

Aube *G*énéalogie

Bulletin du Centre généalogique de l'Aube



Photo Monique Pavulet

Juillet Août
Septembre Octobre
Novembre
Décembre
2020

N° 95 - 96

Au sommaire

- ◆ *Le carnage des animaux
1914 - 1918*
- ◆ *Société Populaire dans
L'Aube - Violence,
terreur et terrorisme*
- ◆ *Sur les pas d'un aïeul
« Pierre Emile BABOUOT »
Aubois 1845 - 1921*
- ◆ *Appel de cotisation 2021*
- ◆ *Plainte contre le Maître
d'école à Aix-en-Othe*
- ◆ *Gabriel THIEBAUT
1854 - 1922*
- ◆ *La courte carrière de :
Louis DESPREZ
1861 - 1885*
- ◆ *Lu pour Vous
3^{ème} 4^{ème} trimestres 2020*
- ◆ *Poème : « Nuages »*
- ◆ *Les vieux métiers :
Lettre « M - N - O »*
- ◆ *Décès de militaires
À Nevers - Nièvre*

Tarif 2021

(année civile : du 1/01/2021 au 31/12/2021)

Adhérents : abonnement

- Cotisation individuelle sans abonnement : 10 €
- Cotisation individuelle tarif préférentiel * : 34 €
* L'abonnement de 24 € est compris dans ce total.
- Cotisation envoi bulletin par internet : 18€
- Cotisation couple : 42 €
- Cotisation couple par internet : 26 €
y compris l'abonnement de la revue
- Abonnement seul tarif normal * : 40 €
*Cet abonnement ne permet pas d'acquiescer les travaux de l'association .
- Pour l'étranger, nous consulter
- Achat au numéro, franco : 10 €
- Achat au numéro, au local : 9 €

BIBLIOTHÈQUE

*Toutes les revues sont consultables à notre local
et peuvent être empruntées*
(Sauf le Roserot et le Dictionnaire
A. Nemot à consulter sur place
certains documents sur la Guerre)*

***Possibilité de photocopie d'un article 0,85 €
la feuille + enveloppe timbrée pour le retour.**

Consignes concernant les photocopies à demander par courrier

Pour les adhérents : 3 actes par mois

Les non-adhérents : 1 acte par mois

Votre demande devra être accompagnée d'une
enveloppe 1/2 format affranchie pour le retour et
de votre règlement par **CHÈQUE uniquement**, soit :

2,65 € pour 1 acte de mariage

2,00 € pour 1 acte de naissance ou de décès.

Les courriers sans règlement seront classés sans suite.
Merci de votre compréhension

PARTICIPEZ à nos NOUVEAUX projets

Histoires de nos villages

Il s'agit de regrouper des anecdotes concernant la vie de nos villages.

Vous avez certainement gardé dans vos tiroirs un acte qui vous a interpellé : un acte des Registres Paroissiaux qui sort de l'ordinaire, un événement particulier, un procès... des choses trouvées dans des séries peu explorées, ou si vous en trouvez dans vos prochains dépouillements, envoyez-les nous !

Nous les collecterons et les classerons pour alimenter un nouveau dossier sur le site du CGA.

Elisabeth HUÉBER est la coordinatrice de ce projet. Merci de lui adresser vos trouvailles : elihue@laposte.net

État civil non numérisé

Certaines mairies conservent leurs collections communales qui comblent quelquefois les lacunes des collections du greffe mises en ligne sur le site des Archives départementales.

Si vous avez dans vos archives personnelles des photos numériques de registres gardés en mairie que vous souhaitez partager, nous les mettrons en ligne sur le site du CGA. Il y en a déjà quelques-unes.

Si vous souhaitez aller dans une mairie et photographier les registres lacunaires dans la série du greffe pour nous les communiquer, c'est merveilleux ! Prévenez-nous. Un grand merci à tous ceux qui s'impliqueront dans ce projet.

Véronique FREMIET MATTEI est la coordinatrice de ce projet. Merci de lui adresser vos photos ou vos questions à l'adresse : centre.genealogique.aube@gmail.com

Centre Généalogique de l'Aube

Chez Archives et Patrimoine Aube 131 rue Étienne Pédron 10000 TROYES

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Vie de l'Association :	
Nouveaux adhérents - Nécrologie.....	5
Fête de la Paix entre la France et l'Espagne en 1660	6 -7
Considération humoristiques sur la généalogie ..	8
Information - Appel de cotisation 2021	9 - 10
Aix-en-Othe :	
Plaintes contre le Maître d'Ecole	11 - 12
Lu pour vous au 3 ^{ème} - 4 ^{ème} trimestres 2020	13-14
Poème : Nuages	14
Gabriel THYÉBAUT 1854 - 1922	15 à 17
Sur les pas d'un aïeul Auboïs :	
Pierre Emile BABOUOT	18 à 21
Henri GUÉRIN	22
Le café PAULEN et la Résistance	22
Une courte carrière 1861 - 1885 :	
« Louis DESPREZ »	23 à 27
Société Populaire dans l'Aube :	
Violence, terreur et terrorisme	28 à 37
Les vieux métiers « lettre M-N-O ».....	38 à 43
Militaires décédés à Nevers, Nièvre	44
Le carnage des animaux 1914 - 1918	45 à 49
Baptêmes de cloches à Mesnil Sellières	50
Un jeu dangereux	51
Questions	52
Réponses	53



Bonjour à tous,

J'espère que votre santé est bonne, que vous avez supporté les confinements sans trop de problème.

Notre fonctionnement est perturbé, les choses se remettent en ordre petit à petit.

Si les mesures concernant les réunions s'assouplissent, une Assemblée générale pourrait être envisagée à la fin de l'automne.

Elisabeth Hueber à fait un travail remarquable qui vous est proposé sur le site, profitez en il y a des choses savoureuses.

Les Archives ont ouvert à l'indexation les tables de successions et absences, gros chantier qui démarre doucement

Maintenant les vacances arrivent prenez l'air et protégez vous.

Bis,

Suite aux dernières annonces, l'Ag est annulée.

Vous pouvez nous contacter par internet il y a encore des communes à relever pour alimenter la base de données.

Merci d'avance.

Paul AVELINE A. 1824



VIE DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président d'honneur	M. Georges-Henri MENEU
Membres d'honneur	M. Nicolas DOHRMANN M. François BAROIN M. Yves CHICOT
Président	M. Paul AVELINE
Vice-présidente	Mme Véronique FREMIET-MATTEÏ Mme Monique PAULET
Secrétaire	Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
Rédaction de la revue	Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
Trésorier	Mr Jean-Michel LAVOCAT
Bibliothèque	Mme Elisabeth HUÉBER
Administrateurs	M. Pascal BARON Mr Guy MOTUS M. Patrick RIDEY M. Pierre ROBERT M. Alain VILLETORTE

Pour nous contacter

Adresse postale

131, Rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Téléphone

03 25 42 52 78 ligne directe

Secrétariat lundi, mardi et jeudi

de 9 h à 16 h 30

Tél : 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Email : secretariat.cg.aube@gmail.com

Bibliothèque

Permanence le mercredi après midi 14 h à 16 h 45

Pour toutes questions

Vous pouvez nous joindre directement :

secretariat.cg.aube@gmail.com

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque du CGA est située dans notre local aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents.

REVUE

Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, tableaux de cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc...

N'oubliez pas, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.

Il est rappelé que les textes et les illustrations publiés engagent la responsabilité de leur auteur.

Les documents peuvent être envoyés sur clé USB au secrétariat du Centre Généalogique 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES, sous la forme de fichiers, WORD (.doc), Gedcom pour vos quartiers, **accompagnés d'un support papier**, portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et **votre numéro d'adhérent**. ET via internet à secretariat.cg.aube@gmail.com

Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité), manuscrits acceptés. (Pas de fichier PDF). Les photos en JPEG.**

Pensez à écrire tout nom propre en **CAPITALES SANS ABRÉVIATION**

Soyez aimables d'utiliser des polices de caractères standard (Times New Roman) et d'éviter les caractères de fantaisie et italiques.

(NON RECONNU CHEZ L'IMPRIMEUR)

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.

Notre site <http://www.aubegenealogie.com>

Nous suivre sur twitter : [@aube_genealogie](https://twitter.com/aube_genealogie)

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique

Directeur de publication : Paul AVELINE

65 Avenue Major Général Vanier - 10000 TROYES

Imprimeur CAT'imprim 27 av. des Martyrs de la Résistance

10000 TROYES 03 25 80 07 15

Dépôt légal et de parution : Janvier 2021

CPPAP : 0221 G 85201

Tirage **215 exemplaires** - ISSN 1277-1058

GRAND DESTOCKAGE

**Anciens bulletins trimestriels
de l'association**

10 € les 5 au choix (plus frais port 2 €)

S'adresser au secrétariat

Permanence :

lundi, mardi, Jeudi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

BIENVENUE AUX ADHÉRENTS du 3ème et 4ème trimestres 2020

A.2962-Madame Marie-Josée PILLIET
31, rue de l'Ardusson
10350 -SAINT FLAVY
marie.jo.pilliet@wanadoo.fr

A.3013-Madame Marie-Claude LOREY
8 rue du Petit Denier
51300 -VITRY le FRANÇOIS
marieclaudelorey@free.fr

A.3015-Monsieur Augustin BRUNELLE
62, rue de Saussure
75017 -PARIS
a.brunelle.d.b@hotmail.fr

A.3016-Monsieur Olivier MARTIN-CHAUSSADE
11, rue du rué
10260 -VAUDES
tintintroyes@wanadoo.fr

A.3025-Monsieur Emile Henri RIARD
31 Bis Allée du Centre
93250 - VILLEMOMBLE
eh.riard@laposte.net

Ils ont laissé leur famille
dans la peine et le chagrin



Monsieur Daniel JOYEUX A. 2339
Survenu le 2 septembre 2020



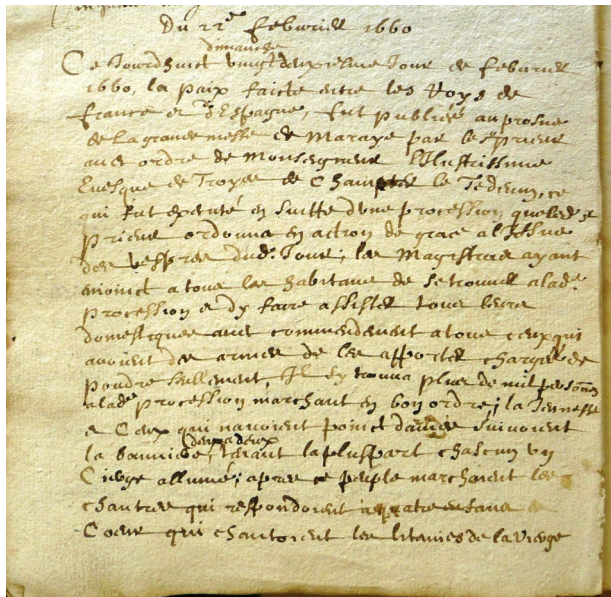
Monsieur Philippe PIGNEROL A. 1237
Survenu le 4 septembre 2020

En ces douloureuses circonstances
le Centre Généalogique s'associe à ses adhérents
pour présenter à sa famille, l'expression
de leurs sentiments attristés

*joyeux noel et bonnes fêtes
de fin d'année !!!*

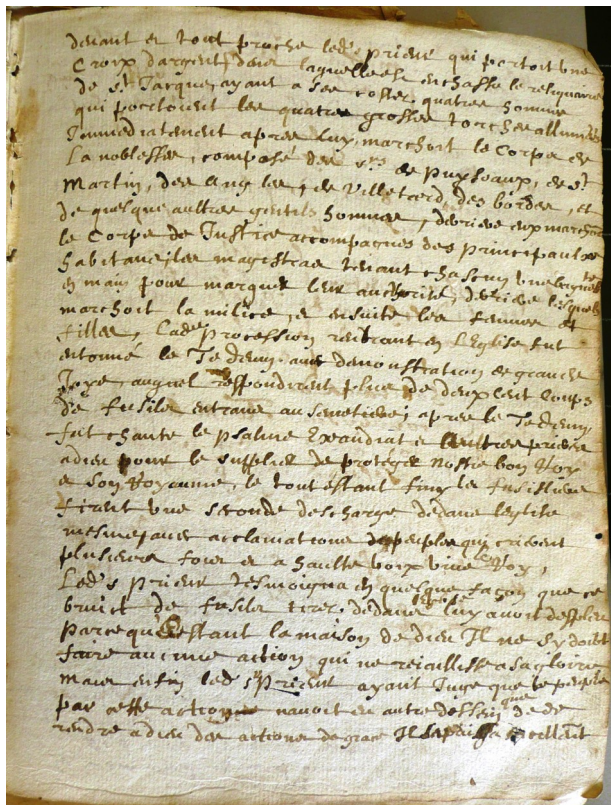


Fête de la paix entre la France et l'Espagne en 1660



Du 22^{ième} febvrier 1660

Ce jourdhuit dimanche vingt deuxieme jour de febvrier 1660, la paix faicte entre les Roys de France et d'Espagne, fut publiée au prosne de la grande messe de Maraye par le prier aux ordres de monseigneur l'Ilustrissime Evesque de Troyes et chanter le Tedeum, ce qui fut executé en suite d'une procession que led^e prier ordonna en action de grace a l'Issue des vespres dud^e jour ; les magistrats ayant enjoint a tous les habitants de se trouver a lad^e procession et d'y faire assister tous leurs domestiques avec commandement a tous ceux qui avaiient des armes de les apporter chargées de poudre seulement, Il s'y trouva plus de mil personnes a lad^e procession marchant en bon ordre ; la Jeunesse et ceux qui n'avaient point d'armes suivaient la bannière, deux a deux, tenant la pluspart chascun un cierge allumé ; après ce peuple marchaiient les chantres qui respondoient a quatre enfans de cœur qui chantoient les litanies de la Vierge devant et tout proche led^e prier qui portoit une croix d'argent dans laquelle est enchassé le reliquaire de s' Jacques, ayant a son costé quatre hommes qui portoient les quatre grosses torches allumées immédiatement après luy marchoit le corps de la noblesse, composé des S^{res} de puyseaux, de S^t Martin, des Augles, de Villetard, des bordes et de quelques aultres gentils hommes, derrière eux marchoit le corps de Justice accompagné des principauls habitants ; les magistrats tenant chascun une baguette en main pour marquer leur autorité ; derrière lesquels marchoit la milice, et ensuite les femmes et filles, lad^e procession rentrant en l'Eglise fut entonné le Tedeum avec démonstration de grande joye auquel respondoient plus de deux cent coups de fusils entrant au semetiere ; après le tedeum fut chanté le psalme Exaudrat aultes prières a a dieu pour le supplier de protéger nostre bon Roy et son Royaume, le tout estant finy les fusisleurs firent une seconde descharge dedans l'eglise mesme avec acclamations du peuple qui crierent plusieurs fois et a haute voix vive le Roy led^e prier tesmoigna en quelques façon que le bruit de fusil tirer dedans l'eglise luy avoit desplu parce qu'estant la maison de dieu il ne sy doibt faire aucune action qui ne rejaillisse a sa gloire mais enfin led^e prier ayant jugé que le peuple par cette action n'avoit d'autre dessein que de rendre a dieu des actions de grace Il sapaisa ? ement



le dimanche vingtneuvième jour dud^e mois a la supplication de messieurs les officiers de justice fut faicte une autre procession a l'Issue des vespres avec

le mesme ordre que dessus et le Tedeum fut chanté au lieu ou le bois estoit préparé pour le feu de Joye et fut allumé par le prier au bruit de plus de trois cents coups de fusils, pendant que led^e feu brusle fut chanté le psaume Exaudrat, la procession rentrant en l'eglise se fit semblable décharge de fusils avec plusieurs acclamations de vive le Roy, Il y avoit plus de deux mil personnes en cette procession tant des habitants dud^e Maraye que des lieux circonvoysins ; toustes l'après dinée y jouat une fontaine de vin par les liberalités du S^r Rousselet admoniateur et tout proche sa maison.

En marge : errata ?? le vin vaillait plus de 90[#] le muid

en ce mesme mois de febvrier Monsieur le Duc d'Orleans oncle du Roy mourut à blois et son corps fut apporté le 19^e dud^e mois a S^t Denis en France ou il est inhumé.

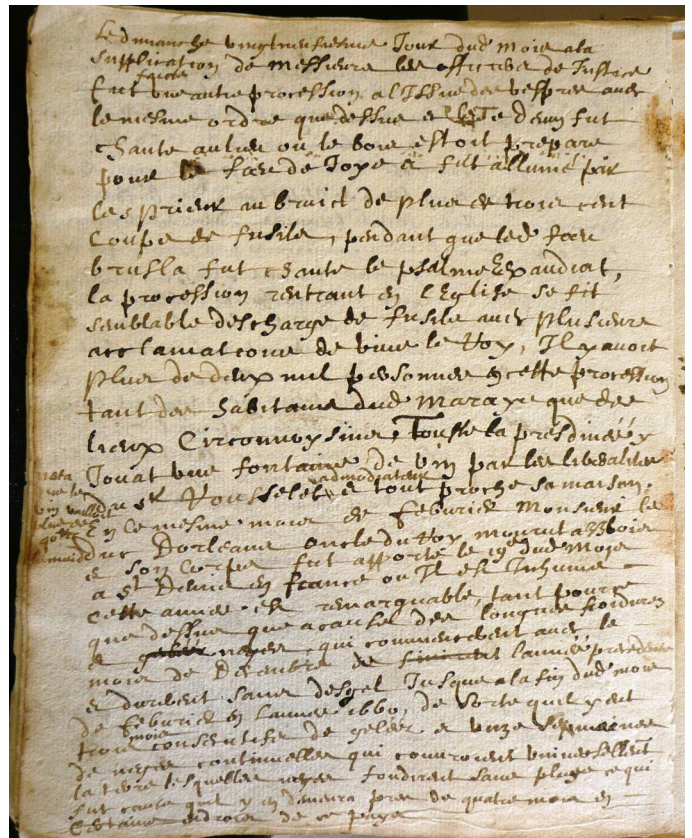
Cette année est remarquable, tant pour ce que dessus que a cause des longues froidures et gelées neiges qui commencèrent avec le mois de décembre de ~~sinistre~~ l'année précédente et durèrent sans degel jusque a la fin dud^e mois de febvrier de lannée 1660, de sorte qu'il y eut trois mois consecutifs de gelées et onze semaines de neiges continuelles qui couvrirent universel-^{le}ment

la terre lesquelles neiges fondirent sans pluyes ce qui

fut cause qu'il y en demeura près de quatre mois en

certaines endroits de ce pays

Sources : Site Archives départementales Aube
Maraye en Othe registre 1582-1667 pages 36 et 37/309



Relevé par Elisabeth HUÉBER A. 2293
et Thierry MONDAN †



Votre attention !

La rubrique des Questions-réponses ne se nourrit qu'à l'aide de votre courrier mais aussi des recherches des bénévoles et de leur dévouement.

N'hésitez pas à l'alimenter mais pensez aussi qu'il n'est pas toujours facile de trouver ce qui vous a posé une énigme.

Soyez donc indulgents et si vous trouvez par vous-mêmes des réponses, n'oubliez pas de nous les faire connaître, elles peuvent aider les autres.

Merci de votre compréhension

Considérations humoristiques sur la généalogie

Si les récents développements du problème de la vache folle ont mis en évidence la redoutable maladie de Creutzfeldt-Jakob, nul n'a pour l'instant parlé d'une affection, certes moins gravissime, mais dont les conséquences sont tout de même très inquiétantes : je veux parler du syndrome de Sosa-Stradonitz, dont les effets pervers présentent toutes les caractéristiques d'une véritable épidémie.

Il n'y a bien sûr aucune similitude entre les deux, si ce n'est qu'il s'agit dans les deux cas d'une atteinte cérébrale. Mais alors que la première est d'une extrême gravité dont l'issue est généralement fatale, la deuxième ne présente que des inconvénients relativement mineurs. Il convient toutefois de s'en préoccuper, car le mal se répand insidieusement sur l'ensemble du territoire. Il s'agit en effet d'une affection mentale qui s'apparente à un TOC, c'est-à-dire un trouble obsessionnel compulsif, dont le diagnostic est délicat car les troubles du comportement n'apparaissent que progressivement. La maladie peut frapper brutalement un sujet jusque-là indemne.

Ce n'est que lorsque ce dernier commence alors à se préoccuper d'une manière constante et irrationnelle de l'existence de ses aïeux que le diagnostic peut être établi, car c'est précisément la constance de cette quête insensée qui constitue les premiers symptômes de la maladie.

L'affection frappe en général plutôt les personnes d'un certain âge, mais les jeunes peuvent également être touchés. Elle est d'autant plus grave que cette psychose ne fait que s'aggraver au fil du temps et finit par devenir chronique. L'incubation est lente mais sournoise. Au début, une simple curiosité pour ses origines familiales anime le sujet. Il se contente d'explorer ses ascendants directs, mais très vite, il est pris d'une envie irrépressible d'en savoir davantage et un état d'excitation permanent s'empare de lui. Le malade est pris d'une véritable frénésie, une sorte de transe qui l'amène à s'agiter d'une façon désordonnée. Il court d'un côté de l'autre pour fouiller les greniers, aller dans les mairies, fréquenter les archives, et même parfois, dans les formes les plus morbides, à visiter les cimetières.

Cette hyperactivité désordonnée provoque dans son cerveau une véritable aliénation. Une furieuse boulimie de noms, de lieux, de dates, s'empare de son esprit et conditionne sa pensée. Totalement obnubilé par cet unique, impérieux et omniprésent objectif : connaître à toute force les générations qui l'ont précédé. Partant de là, il lui faut coûte que coûte découvrir de nouveaux personnages.

Sans relâche, il collecte, trie, ordonne, classe. Cette obstination maniaque devient bientôt obsessionnelle. Il y passe ses jours, il en rêve la nuit. L'unique objet de sa motivation le conduit à un abandon total de tout autre centre d'intérêt. Cette multiplicité d'informations disparates entraîne chez lui l'apparition d'un état confusionnel certain. Ses neurones, sollicités de toutes parts, n'arrivent plus à trier les innombrables patronymes et dates multiples qui virevoltent dans sa tête. Le délire devient alors total : il confond les générations, se perd dans les numéros, s'emmêle dans les homonymes. Cet état va provoquer chez lui un état pathologique dépressif qui l'oblige à un besoin constant et anxieux de contrôle, de vérification. La découverte ou l'échec dans ses recherches le font passer de l'optimisme le plus béat au découragement le plus total. Puis il entre dans une phase d'extrême agitation : il court, il interroge, il sillonne les départements, parcourt les pays, téléphone, informatise, « imaille » à tort et à travers sans qu'à aucun moment, sa soif de savoir *qui ? quand ? où ?* ne puisse s'apaiser.

Dès lors le mal empire, car cette quête n'ayant point de fin, la crise, inexorable, continue, indéfiniment. Le délire alors arrive à son paroxysme. Saisi d'une sorte de fureur exhibitionniste, il trace de grands tableaux, dessine de grandes roues, enlumine de beaux arbres où il accroche, pantelants, ses pauvres figures du passé, comme des trophées de chasse. A ce niveau, il est tenté de recourir à des thérapeutes qui pourront le faire admettre dans un établissement spécialisé tel que les Servancautes (pour info, il s'agit d'une liste de discussion), sorte de SAMU dont la vocation est de soutenir les malades les plus atteints. Une rémission est toujours possible, mais les rechutes sont fréquentes. La maladie est parfois contagieuse et le conjoint peut être aussi atteint, créant ainsi une véritable dépendance du couple. En revanche, si un seul des conjoints est contaminé et que l'autre présente une bonne immuno-résistance, le climat familial peut se détériorer rapidement, car ce dernier, excédé par les tribulations excentriques et permanentes de son partenaire et exaspéré par son état maniaco-obsessionnel, devient à son tour dépressif.

Merci à nos collègues d'*Origines Ardéchoises* (n°16).

INFORMATIONS

ARTICLES POUR LA REVUE

Merci aux membres qui ont profité du confinement pour nous adresser de très beaux articles pour alimenter notre bulletin trimestriel.

N'oubliez pas de **faire figurer vos sources et cotes sur le document et de mettre vos nom, prénom et votre n° d'adhérent.**

Utilisez la police « TIMES NEW ROMAN et en 11 pour la police »

Police réclamée par l'imprimeur.

Pensez aussi à vos quartiers et retrouvez des cousins parmi les adhérents.

Merci de votre participation active.

Le secrétariat.

IMPORTANT

Vous changez d'adresse postale, de fournisseur internet !

N'oubliez pas d'en informer votre association, afin d'éviter toute rupture dans l'envoi de votre revue, postale ou internet et de documents.

Les retours postaux pour non distribution mettent entre 1 à 2 mois pour nous revenir et ils entraînent des frais supplémentaires pour l'association.

Pensez également à communiquer tout changement d'adresse de messagerie électronique à écrire très lisiblement et en lettres CAPITALES

Merci de votre compréhension

Le secrétariat - secretariat.cg.aube@gmail.com

RAPPEL

Il est impératif de libeller manuellement les **NOMS PROPRES**
de vos articles et des questions / réponses **EN LETTRES CAPITALES**

écrire le plus lisiblement possible, sans abrégé
sans quoi nous ne pourrions publier vos demandes.

Les traducteurs ont la vue qui baisse. Merci pour eux

**Pour les articles tapés MERCI d'utiliser la police TIMES NEW ROMAN
Uniquement, seule demandée par l'imprimeur**

A DÉCOUPER

Appel de cotisation 2021
à retourner complété accompagné
de votre règlement

Merci

Centre Généalogique de l'Aube
131 rue Etienne Pedron 10000 Troyes

APPEL DE COTISATION 2021

Coupon à adresser avant fin JANVIER 2021 à l'adresse ci-dessus pour rester connecté à la base. accompagné de votre règlement (chèque) à l'ordre du Centre Généalogique de l'Aube, et de votre carte d'adhérent et d'une enveloppe timbrée adressée pour retour de celle-ci.

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

N° Adhérent A..... Adresse internet

- Cotisation individuelle sans abonnement **10 €**

- Cotisation individuelle tarif préférentiel **34 €**

L'abonnement de 24 euros est compris dans ce total

- Cotisation individuelle - envoi bulletin par internet **18 €**

- Cotisation couple (y compris un abonnement) **42 €**

- Cotisation couple - envoi par internet **26 €**

- Abonnement seul * tarif normal **40 €**

*** cet abonnement ne permet pas d'acquiescer les travaux de l'association**

- Membre résident à l'étranger (nous consulter) Frais d'envoi selon tarif en vigueur.....

- Membre résident à l'étranger - envoi bulletin par internet **18 €**

- Don (déductible des impôts)

Fait à.....le.....

O J'autorise le centre Généalogique à éditer mes nom et adresse sur le bulletin

SIGNATURE

Plainte contre le maître d'école d'Aix-en-Othe

Relevé par Colette Hachen A.

Jan mil les cent quatre vingt
mille le dimanche vingt quatre jour de
juin a l'issue de la grande messe célébrée
en l'église de St. auz d'aise en othe par devant
mes seigneurs abbés et autres seigneurs
présents au dit lieu lesdits seigneurs
les habitants du dit lieu ^{auxquels} ont été
la plainte a moy faite par plusieurs particuliers
depuis quelques années, ^{par le sieur de la Roche} et mes seigneurs
seigneurs d'aise ont voulu donner pour la
conservation en cette fonction respect de
ne se peut soucier de la faire davantage et le
militairement qu'il dit avoir en cette
condition, ordre de monseigneur l'abbé de
ce seigneur d'aise ^{de la Roche} de trois auers
et cela de procéder au choix d'un autre
capable d'exercer dignement cette fonction
auveront lesdits habitants demandés du temps
pour en trouver ^{aucun} le jour de fête de
après St. pierre et St. paul pour imposer un
au quel jour de fête vingt neuf ^{deux}
d'ont de lui-même allégués a l'issue de la
grande messe chantée en l'église d'entre
du dit aise monsieur Claude Berthier

de par
m mro
de la Roche
procureur au dit aise que nous avons
conjointement vuex capable de faire la dite
fonction a la quelle il s'est volontairement
offert avec promesse d'apprendre a bien
deux livres l'écriture cursive et l'enfant qui
luy seront encores a chanter a l'église
ceux qu'on payera de l'apporter a l'église
Administration des sacrements quand besoin
sera et ponctuellement a l'office pour
chanter, de garder les registres de
monseigneur qui concernent son deroit
moyennant quoy il percevra de l'église
les droits de rétribution et durant accordés
aux autres, le payement des moines de
enfant qui luy seront encores pour
l'écriture, l'écriture d'un aspect de boy de
l'abonnement des tailles l'usage cinq sols
par quartier par an, de gent de guerre
et de toutes charges publiques en outre
sera logé dans la maison ou l'école
l'école proche l'église d'aise deux chambrières
en deux chambres l'usage d'un grenier de
avec le jardin que luy accordent lesdits
habitants ~~de l'usage~~ de l'usage de l'usage
et menues réparations, aux moines de quoy
a en faisant a ce de ce que dessus
l'approbation de monseigneur l'abbé
accordé le 28 juin 1691 pour cette fondation
au dit aise par receu le dit Claude Berthier
maître d'école au dit aise par receu
de luy selon le pouvoir que mien a donné

PETIT PAPIER AVEC
UN SOL
LEVEILLE 40
monseigneur l'abbé de la Roche au dit aise
et accordé par le conseil desdits habitants
qui ont donné un accord de ce que dessus
et ont signé
Alphonse
Maurice
Duclos
Maurice
Champe
Duclos
Duclos

L'an mil six cent quatre-vingt -onze le dimanche vingt quatrième jour de juin à l'issue de la grande messe célébrée en l'église de St Avy d'Aix en Othe par devant moi Antoine Savine prêtre curé du dit Aix se sont assemblés les habitants du dit lieu auxquels après avoir exposé les plaintes à moi faites par plusieurs particuliers du dit lieu depuis quelques années contre **Edme Blanchet** maître d'école du dit Aix , le mépris des uns que je lui aurais voulu donner pour sa conservation en cette fonction réponse de ne pas soucier de la faire davantage et le mécontentement qu'il disait avoir en cette condition, ordre de monseigneur l'illustrissime et révérendissime Évêque de Troyes aussi de cela de procéder au choix d'un autre capable d'exercer dignement cette fonction auraient des dits habitants demandé du temps pour en trouver et auraient choisi le jour de cette dit après st Pierre et st Paul pour en présenter un auquel jour de fête vint neuf du mois de juin assemblés à l'issue de la grande messe chantée en l'église de notre dame du dit Aix m'ont présenté maître Claude Berthier procureur du dit Aix que nous avons conjointement jugé capable de faire la dite fonction à laquelle il s'est volontairement offert avec promesses d'apprendre à prier dieu lire écrire catéchiser les enfants qui lui seront envoyés à chanter à l'église ceux qu'on jugera disposés assister à l'administration des sacrements quand besoin sera et ponctuellement à tout l'office pour chanter de garder les règlements du dit monseigneur qui concernent son devoir moyennement quoi il percevra de l'église de rétribution ci devant accordés aux autres, le paiement des mois des enfants qui lui sont envoyés pour instruire, jouira d'un arpent de bois, de l'exemption des tailles jusqu'à cinq fois par quartier par an, de gens de guerre et de toutes charges publiques en outre sera logé dans la maison ou se tient l'école proche l'église notre dame consistant en deux chambres basses grenier dessus avec le jardin que lui accordent les dits habitants et entretiendront de grosses et menues réparations aux moyens de quoi et en faisant a été de ce que dessus vue l'approbation de mon dit seigneur à lui accordée le 28 juin 1691 pour cette fonction au dit Aix j'ai reçu le dit Claude Berthier maître d'école au dit Aix pris et reçu de lui selon le pouvoir que m'en a donné mon dit seigneur le serment au cas requis et accoutumé en présence des dits habitants qui ont demeuré d'accord de ce que dessus et ont signé...

Source : Relevé A.D. Colette HACHEN A. 1492

LU POUR VOUS aux 1^{er} 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2020

Par Elisabeth HUÉBER A. 2293

CGHSeine & Marne N° 1/2020

Personnes décédées dans les prisons de Melun (1774-1791)

CGHSeine & Marne N° 2/2020

Les soldats seine-et-marnais morts en 1870-1871
Personnes décédées dans les prisons de Melun (complément)
La terrible année 1709
A nos actes manqués (omissions d'actes dans les BMS)
Nous, Français et nos lointains ancêtres
La Maison de Santé de Clermont (oise)
Amillis : un mariage long à conclure

Champagne Généalogie Marne N° 166

Les Médaillé de Sainte-Hélène
Adresses des commerçants, industriels, fonctionnaires, employés et propriétaires de Châlons (1913) (10)
Le Grand Hôtel de Reims
A Bourgogne (51) les calvaires de la famille LEMOINE, témoins d'un fait-divers de 1886 (suite)
Histoire de la Neuville-au-Pont
Les moulins de Verzy et Verzenay

Champagne Généalogie Marne N° 167

Les Médaillés de Sainte-Hélène
Adresses des commerçants, industriels, fonctionnaires, employés et propriétaires de Châlons (1913) (11)
La faïencerie de Vitry-le-François
Le Grand Hôtel de Reims (suite)
A Bourgogne (51), les calvaires de la famille LEMOINE (suite)
Recherche sur le moulin de Verzy
Histoire de la Neuville-au-Pont (suite)

Champagne Généalogie Marne N° 168

Les Médaillés de Sainte-Hélène
A Bourgogne (51) les calvaires de la famille LEMOINE, témoins d'un fait-divers de 1886 (suite)
Recherche sur le moulin de Verzy
Les moulins à vent de l'arrondissement d'Epervain
Liste des échevins de Vitry-le-François (1604-1771)
Procès-verbal du 28/08/1870 à Passavant constatant la mort de 24 personnes non reconnues
Le travail des enfants
Claude Nicolas LEDOUX, un enfant de Dormans et ascendance
Histoire de la Neuville-au-Pont (suite)

Des Racines aux Branches N° 9

Les Francs-tireurs des Vosges au pont de Fontenoy
La folle météo de nos ancêtres, il y a 250 ans
La nourriture de nos ancêtres
Jules PERRICOT et le code de la route
Louis Edouard LAPICQUE + généalogie

Généa-89 N° 165

Les soldats icaunais dans la campagne de Russie : quelques destins
Mariage d'Icaunais dans l'Aube

La Grande Guerre de Charles MOLET
Actes d'Icaunais dans l'Aube
Rappel des règles règlementant la communication des actes
Famille GUILLOT, d'Etigny et généalogie

Généalogie Briarde N° 119

Louis PUISSANT et ascendance
Abélard et Héloïse
Edmond Georges GUET et ascendance
Jean-Baptiste Victor HÉBERT et ascendance
Ruothilde CAROLINGIENNE fille de Charlemagne et ascendance
Gervais Alexandre LÉGER et Angèle MERCIER, résistants et ascendance
Le protestantisme entre Marne et Morin
Saint-Denis-les-Rebais : 50 mariages réhabilités
Famille HANNOTEAU et généalogie (1ère partie)
Soldats Morts pour la France en 1914-1918 à Gressy, Noisiel, Gouverne

Généalogie Briarde N° 120

Jean Théophile HOMOLLE et ascendance
Melchior GUTEL, protestant briard parti aux Etats-Unis et ascendance
La Contrebande de sel au 18^{ème} siècle
Famille HANNOTEAU (2^{ème} partie)
Abjuration des Protestants à Mareuil-lès-Meaux, en 1685
Couples protestants de Mareuil-lès-Meaux
Guerre de 1870-1871-soldats décédés à Lagny-s/Marne

Généalogie Briarde N° 121

Ange Denis MACQUIN abbé et ascendance
DANTON et Bouleurs
Julien Emile SARRAZIN et Alice Célestine LAPERSONNE, son épouse, et ascendance
La Brie et ses territoires
Soldats Morts pour la France en 1914-1918, inscrits sur le monument aux Morts de Torcy
Guerre de 1870-1871 liste de soldats décédés à Meaux et communes environnantes

Généalogie en Aunis N° 122

La guerre de 1870
La Commune de Paris et ses conséquences en Aunis
Le Régiment FOCH et liste des soldats morts
Mariés à la Jarne mais venant d'ailleurs

Généalogie en Aunis N° 124

Souvenir de fêtes
Pierre François EVEN et ascendance
Valentine de BASCHI du CAYLA et son mari Edmond Henry Etienne Victurnien de BEAUVEAU, prince de Craon et ascendance
Histoire d'une maison rochelaise (1)
Les malheurs d'un juissier de justice
Gabrielle Suzanne BARBOT x Jean-Baptiste GAILLON et ascendance
Mariés à Lagord mais venant d'ailleurs

Nés à Saint-Jean-de Liversay et décédés hors département

Généalogie Lorraine N° 195

Les Ducs de Lorraine : Jean II de Calabre et Nicolas 1er
Les optants (1)

Jean Ignace Isidore GÉRARD dit GRANDVILLE et ascendance

Emile BOUCHOTTE

Charles Nicolas Sigisbert SONNINI de MANON-COURT

Un Bitchois en Amérique en 1750 : William PENN

Liste des prisonniers originaires du pays de Bitch, pendant la 1^{ère} guerre

Généalogie Lorraine N° 196

Epidémies dans l'histoire

Les optants (2)

Charles PIERRE et ascendance

Généalogie des langues indo-européennes

Robert HIRSCH et ascendance lorraine

L'émigration allemande en Algérie en 1846

Ernest Théodore GUÉRIN et généalogie

Enfants de curé

Généalogie Lorraine N° 197

Archives Municipales de Nancy

Les Ducs de Lorraine : René II (1^{ère} partie)

Ville, Hameau, faubourg, quartier de Lunéville

Famille JANEL et descendance

Rémy Joseph Isidore EXELMANS et généalogie

Usurpation d'identité en 1870

Famille VIBRAC

Famille YUNG

Géné-Carpi Vosges N° 101

Le château de Vaudeville et les « Grands chevaux de Lorraine » et généalogie

Les SANSON, bourreaux de père en fils et généalogie

Géné-Carpi Vosges N° 102

Epidémie

Jean-baptiste VUILLAUME, luthier de génie et généalogie

Patronymes en Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté

Le charbonnier et généalogie

Géné-Carpi Vosges N° 103

Causes et début de la guerre de 1870

Vétérans de la guerre 1870-1871 et ascendances

Des DAMIDEAU, DAMIDAU terribles

L'Ancêtre-Québec N° 330

Les Filles du Roy - Second Regard

Jeanne HOUDE

Marie MARCHESSAULT

Emergence des communautés anglicane et presbytérienne à Québec

Les premiers colons de Lévis

L'Ancêtre-Québec N° 331

Les PATOILE et la révolte des Dakotas - Sioux de 1862 (1^{ère} partie)

Grégoire DEBLOIS

Les malades de l'Hôtel-Dieu de Québec (1761-1830)

Jean TOUSSAINT, de Savigny-en-Civray

Pierre DENIS, de Quimper au Canada

Jacques PAMPALON : vie, famille et métier

Poème

Nuages

« Dieu ? un jour, fit la Terre, et au loin la jeta,
Car elle était ratée... »
C'est ce qu'un soir me raconta
Un vieil Hindou très sage, devant une tasse de thé.

« Alors vinrent les conflits, les guerres,
La misère, les inondations.
Le Diable, avec ses mercenaires,
Et ses maudites inventions. »

« Disait : Priez, priez, mes frères,
Vos idoles et vos pauvres Dieux...
Vous n'êtes qu'une poignée de poussières,
Que je disperse dans les cieux ! »

« Alors Dieu créa les nuages,
Pour masquer cette œuvre ratée... »
C'est ce que disait le vieux sage,
Tout en buvant sa tasse de thé.

Jean-Paul GOFFIN A. 1412

L'Ancêtre-Québec N° 332

Les Filles du Roy - Second Regard

Hommage aux pionnières

Les PATOILE et la révolte des Dakotas - Sioux de 1862 (2^{ème} partie)

Racines Ht Marnaises N° 113

Les MOUGEOTTES à Mélay et généalogie

Johann Baptist SCHUWERACK, de Trèves à Troyes

Chroniques haut-marnaises : Arbrigny et Corlée

Des TEDALDI peuvent en cacher d'autres

Un jour et toute une Vie!

Haut-Marnais à Paris

Racines Ht Marnaises N° 115

La Société mixte de tir « Quand même » de Marçilly (1^{ère} partie)

Chroniques haut-marnaises : Vignory au 18^{ème} siècle

Deux écarts du 17^{ème} au 20^{ème} siècles : Fins et La Marlotte et généalogie

La cordonnerie MOUGEOT Guy et ascendance

André PIERRE à Brévoynes-Soubs-Langres, en 1699

Les CARTERET de Haute-Marne et généalogie

Gabriel Thyébaut

1854-1922

Par Colette Cordebar A2518

Né et décédé à Dienville, Gabriel THYÉBAUT a côtoyé à Paris les célébrités littéraires de la fin du XIX^{ème} siècle en compagnie de son fidèle ami Henry CÉARD. Collaborateur de J. K. HUYSMANS et surtout d'Émile ZOLA, il leur a procuré de la documentation en matière juridique. Un homme discret et désabusé qui n'a rien publié. Il avait dit un jour : « le pessimiste doit être un homme gai, autrement, par la tristesse, il ajouterait à la misère générale.¹ »

Un notaire

Clerc chez LEBRUN et MILLIÈRES, à Troyes où il est né, Jean Baptiste Auguste THYÉBAUT (1816-1861) épouse Marie Célestine COURTALON (1823-1887) en 1845, à Morvilliers, avant de s'installer² à Dienville.

Le futur notaire est né à Troyes, fils de Blaise François Louis Hypolite THYÉBAUT (+1830) et Mathie Françoise COLOMB (1777-1857) décédée à Dienville.

D'après les listes de recensement de 1846 et 1851, le jeune couple vit alors dans une belle propriété de la rue de Brienne, louée par le notaire Jean Ferdinand CHRÉTIEN à Auguste PETIT DEVAUCELLÉ.

En 1846, un premier fils, Sainte Marie Joseph Emmanuel naît chez ses grands-parents maternels, Nicolas Chrysostome COURTALON, cultivateur, maire de Morvilliers, et Marie Anne Victoire LAVIGNE, domiciliés près de l'église.

Les saintes protections dont on a pourvu le petit Emmanuel n'empêchent pas son décès à l'âge de trois ans. Il n'y eu apparemment pas de nouvelle naissance avant celle de Joseph Marie Gabriel, le 1^{er} octobre 1854.

Deux ans plus tard, la famille a emménagé dans une grande maison lui appartenant, rue de Brienne, avec une domestique de trente-trois ans, Zoé Marie Anne THOMAS.

En 1857 naît Victoire Caroline Marie Cécile. Un second Emmanuel ne vivra que deux semaines au cours de l'année suivante.

Âgé de 45 ans, le notaire meurt prématurément en 1861, laissant à sa famille trois maisons, des terres et quelques parcelles de vignes.

Le vieux père COURTALON vient habiter un logement séparé, dans la même propriété, jusqu'à son décès en 1869.

Comme son ami CÉARD, Gabriel THYÉBAUT perd à l'adolescence un grand-père dont il était proche. En 1872, le jeune homme est encore domicilié à Dienville. Plus tard, M^{me} THYÉBAUT séjournera parfois à Paris chez son fils.

Cécile THYÉBAUT

En 1886, une maison³ d'une valeur locative de 200 F appartient en indivision aux deux enfants du notaire. Cécile est seule propriétaire du n°794 où elle habite en compagnie de sa mère et d'une fidèle domestique, Anne BRETON. Cette année-là est annoncée l'arrivée d'un nouveau notaire, « le prétendu manqué de M^{elle} THYÉBAUT »⁴ Cécile restera célibataire.

M^{me} THYÉBAUT meurt à Dienville le 29 décembre 1887.

Les lettres adressées par Henry CÉARD à Cécile THYÉBAUT témoignent de relations suivies entre les deux familles.

À compter de 1926, Cécile THYÉBAUT n'est plus domiciliée à Dienville. Son nom figure dans les colonnes du Figaro au chapitre des « déplacements et villégiatures » des années 1930 : domicile Troyes, lieu de vacances Dienville. Une mention en marge de son acte de naissance nous apprend son décès à Bar-sur-Aube le 21 novembre 1950. Selon l'acte transcrit, la déclaration fut effectuée par M^{me} Lucienne Blanche POUPINEL, veuve

1- Cité par R. FRAZEE, *Henry CÉARD idéaliste détrompé* - University of Toronto Press 1963, p.19

2 -D'après les annuaires de l'Aube

3-N°209 du registre des contributions

4-Lettre d'Élisa FOURRIER du 4.3.1886

BLOT, sans profession, 65 ans, domiciliée à Paris XVI^{ème}, 60, rue Nicolo.

1952 : La commune envisage la construction d'une école maternelle. On discute l'achat – 3 000 000 F - d'une propriété contiguë à l'école des filles provenant de la succession THYÉBAUT et appartenant à M. BLOT, architecte, et M. DELABALLE, sous-préfet de Bar-sur-Aube. Ce local est jugé trop cher du fait de son état défectueux. Le Conseil municipal propose 2 500 000 F.

Les héritiers accepteraient une somme de 2 000 000 F en conservant l'usufruit de deux pièces au profit de M^{me} BLOT leur mère sur une durée maximale de douze ans. Cette restriction est jugée inacceptable et le prix de l'immeuble excessif. L'administration des domaines consultée conseille l'achat au prix de 2 500 000 F avec hébergement de M^{me} BLOT pendant six ans.

Ces héritiers sont les descendants de Marguerite FAUCONNIER, veuve d'Alphonse Henri BLOT qui a épousé Gabriel THYÉBAUT en 1893.

1953 : achat du bâtiment BLOT 2 800 000 F libre.

Gabriel THYÉBAUT

Après des études classiques au lycée de Troyes, Gabriel obtient un doctorat en droit à Paris. À défaut de photographie, son dossier militaire¹ nous fournit quelques renseignements succincts : fils aîné de veuve, taille 1,73 m, cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front ordinaire, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

À l'issue d'un concours où il s'illustre à la première place, il devient rédacteur de 2^{ème} classe à la Préfecture de la Seine, le 21 décembre 1880, avec un salaire de 3100 F. Ses supérieurs apprécient sa culture et ses grandes qualités de juriste. Sa « conversation primesautière étonne et charme tous ceux qui l'écoutent.² » Gabriel restera à la Préfecture jusqu'au 31 juillet 1894³ et gravira les échelons.

Il aurait rencontré Henry CÉARD en 1873 ou 1874 dans un cercle de jeunes poètes. De nombreux détails relevés dans leur correspondance plaident pour une fréquentation plus précoce lorsque le jeune Henry séjournait dans sa famille auboise. Au cours de l'hiver 1879-80, CÉARD amène THYÉBAUT chez ZOLA, dans la maison de campagne de Médan.

Le 24 avril 1893, à la mairie du 16^{ème} arrondissement, Gabriel THYÉBAUT, 39 ans, épouse Marguerite FAU-CONNIER, 34 ans, mère de famille sans profession, veuve de l'architecte Henri BLOT.

Après la brouille de CÉARD et ZOLA, il ne partagera pas la rancune d'Henry et entretiendra une relation amicale avec le couple.

D'août 1894 à juillet 1896, il prend deux années de congé sans traitement, puis devient secrétaire en chef des bureaux de la mairie du 15^e arrondissement.

Il demande sa mise à la retraite anticipée en 1908. « Sa santé l'oblige à vivre une grande partie de l'année à la campagne. La vie sédentaire a en effet très fortement ébranlé sa santé » lit-on dans la lettre de recommandation qui figure dans son dossier de postulant à la Légion d'honneur.

Atteint de neurasthénie, il partage son temps entre la maison de Dienville et son appartement parisien, 71 avenue Henri-Martin. Sans que l'on sache à quoi il s'occupe.

Pendant les dernières années de sa vie, la correspondance avec CÉARD se raréfie. Lorsqu'elle s'interrompt définitivement, les lettres de l'ami fidèle sont adressées à Cécile THYÉBAUT.

Compatissant aux signes de dépression de son vieil ami angoissé par la déclaration de guerre, CÉARD écrit M^{me} THYÉBAUT, le 6 octobre 1914 :

« Chère Madame,

À ma femme et à moi, votre lettre et celle de Mademoiselle Cécile, nous ont causé une affliction profonde. Suivant vos indications, je viens de répondre à notre cher malade. Sans doute il m'accusera encore d'optimisme, mais si j'ai pu lui insinuer quelque raison de confiance, mon encre ne sera pas perdue.

Dans le malheureux état d'esprit où il se trouve, permettez-moi de vous dire que Dinan est une mauvaise ville pour sa tranquillité. Par consonnance [sic], dans Dinan en Bretagne, où il est en sécurité, il évoque Dinant, en Luxembourg, où l'on s'est fortement battu ; par association d'idée, il confond les deux pays, et vous voyez comment vos honnêtes Luxembourgeois de domestiques peuvent lui apparaître comme des Prussiens apostés pour le persécuter. »

La santé de Gabriel semble s'être améliorée lorsqu'un an plus tard, il annonce qu'il donne des « cours de français à [sa] camériste ».

Il s'éteint à Dienville le 4 septembre 1922. Comme l'écrivait CÉARD dans une note-épitaphe consacrée à son ami : « sur sa tombe, personne ne prit la parole. Comme dans la vie, THYÉBAUT, dans la mort, demeura discret et voilé⁴ ». Si discret qu'aucun avis n'a été publié dans la presse locale. Son nom ne figure pas sur la sépulture fami-

¹ Archives de l'Aube – Registres des matricules militaires numérisés – année 187

² C. LE BLOND-ZOLA - Cahiers naturalistes - 1999

³ D'après ses états de services - Dossier de la Légion d'honneur

⁴ JB SANDERS – Cahiers naturalistes 1999

liale. Aurait-il été inhumé ailleurs ?

Les travaux de Gabriel THYÉBAUT

En 1883, il rédige plusieurs notes et insère dans ses lettres à ZOLA des renseignements sur les enfants assistés, les devoirs envers l'enfant, l'émancipation, la religion ... ZOLA prépare alors « *Le Rêve* » qui paraîtra en 1888. Gabriel écrit encore une quarantaine de pages sur « Toute la marche judiciaire du crime » pour « *la Bête humaine* » en 1890.

Ces apports sont reconnus par le Maître qui écrit : « Un autre de mes vieux et bons amis, THYÉBAUT, très versé dans les questions de droit et de chicane, me rédige une petite consultation, lorsqu'une affaire de procédure se présente, contrat, vente et testament.⁵ » René-Pierre COLIN appelle Gabriel « l'éminence grise de Médan ».

Léon DEFFOUX reconnaît qu'il ne « témoignait d'aucun désir de sortir de l'ombre où il se confinait.⁵ » Il fut qualifié de « BOILEAU du naturalisme » par le Rémois Pol NEVEUX. Cet Inspecteur général des bibliothèques note qu'« il avait la passion du dévouement mais désespérait des hommes. »

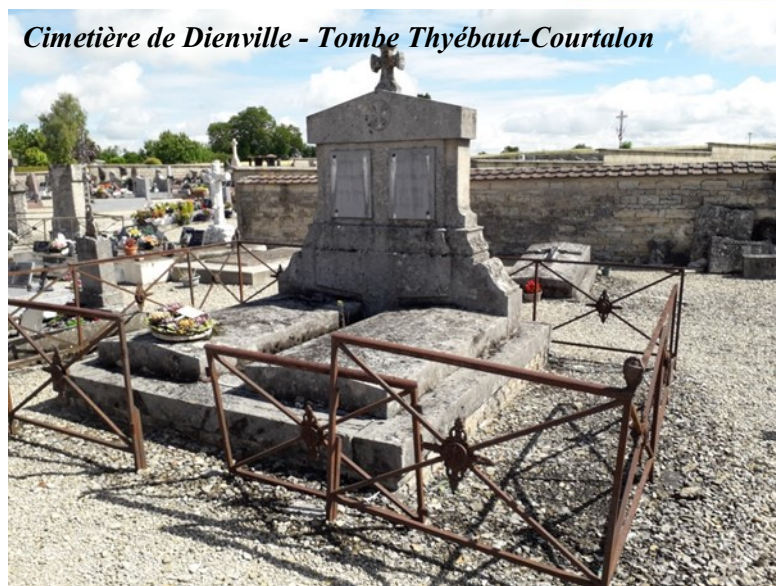
Gabriel THYÉBAUT est mort sans avoir rien publié. Aurait-il détruit ses œuvres inédites lors de la grande crise de 1915 qui le poussa à brûler tout ou partie de ses papiers ?

Quelques manuscrits sont cependant signalés : *Hortense Gerbaux*, histoire d'un substitut de Bar-sur-Aube, *La Découverte de l'Amérique*, *Paul et Virginie* et *Le Mauvais Robinson*. *Le Vin en bouteilles*,⁶ la seule des œuvres qui subsiste, est une pièce en un acte à propos de laquelle Gabriel aurait dit qu'il « avait inventé une doctrine nouvelle, supérieure à celle des naturalistes : il avait trouvé une forme définitive de nullité. »

Dans une lettre à M^{me} THYÉBAUT du 22 août 1916, CÉARD annonce qu'il a retrouvé le manuscrit d'Hortense GERBAUX. Il écrit : « un roman, ou plutôt un projet de roman que, jadis, nous avons commencé ensemble. Par une perversité naturelle du papier, il apparaît un moment, puis disparaît, pour réapparaître, à l'improviste. S'il veut bien ne pas fuir encore, cet essai, je le rapporterai à Gabriel quand vous rentrerez tous à Paris. Peut-être les feuillets à l'encre décolorée lui rappelleront-ils les journées de dimanches passées à nous réjouir de notre style et à croire que nous écrivions une manière de chef-d'œuvre. ⁷ »



Propriété Thyébaut
Dienville



Cimetière de Dienville - Tombe Thyébaut-Courtalon



Tombe de Mathie Françoise
COLOMB, Veuve de Blaise
François Louis Hypolite
THYÉBAUT - grand-mère
de Gabriel THYÉBAUT

⁵ Émile ZOLA, Les droits du romancier, le Figaro - 6.6.1896

⁶ James SANDERS – Léon DEFFOUX historiographe du naturalisme – Cahiers naturalistes n°81 – 2007 – p. 267

⁷ Le Vin en bouteilles, publié que C. BURNS dans les Cahiers naturalistes en 1956

⁸ R. FRAZEE, op. cit. p.18

⁹ Cette collaboration dans l'écriture au temps de leur jeunesse ressemble à celle de Desprez et Fèvre

Sur les pas d'un aïeul aubois...

Pierre Emile Babouot

artiste peintre et maître verrier en vitraux d'art

(1845 - 1921)

Cet article fait suite à celui paru dans le n° 93-94 des 1^{er}- 2^e trimestre 2020 de la revue du Centre Généalogique de l'Aube sur « Pierre Emile Babouot un artiste peintre-verrier aubois à redécouvrir ».

C'est en août 2016 que nous avons découvert que notre aïeul n'avait pas réalisé que les vitraux de Colombey-les-Deux-Eglises. Nous pensions, en effet, qu'ayant son atelier à Paris, l'essentiel de son fonds de commerce était en région parisienne.

Nous sommes allés à Troyes car nous avons vu sur le site de l'église de St-Jean-au-Marché de Troyes Baie 7 un vitrail de E. Babouot 1879 « Les âmes du purgatoire ». Notre photo prise en août 2016 montre sa verrière de l'extérieur : c'est la 2^e en allant vers la porte d'entrée de l'église. A côté notre photo de la verrière prise à la même date, à l'intérieur.



Les œuvres de Pierre Emile Babouot sont signées soit E. Babouot, soit par le simple monogramme EB comme ici à Troyes.

Sur les 56 vitraux de notre aïeul réalisés dans l'Aube, une trentaine ont été répertoriés et photographiés par la Direction de la culture et du patrimoine de la région Grand-Est dont celui du vitrail-tableau de Babouot en 2015 donc peu de temps avant notre découverte.

Le département de l'Aube a en effet réalisé un travail remarquable pour le patrimoine des vitraux aubois.

Dans cet article, nous avons fait le choix de ne parler que des vitraux de l'Aube dont nous avons pris nous-mêmes les photos : c'est le cas de ce vitrail-tableau situé dans la chapelle Notre-Dame des Suffrages de l'église Saint-Jean-au-Marché et réalisé en 1879. Pierre Emile Babouot avait alors 34 ans.

Auriane Gotrand, doctorante en histoire de l'Art sur Claudius Lavergne, a beaucoup étudié ce vitrail-tableau qu'elle attribuait dans un premier temps précisément à Claudius Lavergne (maître de notre aïeul), jusqu'à ce qu'elle découvre, d'après Charles Fichot (Statistique monumentale du département de l'Aube, ses monuments civils et religieux 1900), qu'il était l'œuvre de Pierre Emile Babouot, d'ailleurs la signature EB l'atteste. Dans une communication présentée lors de la journée doctorale en Histoire de l'Art du 18 janvier 2018 sur « Le renouveau du purgatoire dans l'art au XIX^{ème} siècle en France », Auriane Gotrand cite le

vitrail-tableau « Les âmes du purgatoire ». Cette dévotion envers les âmes du purgatoire pour lesquelles Marie intercède auprès de son Fils fut typique dans l'iconographie du XIX^{ème} siècle.

On prie pour les âmes du purgatoire car l'Eglise considérait celui-ci peu ou prou comme un passage obligé avant d'atteindre le ciel.

Après la guerre 1914-1918, l'Eglise considéra que tous les morts de la grande guerre avaient vécu leur purgatoire sur terre. C'est un cas rare à notre connaissance de théologie à géométrie variable ! Dès lors, le purgatoire devient quasiment absent au XX^{ème} siècle de l'iconographie religieuse (et pas seulement religieuse). On rend hommage aux morts et au culte du souvenir du sacrifice consenti par les soldats. Chaque commune a ses morts et on érige des monuments aux morts. Pierre Emile Babouot ne réalisera pas de vitraux sur ce thème de l'héroïsme et du sacrifice des soldats puisqu'il arrête son activité en 1914.

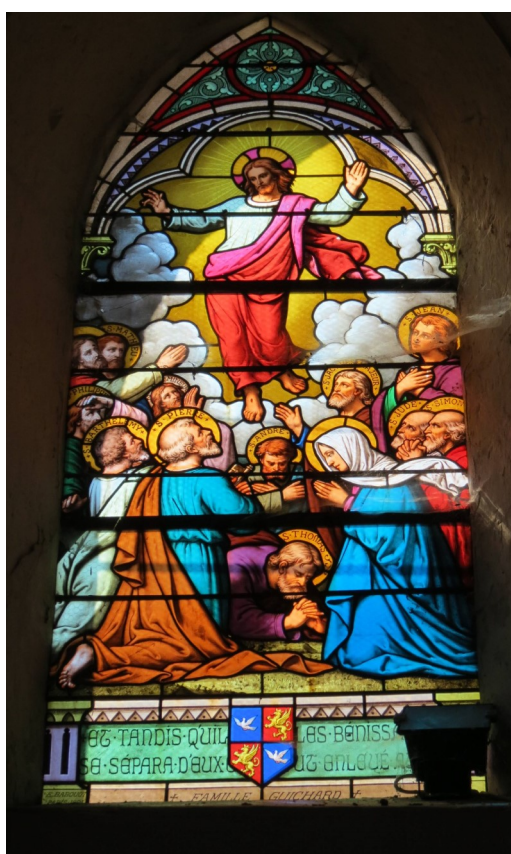
A cette date de 1879 Pierre Emile n'a pas encore son atelier rue Montbrun.

Où travaillait-il ? Probablement dans les ateliers de Claudius Lavergne. Le même Claudius Lavergne qui créera lui aussi un vitrail sur le même thème, pour une autre église. Si l'on est tenté de penser qu'il y a le coup de main de Claudius Lavergne dans le vitrail-tableau de Troyes, il n'en est rien. Les deux vitraux sont très différents.

Parmi les œuvres de l'Aube que nous avons photographiées et dont nous n'avons pas encore parlées dans l'article du n°93-94, on peut citer celles de Bercenay-le-Hayer parmi les 9 vitraux que Babouot y a sicelle Dierrey-Saint-Pierre.



Vitrail famille Bruley 1879



L'Ascension du Christ 1891



Lapidation de St Etienne 1894

Sur le vitrail de la famille Bruley, on peut lire au-dessus de la croix l'inscription IN RE Jésus le Nazaréen roi des juifs. De part et d'autre de la croix, à gauche le soleil, à droite la lune. Au pied de la croix, St Jean. Au-dessus de l'inscription Famille Bruley, la date de 1879 ainsi qu'en cartouche de droite.

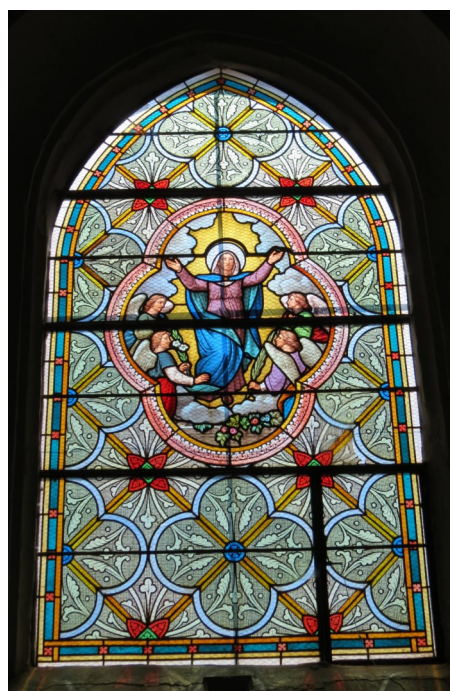
L'Ascension du Christ est une verrière historiée pour la famille Guichard dont les armoiries figurent sur cette œuvre de 1m80 sur 0m80.

La Lapidation de Saint Etienne est la verrière historiée baie 8 don de Mme Perrin née Flore Poyau.

Le vitrail l'Assomption de Bercenay-le-Hayer est un don des familles Coffinet/Bruley en mémoire de Coffinet Amandine Fanny Julie, épouse du Dr Daustrame, le 9 novembre 1887 à 51 ans.

Le médaillon de l'Assomption fig. de 0m60 sur grisailles à Dierrey-St-Pierre est le seul vitrail de Babouot dans cette église.

Le calque à taille réelle est dans la collection particulière de la famille Babouot-Leyravaud.



Dierrey-St-Pierre médaillon 1895



L'Assomption 1891



Calque dans la famille Babouot

L'Education de la Vierge baie 9 a été offerte par la famille Bazin.

Sur le vitrail baptême du Christ on voit inscrit pour la première fois hommage du peintre-verrier !

La baie 12 Jésus et la Samaritaine au puits a été donnée par Mme Peltret née Masson, en hommage à Sidonie Dufour veuve Masson, sa mère probablement.



Education de la Vierge 1894



Baptême du Christ 1891



Jésus et la Samaritaine au puits 1893

Nous avons vu que le calque de l'Assomption a donné lieu à de nombreux vitraux dans l'Aube et ailleurs ! en sachant que chaque vitrail est une composition originale tant par les couleurs que par l'architecture.

Et, il faut savoir qu'au contraire du peintre-verrier simple, celui qui peut se faire nommer artiste peintre-verrier est l'artiste qui crée ses vitraux ex nihilo, c'est-à-dire qu'il commence sa création par dessiner ses personnages et ses scènes sur calque ou carton.

La maquette au 1/10^e permet de présenter aux clients le vitrail tel qu'il sera réellement et c'est le travail de l'artiste peintre-verrier.

Exemple ci-après des maquettes couleurs des chapelles Nicolas Baudin et Guillemot au cimetière de Troyes ville que possède la famille Babouot.

La 1^{ère} signée E. Babouot 1896 représente Ste Lucie et St Nicolas fig. (0m60).

La 2^e signée E. Babouot 1897 représente Marie Vierge mère fig. (0m60) et St Amédée moine cistercien.



Notre livre sur la vie, l'œuvre et la généalogie de notre aïeul que nous écrivons mon mari et moi sera publié en 2021 pour le centenaire de son décès.

Notre ouvrage sera déposé ainsi qu'une partie ou la totalité des archives de la famille Babouot aux Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT) à Roubaix très intéressées par ce dépôt pour enrichir les fonds des maîtres verriers qu'elles conservent déjà. C'est une vraie reconnaissance de notre Artiste.

De son côté, Jacques Schweitzer a déjà fait paraître sur son site « Troyes et l'Aube d'hier à aujourd'hui » que les aubois doivent bien connaître, un chapitre sur Pierre Emile Babouot le 13 mai 2020.

Et même s'il nous reste encore, à ce jour, des aspects sociaux à découvrir sur notre aïeul (nombre de compagnons, sa fiche matriculaire, son acte de mariage religieux, des photos de son atelier avant sa démolition à partir des années 1960, etc...), nous pouvons dire déjà que Pierre Emile semble avoir été un entrepreneur avisé qui a fort bien mené sa carrière. Il a gagné suffisamment d'argent pour acheter sa maison et son atelier rue Montbrun à Paris à l'âge de 38 ans. Issu d'un milieu modeste, il laisse à ses enfants un héritage confortable.

Nicole Bruneau A.2946

**et co-auteur du livre
« Pierre Emile Babouot notre arrière-grand-père (1845-1921) :
Une vie dédiée au vitrail »**

Henri Guérin

Garagiste et recruteur pour la Résistance

Membre du Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A.) depuis sa création, il est un organisateur et un recruteur extrêmement efficace pour la Résistance.

Il fut entre autre, recruteur de Paul GOBIN et de ses parents.

Le 12 janvier 1944, Henri GUÉNIN succède à son ami le Docteur BELL à la tête du B.O.A.. Après le parachutage du 23 mai 1944 de 6 millions de FRF et de 4 agents anglais sur le terrain de la Lisière des Bois (près de Saint-Mards-en-Othe), Henri GUÉNIN conduit les hommes à Paris et remet les fonds à l'Etat Major du B.O.A.

Dénoncé GUÉNIN est arrêté le 25 mai 1944. Transféré à Dachau dans le convoi du 2 juillet 1944 appelé aussi « Train de la Mort ».

Le 23 octobre 1944, il perd la vie à Flossenburg, brûlé vif par ses bourreaux.

Source : Mme P. BIZZARI

Pascal BARON A.1569

Le café Paulen et la Résistance

Dès le début de la Résistance, les époux PAULEN propriétaire du café de « La Boule d'Or » à Saint-Julien -les-Villas accueillent dans l'arrière-salle de leur café la Résistance de différents réseaux afin que les patriotes puissent y tenir des réunions en toute sécurité.

Les époux PAULEN prennent des risques majeurs en facilitant ces contacts et permettent à l'action clandestine des Résistants de s'effectuer avec un maximum d'efficacité.

Grâce à leur action, le café de la Boule d'Or est considéré comme un haut lieu de la Résistance.

Commentaire :

Les Réunions de plus de 3 personnes étaient interdites sous peine d'arrestation.

On comprend pourquoi Jean MOULIN fût arrêté à la suite d'une telle réunion à Caluire, Rhône.

Source : Mme P. BIZZARI

Pascal BARON A. 1569

Chaînon manquant

† le 5 mai 1858 à Gien - Loiret

de Jean Baptiste DUMETZ, journalier 70 ans o à Troyes époux de Marie GAUTHIER;

Source :

Successions du Loiret page 59/155

Marie-Claude VAILLANT A. 2209



La courte carrière de Louis Desprez (1861-1885)

« Les Lettres ! Il n'y a que cela au monde.¹ »

Par Colette Cordebar A. 2518

Impertinent, provocateur, travailleur infatigable malgré sa santé délicate, Louis DESPREZ a côtoyé les grands écrivains de son temps. Une rue de Bar-sur-Aube et celle de Rouvres-les-Vignes qui mène à sa maison restaurée et agrandie rappellent son nom.

Biographie

Louis Marie DESPREZ naît en 1861 à Chaumont où son père, de Bourdons-sur-Rognon, est professeur agrégé de grammaire. Des enseignants et des gens de droit figurent parmi ses ancêtres. Sa mère, Marie Jeanne Antoinette SARAZIN, chaumontaise, meurt en couches alors que Louis n'a que trois ans.

Il connaît une enfance difficile ; une chute à l'âge de 10 ans le rend infirme, atteint d'une coxalgie évoluant vers l'ankylose. Immobilisé durant de nombreuses années, il se réfugie dans les livres. Lorsqu'il pourra être scolarisé, il collectionnera les prix d'excellence.

Après avoir fréquenté le lycée de Chaumont, il poursuit ses études à Chartres où son père, remarié en 1875, a été nommé inspecteur d'académie. Il échange lettres et poèmes avec les frères Lucien et Henry FÈVRE,¹ Haut-Marnais eux-aussi et commence à Paris des études de droit et d'histoire qui ne l'intéressent guère.

L'éditeur STOCK évoque un jeune homme « petit, boiteux [qui] ne pouvait marcher sans l'aide d'une canne et d'un appareil orthopédique ; cheveux très roux, moustache épaisse, chevelure en forme de punch, yeux bleus un peu enfantins. Très doux, très intelligent, l'air très modeste mais l'allure un peu province. Malgré cette apparence, un grand charme émanait de sa chétive personne, il s'imposait tout de suite par l'autorité de son esprit et par l'étendue de ses connaissances littéraires. [...] Le vêtement était simple, rustique même : son corps maigre était enveloppé d'une redingote confectionnée par le tailleur de son village et sa tignasse flamboyante, aux cheveux drus, était enfouie dans un chapeau haut de forme à la couleur mate, crêpe de deuil. [...] Très gentil, très franc, il était charmant, de commerce sûr et fort agréable.² »

Vivant de très petites rentes héritées de sa mère, Louis DESPREZ réside à mi-temps dans l'Aube, rue de Vignory à Rouvres-sous-Lignol,³ aux confins de l'Aube et de la Haute-Marne, avec une grand-tante, Anne Marie Charlotte SARAZIN-POTHIÉ, veuve d'un juge de paix. Il est propriétaire en indivision d'une petite maison avec pressoir et cellier, attenante à « un jardin un peu en pente, planté de pommiers et qui se terminait par une tonnelle. Il fait cultiver quelques arpents de vignes.⁴ »

Six mois de l'année, il partage à Vincennes 3, rue de l'Hôtel de ville, l'appartement de Lucien FÈVRE, alors à l'École des mines. On dit que lorsqu'il ne put plus monter les cinq étages, le concierge le portait dans ses bras. Il fréquente des écrivains et est reçu au Grenier d'Edmond de GONCOURT.

1-Lettre à Henry Fèvre du 30.6.1882 — dans *Lettres inédites de Louis Desprez à Émile Zola* avec préface de Guy Robert — Société d'édition Les belles lettres - p.12

2-Stock - *Mercure de France* — 1.10.1934 p. 68

3-Recensé ensuite Rouvres, aujourd'hui Rouvres -les-Vignes

4-Stock — *op. cit.* p. 69

La Locomotive

Avec Henry FÈVRE, encore au lycée de Chaumont et qui partage ses jeux littéraires, Louis compose un recueil de vers signé FÈVRE-DESPREZ, d'abord intitulé *Le livre des jeunes* puis *La locomotive*⁵:

« [...] On va trouver aussi mon bouquin téméraire,
Car l'audace a le tort de marcher le front haut ;
Qu'on s'y brûle les doigts cela pourrait se faire ;
L'idée est assez fière et le vers assez chaud. »

On y lit d'abord des évocations de l'Histoire et des grands hommes, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin de l'Empire, en alexandrins bien rythmés. Puis retentit l'éloge du Naturalisme présenté comme accompagnateur du Progrès :

« Le poète, fouillant et les champs et la rue,
Trouve l'homme partout même sous le haillon ;
Il faut que chaque vers soit un soc de charrue
Qui laboure une terre et qui creuse un sillon. » (*Naturalisme*)

Et soudain, des sonnets pleins de délicatesse :

« Dans ce regard profond je vous donnai mon âme.
Par contre quels trésors m'avez-vous donc laissés ?
Rien qu'un petit sourire, ô Jeanne, et c'est assez. » (*Échange*)

« Et je dis que sur terre il est trois douces choses
Qui méritent nos chants, nos regrets et nos pleurs :
L'amour, la poésie et le parfum des fleurs. » (*Philosophie*)

Refusé par trois éditeurs, le recueil sera finalement accepté chez FLAMMARION et publié au printemps de 1883. Louis en adresse un exemplaire à Émile ZOLA avec qui il correspond depuis près d'un an.

Les lettres à Émile Zola

La première est datée du 7 juin 1882. DESPREZ sollicite un rendez-vous en vue d'obtenir des conseils pour l'écriture d' « une étude assez étendue sur [ses] romans et ceux de M. Alphonse DAUDET à laquelle il travaille « depuis quelques mois ». Il ne saurait « portraiturer des écrivains sans les avoir vus. » À Henry FÈVRE, le 30 juin : « J'ai vu ce mois-ci Alphonse DAUDET et Émile ZOLA. J'ai conversé longuement avec chacun d'eux, désireux de saisir leur physionomie. Je les tiens ». Ces deux entrevues ont été, selon lui, accordées à un « imbécile [...] qui a bafouillé pendant deux heures⁶ » tant il était ému.

Suivront d'autres lettres au « cher Maître », expédiées de Rouvres, de Vincennes ou encore de Paris,⁷ dans lesquelles le jeune audacieux se permet de souligner la rigidité du Naturalisme.

Tout en demandant à ZOLA des précisions sur ses romans ou ses articles de presse, DESPREZ passe en revue les publications contemporaines dont il fait la critique sans indulgence.

L'évolution naturaliste

Il achève son étude, *L'évolution naturaliste*, en avril 1883. S'il admire les grands auteurs, il ne manque pas de remarquer : « M. Alphonse DAUDET s'obstine à conserver dans ses livres une charpente romanesque vermoulue ; [...] M. ZOLA bâtit trop ; [...] les GONCOURT ont le tort de choisir des cas trop exceptionnels⁸... ».

Après un premier chapitre consacré au roman, le second traite de la poésie, un autre du théâtre qui « attend encore la pleine réalisation de la formule nouvelle⁹ ».

5-Fèvre-Desprez – *La locomotive* – Marpon Flammarion 1883

6-Lettre à Zola du 25.8.1882 – G. Robert, op. cit p. 51

7-22, rue Berthollet

8-Guy Robert – op. cit. p. 20

9-Ibid. p.24

Cinq éditeurs, certains recommandés par ZOLA, refusent le manuscrit. DESPREZ avoue : « J'ai été un peu contrarié. On ne se résigne pas du jour au lendemain à donner aux mites un travail d'une année, même inférieur.¹⁰ »

Tout en reconnaissant qu' « à vingt-deux ans, on ne peut pas avoir la prétention de publier un chef-d'œuvre,¹¹ » ce tout jeune homme écrit avec une étonnante lucidité : « Impossible de nier sans aveuglement l'élargissement de notre société, l'avènement de la démocratie. Dans vingt ou trente ans, les masses sauront lire. Le niveau de l'instruction montera et, avec ce progrès, naîtront des besoins nouveaux. La France s'américanise : les lettres françaises s'américaniseront.¹² »

Il ne renonce pas. L'ouvrage paraît chez STOCK en mars 1884.

Autour d'un clocher

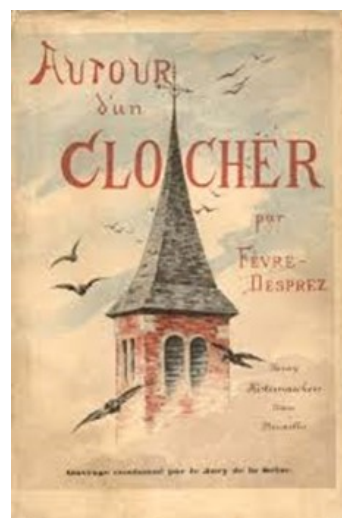
Les préceptes énoncés dans cette étude sont appliqués à un roman « naturaliste et d'observation¹³ », écrit en collaboration avec Henry FÈVRE.¹⁴ *Autour d'un clocher* est proposé à l'éditeur en même temps que *L'évolution naturaliste*, au motif que « des théories ont peu de poids sans une œuvre à l'appui et d'ailleurs, [l'auteur] compte sur le scandale abominable qu'*Autour d'un clocher* va produire, peut-être une intervention policière, pour faire vendre *L'Évolution naturaliste* à deux mille ».

STOCK refuse le second livre. Louis insiste : « Osez donc, morbleu ! Vous n'allez pas rechigner devant quelques gros mots, comme les bourgeois. [...] Nous escamoterons FÈVRE sur l'acte ; c'est convenu entre lui et moi ; il est mineur et ses parents sont rétifs aux belles-lettres ; ça pourrait créer des difficultés¹⁵ ».

L'échange épistolaire montre un éditeur parisien sans indulgence dans la justification de son refus malgré le réel intérêt que suscitent les jeunes talents. Il relève « de très bonnes choses, mais perdues, englobées ... » et souligne le manque de construction, les maladresses, la permanence des grossièretés. « Pourquoi s'attacher, ne voir et ne montrer un village qu'en érection, d'un bout du livre à l'autre¹⁶ ? » Ce village, c'est Rouvres-sous-Lignol, rebaptisé Vicq-les-deux-églises. Colombey n'est pas loin.

Henry CÉARD¹⁷ y retrouve des souvenirs d'enfance : « Oui, je les juge très exacts vos habitants de Vicq. Avec la mesquinerie de leurs rancunes, la bassesse finaude de leurs intérêts, la grossièreté de leurs vengeances, l'épique médiocrité des aventures qui les divisent, vous m'avez représenté les villages du département de l'Aube tels que je les connais. Les voilà bien comme me les montrent mes souvenirs de collégien en vacances, les voilà avec le drame politique et religieux qui les secoue toute l'année, la brusque tragi-comédie qui les bouleverse d'une façon continue, les uns à côté des autres, tout le long des grandes routes¹⁸ ».

DESPREZ évoque les deux mois passés en tête-à-tête avec FÈVRE à modifier le manuscrit : « Nous gueulions comme des enragés. C'est alors que nous avons risqué pas mal d'anecdotes authentiques mais grotesques qui ne faisaient pas partie du premier texte. [...] Mes paysans sont très carnavalesques, c'est le petit vin qui fait ça. Pour juger *Le clocher*, il faudrait connaître nos vignobles.¹⁹ »



10-Lettre à Zola du 15.7.1883 – Ibid. p. 72

11-Lettre à Stock du 27.7.1883

12-*L'évolution naturaliste* p. 13

13-Henry Fèvre, *La vie d'un homme de lettres* – mémoires inédits

14-Fèvre est mort à Riaucourt, Haute-Marne, le 14.7.1937

15-Lettre à Stock du 6.2.1884 – *Mercur de France* – op. cit. p. 80

16-Lettre de Stock à Desprez du 12.2.1884 – *ibid.* p.37

17-Henry Céard, poète, écrivain, journaliste dont la famille est auboise, possédait une maison à Dienville.

18-Lettre à Louis Desprez citée par R. Frazee dans *H. Céard, idéaliste détrompé* - p.92 note 1

19-Lettre à Stock du 24.2.1884 – *ibid.* p. 92

Henry FÈVRE se chargera de la réécriture finale dans un « style assez gai et primesautier²⁰ imité d'un XVI^e siècle absolument fantaisiste, du reste, qui permet de remplacer ils mangèrent de bon appétit par ils bâfrèrent comme des goinfres.²¹ »

Autour d'un clocher est publié en Belgique par KISTEMAËCKERS. Le propos est si osé - les amours d'un curé de campagne et d'une institutrice laïque - et le langage si cru que tous les volumes sont saisis. Les deux amis s'attendent à être poursuivis. Après une courte période d'hésitation, Louis assume seul la paternité afin de protéger son ami mineur.

Le procès

Il se présente aux Assises comme vigneron, assure en partie sa défense, peu confiant dans « les finaseries » de son avocat²² et expose ses théories naturalistes. L'éditeur refuse de comparaître.

Verdict : une condamnation à un mois de prison et mille francs d'amende pour outrage aux bonnes mœurs et pornographie. Même peine pour l'éditeur.

PÉLADAN écrit : « La France, redevenue barbare, assassine ses écrivains : le jury immole DESPREZ aux bonnes mœurs d'une société qui patente les lupanars.²³ »

Déjà très affaibli par les excès de sa vie parisienne, l'écrivain est incarcéré à Sainte-Pélagie, le 10 février 1885. DAUDET et ZOLA tentent de le tirer d'une geôle partagée avec des « escarpes », des assassins, des voleurs. Il passe à l'infirmerie « dix-huit heures sur vingt-quatre au lit avec un cataplasme inoffensif sur [ses] douleurs, à boire de la tisane pectorale, [...] sans journaux, sans visites²⁴ ». Ses amis du monde des lettres obtiennent son transfert dans le quartier des politiques, « le pavillon des princes ».

Il écrira : « Ce dont je souffrais le plus, c'était la crasse de l'endroit. Il fallait ou se mettre la tête sous un robinet de cuivre d'où dégoulinait un tout mince filet d'eau, ou remplir de vasette la gamelle à tout faire et se débarbouiller dans sa mangeoire.²⁵ »

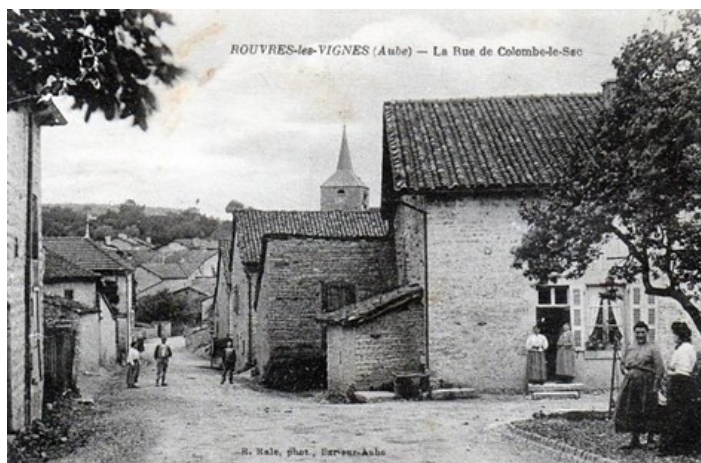
Une fin prématurée

Quelques jours après sa sortie de prison, « éreinté, positivement malade », DESPREZ rend visite à ZOLA puis rentre à Rouvres. Il ne peut bientôt plus se déplacer ; on lui plâtre une jambe après une tentative de redressement sous anesthésie au chloroforme, une « ignoblerie²⁶ » ; la phtisie progresse, il tousse de plus en plus.

Après une légère amélioration de son état au cours de l'été, il écrit : « Je travaille, mais lentement et sans me satisfaire. [...] Ils [les romanciers et les poètes contemporains] commencent à m'emmerder avec leur spleen et leur dégoût. Je ne vois pas la vie en optimiste mais mon pessimisme est d'autre qualité que

le pessimisme de CÉARD : l'existence ne me paraît pas imbécile, elle me paraît saignante et cruelle.²⁷ »

La description qu'il fait de son état est effrayante : « Je suis toujours dans le lit, enfermé de la tête aux pieds dans une longue boîte en forme de cercueil, où l'on est très mal et qui m'immobilise. [...] J'ai presque chaque matin des éblouissements et chaque soir de la fièvre, sans goût d'écrire, lisant à peine, pleurant l'ancienne ardeur, éteint. » Il ne perd cependant pas l'espoir d'une guérison : « Nous en sortirons, nous regravirons la pente, nous aurons encore des jours de travail et des jours de lutte²⁸. »



20-Henry Fèvre, Mémoires, op. cit.

21-Lettre à Zola du 27.5.1884 – G. Robert, op. cit. pp. 90-91

22-Laguerre, collaborateur de Clémenceau à *La Justice*, défenseur attitré des socialistes et des anarchistes dont Louise Michel [héroïne de la Commune de Paris en 1871] – G. Robert – op. cit. p.95

23-Cahiers naturalistes 1985 p.147, note 11

24-Lettre à Zola du 16.2.1885 – G. Robert - op. cit. p. 102

25-Louis Desprez – *Mes prisons par un naturaliste - L'événement* du 17.3.1885 (G. Robert écrit « *Mes prisons, souvenirs d'un pornographe* » – op. cit. pp.37 et 112)

26-Lettre à Henry Fèvre du 11.6.1885 citée par G. Robert op. cit. p.45

27-Lettre du 3.9.1885 citée par G. Robert, op. cit. p.45

28-Lettre du 6.11.1885 – ibid. pp. 119-120

Le 2 décembre, il rédige une dernière lettre à son cher Henry FÈVRE : « Je souffre comme un damné, car rien n'est si terrible que de ne pas respirer et rien n'est si terrible encore que de se sentir impuissant. [...] Ah ! Les gredins de bourgeois à préjugés, à qui je dois cette torture en partie, ce parquet, ce préfet de police, ces gardes-chiourme, si j'en crève, promets-moi de leur foutre une dégelée de coups de trique. ²⁹ »

Tordu et amaigri, Louis DESPREZ meurt à Rouvres le 6 décembre 1885. L'acte de décès est signé par des voisins. M^{me} POTHIER, sa grand-tante, envoie un court billet à Henry FÈVRE : « Je viens vous apprendre une triste nouvelle. Louis est mort ce matin à trois heures sans agonie ; il s'est éteint comme une chandelle.

Vous en ferez part à M^r votre frère. Je ne peu [sic] vous en dire davantage ³⁰ ».

ZOLA publie un article dont le ton préfigure le fameux « J'ACCUSE » qu'il écrira treize ans plus tard. Il met en cause les politiques, les juges et le jury bourgeois : « Le pauvre enfant me hante [...] dans ce corps chétif d'infirme, brûlait une foi ardente. Il croyait à la littérature, ce qui devient rare. [...] Ceux qui ont tué cet enfant sont des misérables. ³¹ »

Réaction un peu tardive pour CÉARD qui ne manquera pas, en 1899, d'accuser ZOLA de dépenser pour DREYFUS, « écrivain au-dessous du pire », l'encre qu'il économisa pour DESPREZ, homme de lettres, un des plus ardents défenseurs du Naturalisme, « coupable seulement d'avoir été un élève trop docile et d'avoir usé sans assez d'originalité des moyens littéraires enseignés par le Maître ³² ».

Dans sa courte vie, Louis DESPREZ a été poète et romancier mais aussi chroniqueur littéraire pour *Le Réveil*, *L'événement*, *La Revue indépendante*, *Le Mot d'ordre*.

« Repoussé de tant de plaisirs, il avait reporté sur l'art toutes ses affections, toute sa sensibilité. [...] Il avait un immense désir de gloire. ³³ »

Les propriétaires actuels de sa maison de Rouvres ont apposé sur la façade une plaque rappelant le souvenir de l'éphémère occupant. Ils entretiennent sa tombe et celle du couple POTHIER.



Maison de Louis Desprez

Et sa tombe au cimetière de Rouvres-les-Vignes

Photos de l'auteure



²⁹ -Ibid. p. 46

³⁰ - G. Robert, op. cit. p. 46

³¹ - Zola – Louis Desprez – *Le Figaro* du 9.12.1885

³² - Henry Céard – Némésis – *L'Événement* du 16.9.1899

³³ - Maurice nécrologie – *La revue contemporaine*, décembre 1885

Société populaire dans l'Aube:

Violence, terreur et terrorisme

Par Aurélie Louis

La Révolution va offrir au peuple français la possibilité de participer à la vie publique et politique du pays. La politisation des campagnes n'est que la traduction de querelles anciennes dont la principale source de conflits est l'exploitation des biens communaux. L'engouement pour le débat politique et public va être à l'origine de la création des premiers clubs et des sociétés populaires. L'idée qu'un noyau de personnes se serait réuni pour discuter de certaines affaires du pays, selon H. Labroue, le club serait le prolongement d'une association plus ou moins maçonnique¹. Paris, ces clubs attirent des meneurs obscurs, des hommes audacieux qui n'ont pas réussi à s'imposer dans la vie politique. Des députés patriotes avaient pris l'habitude de se réunir pour discuter des problèmes à l'ordre du jour lors des séances aux Etats généraux. C'est ainsi que se forme le club Breton. Il ouvre ses portes en novembre 1789 au couvent des Jacobins sous le nom de « Société des Amis de la Constitution ». A travers son exemple, d'autres clubs se créent : le club des Cordeliers en avril 1790, le club des Indigents en mars 1791 puis ils seront dans toutes les villes bientôt affiliés à la société mère, le club des Jacobins².

Dès 1789 et jusqu'à la chute des Girondins le 2 juin 1793, l'unité d'action des clubs et des sociétés populaires se constitue autour de la société mère. L'idéologie s'affirme et donne naissance à une pratique politique. Après le 10 août 1792, une épuration parmi les Jacobins s'effectue tandis qu'une seconde génération de sociétés populaires apparaît. L'unité d'opinion devient le facteur essentiel de l'action du gouvernement révolutionnaire. Les clubs et les sociétés populaires deviennent un outil de propagande pour diffuser les idées révolutionnaires dans les campagnes. De juin 1793 à la chute des Robespierriens le 9 thermidor [27 juillet 1794], nous entrons dans une phase d'hégémonie politique du jacobinisme comme organisation et pratique politique. Le réseau de sociétés devient l'armature du parti. Elles seront tantôt un instrument de la violence, tantôt des « puissantes auxiliaires » au service de la T(erreur) qui mènera le pays jusqu'au terrorisme et à la dictature sous l'impulsion de Robespierre. Elles seront aussi des « sentinelles vigilantes » dans la surveillance et l'épuration des administrations dans les nouvelles circonscriptions administratives.³

La Terreur avec une majuscule désigne la période de la Révolution française tandis que la terreur avec une minuscule peut être appliquée à une large gamme d'événements⁴. Nous tenterons d'expliquer de quelle manière se traduit la Terreur dans l'Aube à travers les sociétés populaires, organe politique de la terreur.

Les sources de la série révolutionnaire aux Archives départementales de l'Aube attestent d'une grande vitalité des sociétés populaires dans notre département même si beaucoup de procès-verbaux des séances ne nous sont pas parvenus⁵.

A/ Organisation du réseau des sociétés populaires dans le département de l'Aube (1790-1794)

Les premières sociétés populaires apparaissent en France à partir de 1790⁶. Dans l'Aube, nous comptons quatre sociétés entre août 1790 et juin 1791 (Troyes, Bar-sur-Seine, Ricey Haute-Rive et Brienne). Cette période assez courte marque le premier jacobinisme. Mais c'est à l'automne 1793 que le mouvement connaît un réel succès à Paris et en province. 80 % des communes du département de Paris forment leur société au début de l'an II [septembre 1793]⁷. Dans l'Aube, 1/3 d'entre elles apparaît entre mars et décembre 1793. C'est l'apogée des socié-

¹ H. Labroue, « Les Origines mesmériennes du club des Jacobins de Bergerac », *La Révolution française*, n°14, avril 1913. Le duc d'Orléans était le Grand Maître du Grand Orient de France à la veille de la Révolution française.

² G. Lefebvre, *La Révolution française*, Paris, PUF, 1989, p.380. Louis de Cardenal estime à 3 097 le nombre de clubs jacobins en France. M. Chobant estime à 6 à 7 000 le nombre de clubs en France.

³ Cf. circulaire du Comité de salut public en date du 16 pluviôse an II [4 février 1794].

⁴ Patrice Gueniffey, *La Politique de la Terreur, essai sur la violence révolutionnaire, 1789-1794*, Paris, Fayard, 2000, p.13.

⁵ Alfred Bardet, « La Société républicaine et montagnarde des sans-culottes de Villenaux-la-Grande », *Annuaire de l'Aube*, 1893, p.69. Les archives municipales de Villenaux ne conservent que le premier registre des délibérations contenant les procès-verbaux de 178 séances du 23 frimaire an II au 6 vendémiaire an III. [du 13 décembre 1793 au 27 septembre 1794]. De 1849 à 1986, 400 ouvrages et articles sont consacrés aux sociétés populaires.

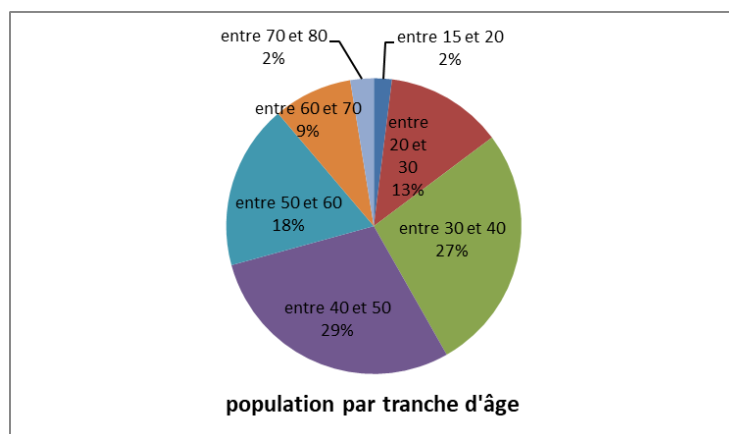
⁶ Cf. Annexe. Liste des sociétés populaires recensées dans l'Aube. A.D.Aube, L 327. Etat des sociétés populaires existantes dans le district d'Ervy à l'époque du 28 ventôse an II [18 mars 1794].

⁷ Raymonde Monnier, « Les Sociétés populaires dans le département de Paris sous la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 278, 1989, p.358

tés populaires devenues institutions révolutionnaires à part entière. Le phénomène touche désormais des petites localités et les couches sociales plus populaires. On peut parler d'un réseau jacobin car toutes ces sociétés ont adopté la même dénomination (société populaire ou société populaire et républicaine). Il y a des sociétés plus tardives qui émergent après janvier 1794 (au nombre de six). Il existe quatre-vingt-dix sociétés populaires recensées en Dordogne, 139 dans le département du Vaucluse tandis que dans l'Aube seulement 33 ont été identifiées.⁸ Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'en existe pas d'autres mais qu'elles n'ont pas encore été découvertes. Les sociétés populaires note Jean-Luc Marais se sont surtout développées là où on était républicain mais aussi où existait une habitude associative. Il faut aussi prendre en compte la particularité des données géographiques et humaines et la singularité des pratiques politiques. Le nombre de sociétés populaires est estimé à environ 5 000 dans un réseau de 44 000 communes (nombre approximatif des communes françaises en l'an II)⁹. Tous les districts de l'Aube possèdent plusieurs sociétés. Quatre sociétés ont été dénombrées dans les districts de Nogent-sur-Seine et d'Arcis-sur-Aube tandis que le district d'Ervy en compte quinze. Les dates de création coïncident avec l'envoi d'un détachement de l'armée parisienne par le commissaire Rousselin, proche des idées de Danton. Le district d'Ervy est surnommé la petite Koblenz par ce dernier.¹⁰

Chaque société doit dresser la liste de tous les membres qui la compose d'après la loi de la Convention nationale relative aux sociétés populaires du 25 vendémiaire an II [16 octobre 1793] (cf.art.5).¹¹ Il est difficile de connaître le nombre exact des membres car les admissions s'effectuent au fur et à mesure. Mais nous pouvons dire qu'il y a eu pas moins de 2 000 membres dans l'Aube. Les deux plus importantes sociétés sont celles de Bar-sur-Seine (chef-lieu de district) et de Villenauxe, derrière celle de Troyes avec plus de 400 membres.¹² Même les plus petites paroisses possèdent leur société : Soulaines (9 membres) et Vosnon (14 membres). J. Bernet parle d'un jacobinisme rural dans le sens où certaines sociétés comme Clérey ou Piney étaient affiliées à Troyes elle-même affiliée au club des Jacobins.

La composition sociale des sociétés est aussi diverse que leurs choix d'orientations idéologiques et politiques au moment de leurs créations. Chaque liste nous donne de précieux renseignements sur les noms et prénoms de chaque membre, leur âge, leur lieu de naissance, leur métier avant et après 1789 et la date de leur adhésion. L'étude porte sur 1 015 personnes recensées. Il s'agit de sociétés exclusivement masculines pourtant il existe des clubs de femmes mais aucun n'a été recensé dans l'Aube.¹³ Ils sont âgés entre 15 et 80 ans. Les plus jeunes rentrent grâce à leur père, leur oncle ou leur cousin. Les membres âgés entre 30 et 50 ans représentent plus de la moitié des adhésions (50%). C'est la part de la population active. La part de la population âgée entre 50 et 60 ans n'est pas négligeable (18%). Ces trois tranches de population représentent 84 % des adhésions. Nous notons toutefois que les membres âgés entre 20 et 30 ans ne représentent que 13 % car beaucoup d'entre eux sont envoyés à la défense de la patrie et font partie des premières réquisitions. Il y a des disparités entre les sociétés. A Bernon, les personnes âgées entre 60 et 70 ans représentent 20 %. A l'inverse à Vosnon, la part des 15-20 ans représente 14 % alors que la moyenne est de 2% pour l'ensemble des sociétés.



⁸ Louis De Cardenal, « Les Sociétés populaires de Monpazier (Dordogne) 1790-1795 », *Notices, Inventaires et documents, Etudes et documents divers*, Paris, 1924. G. Lefebvre, *La Révolution française*, Paris, PUF, 1989, p.380. Le département du Vaucluse compte 154 communes et 139 sociétés populaires. De ces sociétés, Quatre vingt-trois au moins ont été fondées avant le 31 décembre 1792. Le Gard est composé de 382 communes. Cent trente-deux sociétés ont été dénombrées, quarante-sept ont été fondées avant le 31 décembre 1791.

⁹ Jean Boutier, Philippe Boutry, « La diffusion des sociétés politiques en France (1789-an III), une enquête nationale, *Annales historiques de la Révolution française*, septembre-octobre 1986, n°266, p.388.

¹⁰ J. Bernet, « Aux sources de la sociabilité politique contemporaine : les clubs de Jacobins sous la Révolution française (l'exemple champenois et picard, 1789-1795) », *Annales historiques de la Révolution française*, septembre-octobre 1986, n° 266, p. 487.

¹¹ A.D.Aube, L 327.

¹² Mgr Joseph Roserot de Melin, *Le Diocèse de Troyes des origines à nos jours, (IIIe siècle-1955)*, Troyes, 1957, p. 224.

¹³ La plus célèbre société féminine est créée par Claire Lacombe en mai 1793 : la société des citoyennes républicaines révolutionnaires.

Les sociétés populaires accueillent des membres des communes voisines ou des communes de départements limitrophes. Ainsi les Barséquanais côtoient les habitants de Châtillon-sur-Seine, de Rouvrais, de Laignes, de Ville-sur-Arce, de Villemorien ou encore de Bourguignons. Sur les 79 membres de Bernon, un seul habite à Coussegrey. Il y a un brassage de population qui s'effectue. La société de Brienne en est un bon exemple. Nous constatons que très peu d'entre eux sont originaires de la commune et des alentours. Cela s'explique par la création des ateliers nationaux pour la fabrication de chariots et de caissons d'artillerie pour les armées de la République. Pas moins de 500 ouvriers ont travaillé dans les ateliers sur le site de l'école militaire¹⁴. Brienne a attiré une main-d'œuvre des quatre coins de la France et cette population a rejoint la société de Brienne : Mathieu Nicolas Corps, contremaître charpentier de la Marine né à Brest, Antoine Capigny peintre né à Novarin en Sardaigne. Nous pouvons même supposer que cette main-d'œuvre ait été à l'origine de la société. Nous retrouvons des professeurs et du personnel de l'école militaire parmi les membres : Nicolas Marie Marteau, professeur de mathématiques et des fortifications et François Xavier Blin, concierge, tous deux employés dans les ateliers.

On y vient en famille, en voisin. Il se forme des groupements de parenté ou de parentèle. A Saint-Mards-en-Othe, François Bouillancy (53 ans) vient aux séances avec ses deux fils Louis et François Philippe, âgés de 17 et 24 ans. Cinq membres de la famille Drouot côtoient trois membres de la famille Fromant. A Bernon, seize membres de la famille Chaulet font partie de la société populaire qui comptabilise 79 membres.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées : artisan, cultivateur, garde champêtre, menuisier, boulanger, juge, notaire, instituteur, marchand, vigneron... Si l'on en croit le jugement porté par le juge de paix du canton de Piney, « *la commune de Piney a dans son sein une société populaire composée de bons Sans-culottes cultivateurs sauf quelques fanatiques dont le scrutin épuratoire va faire justice. La municipalité et le conseil général sont composés aussi en partie de bons citoyens et en partie de fanatiques et d'égoïstes* ». ¹⁵ A Chaource ce sont surtout des artisans : charpentier, couvreur, tisserand, bonnetier, fileur, tanneur.

Certains exercent deux emplois : Pierre Annot, 27 ans (Bar-sur-Seine) est marchand épiciers avant 1789 et depuis juillet 1789 il est aussi adjudant de la garde nationale.

Si certains ont conservé leur profession, d'autres ont profité de la Révolution pour embrasser la fonction publique et politique. Les notaires ou les procureurs au bailliage entrent comme administrateurs du Directoire du district, du département de l'Aube ou deviennent officiers municipaux. Nicolas Chaponnet âgé de 44 ans, homme de loi avant 1789 devient administrateur du département de l'Aube, député à l'Assemblée Constituante et maire de Bar-sur-Seine. Jean Robert Verry, 57 ans (Bar-sur-Seine) exerce la profession de perruquier avant 1789 et devient juge de paix et officier municipal en 1791. Augustin Rabiat Fontenay âgé de 28 ans est clerc de procureur avant 1789 et devient maire de Maraye-en-Othe et administrateur du Directoire du district d'Ervy.

Il y a aussi des gendarmes, des militaires en exercice. Charles Abraham Laffertey membre de la société de Piney est capitaine au 1^{er} régiment de l'Aube. Quatre membres de Loches sont volontaires au 6^{ème} bataillon de l'Aube. Joseph Simon Darras, membre de la société d'Essoyes, soldat au régiment d'Ile-de-France avant 1789 devient commandant de la garde nationale puis chef de légion et finit juge de paix à Essoyes. Certains sont des soldats vétérans. Maurice Bourgoïn de Bernon, âgé de 34 ans soldat au régiment du Roi avant 1789 devient cultivateur. Antoine Choisselle de Brienne, âgé de 36 ans cordonnier a servi dans l'armée contre les rebelles de la Vendée. D'autres sont encore volontaires ou reviennent infirmes comme Antoine Jules Duc. Agé de 25 ans il est réformé et devient gendarme à Brienne. Enfin nous notons la présence de prêtres révolutionnaires et d'anciens moines venus rejoindre les sociétés : dans la société de Chaource, Jean Baptiste Nicolas Voisin ancien vicaire à Avirey, François Michel Girardot à Essoyes. A Bar-sur-Aube, l'ex-Oratorien Bouillé se fait baptiser dans l'église Saint-Maclou sous le nom de Démophile moins aristocratique.¹⁶ A Loches d'anciens moines embrassent une vie de laïcs. Jean Baptiste Rossignol, bénédictin demeurant à Metz devient desservant constitutionnel à Celles puis décide de devenir cultivateur et se marie. Pierre Nicolas Didier, âgé de 35 ans né à Neuville prêtre à Cirey (Haute-Marne) suit le même parcours. Nicolas Amiot, âgé de 28 ans bénédictin demeurant à Metz est revenu vivre chez son père. Il est fait prêtre constitutionnel en 1792, et dessert Mussy-sur-Seine comme vicaire pendant un an. Il abandonne ses fonctions le 17 frimaire an II [7 décembre 1793] et devient cultivateur à Loches auprès de son père. Pierre Defay se trouvait au séminaire de Langres avant 1789. Il continue à exercer un ministère jusqu'au 1^{er} mai 1791. Il choisit de devenir prêtre constitutionnel à Silvarouvres (Haute-Marne) où il reste jusqu'au 1^{er} floréal [20 avril 1794], époque où il a fixé son domicile à Loches après avoir renoncé à ses fonctions. Il est propriétaire cultivateur à Loches.

¹⁴ A.D.Aube, L 936. Séance publique du 9 ventôse an II [27 février 1794]. Arrêté du Comité de Salut Public du 30 pluviôse an II [18 février 1794].

¹⁵ A.D.Aube, L 327. Lettre adressée aux citoyens administrateurs du Directoire du district de Troyes par le juge de paix du canton de Piney en date du 1^{er} pluviôse an II [20 janvier 1794].

¹⁶ Mgr Joseph Roserot de Melin, *op.cit.*, p. 225.

Le déroulement des séances des sociétés populaires

Les réunions s'organisent dans les mairies ou des annexes. Les églises alors devenues « Temples de la raison » deviennent des lieux de réunion privilégiés capable de rassembler un grand nombre de participants. A Brienne, il ne reste plus que le mot société presque effacé sur le fronton de la façade principale pour rappeler son existence. A Troyes, il est prévu que les séances se tiendront dans l'église Saint-Urbain. Le sieur Milony architecte du département est chargé de faire les travaux nécessaires pour l'établissement de la société dans l'église sur autorisation du sieur Rousselin, commissaire civil national. Une levée extraordinaire de 25 000 livres est effectuée sur les riches de la commune de Troyes pour les frais de son établissement¹⁷.

On élit un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. On crée un comité de correspondance. Pour y entrer les postulants doivent être présentés par un patron et quatre membres après avoir signé eux-mêmes leur demande. Tous citoyens et toutes citoyennes ont le droit de venir écouter les débats même s'ils ne sont pas membres. Les enfants sont aussi autorisés. A Méry-sur-Seine, une des séances a été ouverte par un hymne patriotique chanté par un militaire passant dans la commune : « *le brave républicain a été applaudi et un membre ayant demandé qu'il en fut fait mention honorable, la société a arrêté cette mention, le militaire a été invité à se nommer. Il a dit s'appeler Louis Félix Daillerel chasseur à cheval de la légion de Mayenne* »¹⁸.

Les séances sont ordonnées selon un rituel : on fait l'appel, puis on adopte le procès-verbal de la séance précédente enfin on en vient aux questions du jour et on s'enquiert des nouvelles de Paris et des lois nouvellement promulguées.



B/ Instrument de la politique de la T(erreur), du terrorisme et de la censure

Gramsci définit le jacobinisme comme « l'union de la ville et de la campagne, de la bourgeoisie révolutionnaire et de la paysannerie ». Cette alliance a été payée au prix de deux lois : la loi du 17 juillet 1793 abolissant la féodalité et la loi du 29 septembre 1793 instituant le maximum général et l'économie dirigée.

Dès l'été 1793, l'idéologie du jacobinisme pénètre dans les mouvements populaires. « Cette idéologie est basée sur la liberté, l'égalité civile et la souveraineté nationale. Elles doivent assurer la régénération de l'homme et du citoyen et garantir la plénitude de son bonheur sur les solides fondements de la propriété et du libéralisme économique. L'organisation sociale a pour but d'assurer le bonheur individuel. Le salut public devient la loi suprême »¹⁹. La Convention met la Terreur à l'ordre du jour dès le 5 septembre 1793. Au préalable elle installe le tribunal révolutionnaire le 10 mars 1793. La terreur gagne les villages à l'automne 1793 : organisation de l'armée révolutionnaire le 9 septembre, établissement de la loi des suspects le 17 septembre, obligation du port de la cocarde tricolore

¹⁷ A.D.Aube, L 327. Pièce relative de la dépense à faire pour l'établissement de la société populaire en la ci-devant église de Saint-Urbain. En la séance publique du Directoire du département de l'Aube du 17ème jour du mois de frimaire l'an II [7 décembre 1793].

¹⁸ A.D.Aube, L 327. Extrait du registre des délibérations de la société populaire de la commune de Méry-sur-Seine. Séance du 20 prairial an II [8 juin 1794]. Présidence de Bertrand fils.

¹⁹ G. Lefebvre, *op.cit.*, p. 381.

le 21 septembre. Le 10 octobre, la Convention proclame officiellement que « le gouvernement de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix ». Les luttes pour le pouvoir et la décomposition de l'Etat inaugurent le règne de la Terreur anarchique dès le 2 juin 1793.

Il faut avant tout protéger la République contre ses ennemis au-dedans comme au-dehors. Les ennemis tout désignés sont : les prêtres, les malveillants (royalistes, modérés), les nobles, les contre-révolutionnaires. Dans une adresse envoyée aux municipalités, aux comités de surveillance et aux sociétés populaires, les administrateurs du département de l'Aube mettent en garde contre l'infiltration des prêtres et des nobles pour mieux empêcher la régénération de la société : « *Ennemis-nés de votre bonheur, voyez-les se glisser partout, dans les sections, dans les sociétés populaires, dans les temples, jusques dans vos foyers [...] Citoyens, défiez-vous de leurs discours artificieux : la perfidie est peinte sur leurs fronts, leurs mensonges sur leurs lèvres* »²⁰. La terreur est utilisée comme une stratégie prenant la forme de la simple menace de la violence jusqu'à l'intention de provoquer le degré de peur nécessaire pour l'accomplissement de son objectif : l'intimidation par la contrainte ou la soumission.

La répression terroriste réduit les adversaires à l'impuissance. On les supprime par l'épuration. Le représentant du peuple Bô a épuré l'état major de la garde nationale à Troyes car elle était « infestée par l'aristocratie ou le modérantisme »²¹.

Le fanatisme se cache dans l'obscurité. Les prêtres n'osent plus se montrer. Dans les campagnes, ils sont accusés d'entretenir l'ignorance et la crédulité. par le juge de paix du canton de Piney fait part de son opinion : « *En vrai républicain, je dois vous faire part de ce qui se passe et de ce qui s'est passé depuis environ un mois dans le canton de Piney. [...] j'ai reconnu qu'un grand nombre de citoyens sont bien disposés en faveur des principes républicains mais j'ai reconnu aussi avec peine que les prêtres ont encore de l'emprise sur beaucoup d'individus fanatiques. [...] « [...] je vous en fais ma dénonciation civique [...] et je suis persuadé que vous la prendrais en considération ; et que vous prendrais des mesures révolutionnaires convenables, pour nous débarrasser de nos prêtres, pour faire enlever les cloches, les argenteries, cuivre fer et pour faire punir les auteurs provocateurs et complices des troubles que je viens de vous rapporter, et enfin que vous ferait épurer nos autorités constituées, et alors nous vivrons en paix, nous serons tous amis et frères et nous dirons tous d'un commun accord, vive la république* »²²

La déchristianisation (consécration des églises au culte de la Raison) contribue à généraliser la Terreur. En octobre 1793, une foule de plus de 8 000 personnes s'est entassée dans la cathédrale pour renoncer à tout culte superstitieux et fanatique et demander que le temple soit consacré à la vérité et à la raison.²³ Elle se traduit par la suppression des symboles, des signes extérieurs de la religion (fermeture des églises, suppression de la sonnerie de l'Angélus). Mais cette déchristianisation sème la division au sein des classes populaires. Ils ne sont pas antireligieux pourtant ils adoptent le rapport de Robespierre sur les idées morales et religieuses à partir du 22 prairial an II [10 juin 1794]. Les hymnes civiques, patriotiques et à la liberté qui ouvraient les séances sont remplacées par un cantique en l'honneur de l'Être suprême.

On dresse la liste des gens suspects pour l'envoyer au représentant du peuple. Bannissement, internement, déportation, meurtre sont les conséquences de la terreur. Elle a pour particularité d'être l'application délibérée de la violence à une victime choisie en vue d'atteindre une cible²⁴. Par le sacrifice, il s'agit de rétablir la cohésion et l'unité ontologiques de la communauté²⁵. Paillot et Gillot tous deux soupçonnés sont condamnés à mort pour avoir correspondu avec des émigrés ou des prêtres réfractaires. Paratte horloger et son frère sont soupçonnés d'avoir porté de l'argent aux émigrés. Camusat directeur de la poste aux lettres est soupçonné d'avoir entretenu une correspondance avec des émigrés. Gaulard et Guyot notaires se sont évadés. Le Muet et de Lahuproye ont été condamnés à la déportation.²⁶ L'élimination systématique des ennemis du peuple est programmée par la loi du 22 prairial an II [10 juin 1794] qui inaugure « la Grande Terreur ». D'après les chiffres donnés par G. Walter, le tribunal révolutionnaire a jugé 2 277 prévenus et prononcé 1 216 condamnations à mort. Le nombre des exécutions est inférieur à une centaine pendant les quatorze premiers mois de son activité puis s'élève à une moyenne de 200 par semaine soit dix fois plus.²⁷ Après le vote de la loi du 10 juin, on prononce 79 % de condamnation à mort contre 26 % jusqu'en octobre 1793.²⁸

²⁰ Médiathèque Troyes, Cl.4°.17112, vol. 377. Adresse des administrateurs du département révolutionnaire de l'Aube aux municipalités, comités de surveillance, sociétés populaires, et à leurs concitoyens. Troyes le 11 floréal an II [30 avril 1794]. Signé Garnier président.

²¹ A.D.Aube, L 327. Questionnaire sur les comités de surveillance dans le district de Troyes (sd) octobre 1793 ?.

²² A.D.Aube, L 327. Lettre adressée aux citoyens administrateurs du Directoire du district de Troyes par le juge de paix du canton de Piney en date du 1^{er} pluviôse an II [20 janvier 1794].

²³ A.D.Aube, L 327. Questionnaire sur les comités de surveillance dans le district de Troyes (sd) octobre 1793 ?. Il avait été prévu d'inscrire en haut du portail l'inscription temple de la raison.

²⁴ Patrice Gueniffey, *op.cit.*, p.25.

²⁵ *Ibid.*, p.25.

²⁶ A.D.Aube, L 327. Questionnaire sur les comités de surveillance dans le district de Troyes (sd) octobre 1793 ?. Le citoyen Paillot a voyagé jusqu'à Koblenz. Les procès-verbaux de levée des scellés ont été envoyés au Comité de sûreté générale.

²⁷ Patrice Gueniffey, *op.cit.*, p.277.

²⁸ *Ibid.*, p.288.

- de la domination à la surveillance

Le grand décret du 14 frimaire an II [4 décembre 1793] fixe les objectifs du gouvernement révolutionnaire. Le gouvernement central est le centre unique de l'impulsion du gouvernement (art.1). Les liens qui unissent l'administration et sociétés populaires sont défendus. Nous passons très vite à un système de surveillance.

Les sociétés populaires se sont formées presque simultanément avec les comités de surveillance ou comités révolutionnaires (automne 1793). Ces dernières sont au nombre de 20 000 sur tout le territoire.²⁹ Les sociétés chargées au départ de surveiller uniquement les étrangers et les suspects obtiennent par un décret du 17 septembre 1793 un pouvoir pour arrêter tous les ennemis de la liberté. Les membres de la 7^{ème} section de Troyes diront : « *le plus beau compte que nous puissions vous rendre c'est l'anéantissement total du fanatisme dans cette section, les esprits commencent d'être à la hauteur de la Révolution [...]* »³⁰ Les membres du comité de surveillance de la commune de Piney ont le même discours : « *notre action ne s'arrêtera qu'après l'anéantissement de tous les traîtres* ». ³¹ Ils utilisent l'arme de la censure surtout à Troyes et à Piney.

Mais les sociétés populaires s'arrogent aussi un pouvoir de police et ses membres forment une bonne partie de cette infrastructure policière. Onze membres de la société de Bar-sur-Seine sont aussi membres du comité de surveillance. Les citoyens du Comité révolutionnaire du district de Troyes sont issus des huit sections du comité de surveillance de la ville de Troyes plus des citoyens issus des sociétés populaires comme le citoyen Mouillefer, bonnetier à Piney.³² Il y a cent-un comités dans le district de Troyes, dans certaines communes ils font défaut par manque de population ³³.

Il y a un sentiment de méfiance qui domine la société, non seulement à l'égard des ennemis de la Révolution, mais encore de ses propres membres. Les oppositions trouvent souvent leur origine dans la rivalité entre les individus. A Aix-en-Othe, une querelle a opposé le citoyen Chenu et la société populaire sur la propriété et la vente de parcelles de prés détenus par un dénommé Villeroi mort « *comme conspirateur contre la patrie, a mérité et subi la peine de mort, duquel les biens sont tombés à la nation* ». Le citoyen Chenu affirme détenir le bail à loyer ce à quoi un autre membre a observé que : « *la société devait s'empresse de donner connaissance à l'agent national près le Directoire du District d'Ervy de la teneur du présent procès-verbal, afin de le mettre à portée d'assurer à la République le véritable produit des dépouilles de prés en question par la présente année* ». ³⁴

Bien souvent les membres des sociétés essaient de déjouer les cabales, dénoncent les coupables et surveillent les ennemis du bien public existant hors la société. par le juge de paix du canton de Piney explique que « *le Comité de surveillance vient d'être formé et réorganisé. Il est composé de citoyens qui veulent le bien, qui veulent l'exécution des lois, mais qui n'ont pas la force d'élever la voix [...]* ». ³⁵Le représentant du peuple Bô a épuré les comités.

La surveillance s'effectue aussi au niveau des officiers municipaux. La société veille à « l'application des mesures révolutionnaires, la censure des délibérations des autorités élues quand elle les juge en contradiction avec le principe de la souveraineté populaire ». ³⁶

Un membre de la société de Piney a dénoncé un agent national de la municipalité d'Auzon occupé à faucher durant les jours de fêtes décadaires. La société a arrêté que cette municipalité serait dénoncée à l'administration du district qui serait invitée de la rappeler à l'observation des lois.

Elle s'immisce dans les affaires internes de la commune. La société populaire et républicaine de la commune de Soulaines envoie une lettre aux citoyens administrateurs du Directoire du district de Bar-sur-Aube au sujet de la démission du maire de la commune. Ce dernier Louis Noël entend retirer sa démission de sa fonction de maire et de reprendre l'exercice. Ces faits ont été rapportés par l'un des membres de la société. Le citoyen Noël a perdu la confiance de tous les patriotes qu'il ne peut être admis à reprendre l'exercice des fonctions de maire. ³⁷

Face à cette surveillance accrue, il y a des résistances. La loi condamne à six ans de fers quiconque ose troubler les sociétés populaires. Pourtant malgré les menaces, certaines municipalités forment des boucliers face aux pressions exercées par les sociétés populaires. A Bar-sur-Seine, la municipalité délivre un certificat de résidence à l'aumônier des Ursulines et le raye de la liste des émigrés malgré les protestations de la société populaire. ³⁸ A Piney, quatre-vingt-seize habitants présentent une pétition contre la fermeture de l'église. Il est arrêté que « nulle cérémonie ne

29-J. Tulard, J-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799*, Paris, 1987, p. 664-665.

30-A.D.Aube, L 327. Les membres du Comité de surveillance et révolutionnaire de la 7^{ème} section de Troyes aux citoyens Président et administrateurs du Directoire du district de Troyes. Troyes, le 12 germinal an II [1^{er} avril 1794].

31-A.D.Aube, L 327. Lettre des membres du Comité de surveillance de la commune de Piney au citoyen national près le district de Troyes en date du 2 germinal an II [22 mars 1794].

32-A.D.Aube, L 334. Lettre du représentant du peuple en date du 22 fructidor an II [8septembre 1794].

33-A.D.Aube, L 327. Le Comité de surveillance de la ville de Troyes est composé de plusieurs sections : 1^{ère} section dite Guillaume Tell, 2^{ème} section dite de la Montagne, 3^{ème} section dite révolutionnaire, 4^{ème} section dite de la fraternité, 5^{ème} section dite de la liberté, 6^{ème} section dite légalité, 7^{ème} section dite des sans-culottes et 8^{ème} section dite de la justice. Ces comités rendent des comptes aux administrateurs du Directoire du district de Troyes.

34-A.D.Aube, L 327. Questionnaire sur les Comités de surveillance dans le district de Troyes (sd) octobre 1793 ?.

35-A.D.Aube, L 327. Extrait du registre de la société populaire, commune d'Aix-en-Othe, séance du 25 messidor an II [le 13 juillet 1794], signés président Rivière, Baudouin, secrétaire/district d'Ervy

36-Raymonde Monnier, *op.cit.*, p.367.

37-A.D.Aube, L 327. Extrait du registre de la société populaire et républicaine de la commune de Soulaines, (sd) an II (?).

38-Mgr Joseph Roserot de Melin, *op.cit.*, p. 242.

sera faite ailleurs ». ³⁹ A l'inverse, les membres de la société populaire de Piney se sont plaints auprès de la société de Troyes que le maire et le procureur de la commune étaient venus revêtus de leurs écharpes lors du renouvellement de l'assemblée des membres du comité de surveillance. Le curé Lejeune a expliqué « *qu'ils ont usé de menaces et de violences pour faire nommer des individus à leur dévotion dans le comité* ». ⁴⁰

Un habitant de la commune de Brevonnes Simon Henry manouvrier, a échappé de peu au tribunal révolutionnaire à Paris grâce à la ténacité des habitants. Ces derniers se sont indignés dans une pétition de la dénonciation arbitraire dont il est accusé. On lui reproche d'avoir tenu dans un cabaret à Piney des propos contre-révolutionnaires. Il est arrêté le 7 février 1794 puis amené en la maison d'arrêt de la commune de Troyes où il a été interrogé le 11 février. La réquisition et les pièces sont envoyées à l'accusateur public le 21 ventôse an II [11 mars 1794]. Mais le 5 juin le Directoire arrête qu'avant de statuer définitivement sur la marche à tenir à l'égard du prévenu, les témoins dénommés dans la dénonciation seront entendus par le juge de paix du canton de Piney qui dressera le procès-verbal de l'audition. ⁴¹ Nous ne comptons pas moins de 500 000 suspects emprisonnés au terme de la loi du 17 septembre 1793. ⁴²

C/ Première maturation de la vie politique dans les communes rurales

- Rapport entre les sociétés : Quels échanges ? :

L'attachement des sociétés populaires à la société-mère est le socle unificateur. Il s'agit de constituer un vaste réseau d'alliances sociales et politiques pour isoler l'adversaire principal : l'aristocratie et la contre-révolution. Leur force vient des pratiques d'affiliation, de correspondance et de réunion entre sociétés d'un même canton et de fraternisation avec les militants et les clubs de la capitale. Les sociétés de Piney et de Clérey sont affiliées à celle de Troyes elle-même affiliée au club des Jacobins à Paris. La société de Villenaux est affiliée avec celle de Pont-sur-Seine puis de Nogent-sur-Seine. ⁴³ La société des amis de la Constitution des Riceys fait savoir qu'elle continuerait dans son affiliation et conserverait sa correspondance avec la société séante aux Feuillants : « *les traits de prudence de fermeté, de courage et de magnanimité qu'ont fait éclater les membres de cette société dans les circonstances les plus critiques n'ont pas permis aux membres qui composent la société des Riceys de balancer sur le choix* ». Elle souhaite traduire à travers son choix et malgré la division au sein de la société des jacobins la volonté de se réunir autour des vrais principes pour « *arrêter les menées sourdes des ennemis du Bien public, calmer les inquiétudes qu'elle a fait naître et renouer les liens de la fraternité* ». ⁴⁴

L'affiliation permet à la mentalité révolutionnaire de gagner les villages. Une société peut s'affilier avec ses voisins immédiats.

Si la société populaire est dans une ville de chef-lieu de district, elle a beaucoup plus de pouvoir (Troyes, Bar-sur-Seine). Certaines d'entre elles sont très actives : Villenaux, Bar-sur-Aube et Piney. Mais ces affiliations vont au-delà du département de l'Aube et de la Champagne. La société de Bergerac en Dordogne par exemple correspond avec 100 autres sociétés populaires de France comme Troyes, Bar-le-Duc, Dijon, Epinal, Langres, Melun, Nancy, Reims, Sainte-Menehould et Tonnerre. ⁴⁵

L'outil de propagande est le journal. Le « Moniteur » ou « le Patriote français » est régulièrement lu et commenté en séance. Il permet de suivre le mouvement des agitations du pays et des manifestations. Le zèle patriotique est entretenu par la lecture des journaux exaltant la valeur des défenseurs de la patrie. « La feuille villageoise » est lue par 300 000 français, c'est l'instrument de propagande préféré des Jacobins à partir de 1790. ⁴⁶

Les comités de correspondance, organe de propagande feront connaître tout ce qui peut intéresser l'ordre et la tranquillité publique. La société de Villenaux entretient des relations de correspondance avec celle de Provins : « *comblés de joie et de l'espérance que leurs frères de Provins les conduiraient au sommet de la Montagne qu'ils habitaient* ». ⁴⁷ Les sociétés publient des adresses et les diffusent à toutes les sociétés de France. Ainsi la société de Reims les informe qu'elle souhaite participer à l'anéantissement de la marine anglaise en ouvrant une souscription volontaire pour l'armement d'une frégate ; ce à quoi la société de Villenaux a applaudi vivement « *le*

³⁹-*Ibid.*, p. 242.

⁴⁰-A.D.Aube, L 327. Copie d'une lettre adressée à la société populaire de Troyes le 12^{ème} jour du 2^{ème} mois an II [2 octobre 1793]. Signés Lejeune, curé de Clérey, Batier, Le Duc, Cuny, Regley.

⁴¹-A.D.Aube, L 327. Séance du 19 pluviôse an II [7 février 1794] où étaient les citoyens Picard, Baucheron, Dauphin administrateurs, Loyez agent national et Gayot secrétaire. Extrait du registre de la société populaire de Piney contenant sous la date du 22 pluviôse an II [10 février 1794]. Séance du 17 prairial an II [5 juin 1794].

⁴²-Patrice Gueniffey, *op.cit.*,

⁴³-Alfred Bardet, *op.cit.*, p.51-52, p.54.

⁴⁴-A.D.Aube, L 327. Lettre adressée à Messieurs les administrateurs du département de l'Aube par la société des amis de la Constitution des Riceys (sd).

⁴⁵-Henri Labroue, *La Société populaire de Bergerac pendant la Révolution*, Société de l'histoire de la Révolution française, Paris, 1915, p.23.

⁴⁶-Jacques Solé, *La Révolution en questions*, Paris, Seuil, 1938, p.127.

⁴⁷-Alfred Bardet, *op.cit.*, p.53.

*généreux dévouement des patriotes de Reims qui voulaient eux-mêmes porter la mort dans le sein du tyran d'Angleterre ».*⁴⁸

- Formation de l'esprit public

Les sociétés populaires sont des lieux où la parole s'est libérée et où un certain esprit public s'est formé. Antoine de Baecque explique que les hommes de 1789 ont eu l'impression que le temps s'est accéléré. Il y a un espoir de voir en un instant que l'homme peut changer grâce à l'émancipation.⁴⁹ Le citoyen Jacquot instituteur à Piney a prononcé un discours en l'honneur des bienfaiteurs de l'humanité qui étaient l'objet de la fête de ce jour : « *il a retracé avec énergie les lumières des grands hommes qui ont travaillé à préparer le bonheur du genre humain. Il s'est étendu ensuite sur les bienfaits immortels de nos sublimes législateurs envers les parents de nos braves défenseurs ; sur l'extinction de la mendicité, et a fini par faire sentir tous les avantages du gouvernement actuel et particulièrement de l'instruction publique* ». Ce discours a été entendu avec le plus vif intérêt et a réuni tous les applaudissements de l'assemblée. La société en a arrêté la mention honorable et le citoyen président a témoigné au citoyen Jacquot au nom de la société « *toute la satisfaction qu'elle venait d'éprouver par les principes de morale et de vertu qu'il a développés ; l'a engagé à faire usage de ses talents et de redoubler de zèle pour élever les jeunes gens dont l'instruction lui est confiée dans des principes aussi purs, faits pour contribuer au bonheur de la société* ». ⁵⁰

- Rôle des sociétés populaires dans les communes, leur influence locale au point de vue économique et social :

La société populaire a joué un rôle important dans les communes. Elle a eu une influence locale au point de vue économique et sociale.

Une quarantaine de délibérations de la société de Villenauxe montre la préoccupation de ses membres aux questions de subsistance, d'approvisionnement en grains et autres denrées. La société est à l'origine de l'interdiction de confectionner de la « pâtisserie et du pain de luxe », de vendre du vin aux habitants de la ville. Des commissaires surveillaient le marché de distribution des grains.⁵¹

Elle joue un rôle de préparateur de la défense nationale. C'est un foyer de patriotisme comme l'atteste la liste des membres des sociétés. Elle assure la surveillance du recrutement, la correspondance avec les armées, assume l'instruction militaire de jeunes citoyens. Elle accorde des secours aux volontaires ou à leurs parents. Elle participe à la fabrication du salpêtre.

Elle organise des fêtes (culte de la Raison et de l'Être Suprême institué le 7 mars 1794). Elle invite les municipalités à célébrer les fêtes décadaires. Les municipalités de Montangon, Rouilly et Sacey ont annoncé que les fêtes étaient célébrées. En retour la société de Piney a arrêté « *la mention honorable de la conduite des municipalités et des citoyens des dites communes* ». ⁵² Le culte de l'Être suprême vise à donner une nouvelle impulsion à l'idéologie pour la Terreur. Il faut redéfinir en mars 1794 les fins et les moyens de la Révolution au moment où les victoires militaires et la fin des troubles intérieurs ne permettent plus la justification d'un terrorisme d'état orchestré par Robespierre lui-même.

Conclusion

Quelques jours avant le 9 thermidor [27 juillet 1794], le citoyen Bouillerot dans son discours prononcé dans l'église de Romilly-sur-Seine pour célébrer la réouverture de l'édifice au culte se réjouit que « *nos esprits ne seront plus comprimés par la violence, et nos bouches fermées par la terreur* ». ⁵³ L'état de la contrainte et de la peur s'est desserré. Le 9 thermidor met un terme à la politique de la Terreur. ⁵⁴ A Villenauxe-la-Grande, après avoir applaudi à la chute de Danton et de Camille Desmoulins, les membres de la société adressent à la Convention dès le 14 thermidor « *une adresse de félicitation à propos de l'exécution de Robespierre et de ses amis* ». L'adresse a été insérée dans le bulletin du 30 thermidor avec mention honorable.⁵⁵ La lecture du décret du 24 vendémiaire an III [15 octobre 1794] interdisant toute affiliation, agrégation, fédération, correspondance entre sociétés populaires sous quelque dénomination qu'elles existent ne soulève aucune protestation. Par la loi du 6 fructidor an III [23 août 1795], la Convention met fin définitivement à l'existence des sociétés populaires. Elle or-

48-Ibid., p.66.

49-Antoine de Baecque, *La Révolution française*, L'Histoire, 2014.

50-A.D.Aube, L 327. Extrait du registre des arrêtés de la société populaire et républicaine du canton de Piney, district de Troyes, département de l'Aube, séance du 20 messidor an II [8 juillet 1794].

51-Alfred Bardet, *op.cit.*, p.59.

52-A.D.Aube, L 327. Extrait du registre des arrêtés de la société populaire et républicaine du canton de Piney, district de Troyes, département de l'Aube, séance du 20 messidor an II [8 juillet 1794].

53Médiathèque, Troyes, fonds local, 79-XIV. Discours prononcé dans l'église de Romilly-sur-Seine, le 1^{er} thermidor, an III de la République [19 juillet 1794], par le citoyen Bouillerot, ministre du culte catholique.

54Patrice Gueniffey, *La Politique de la Terreur, essai sur la violence révolutionnaire, 1789-1794*, Paris, Fayard.

55Alfred Bardet, *op.cit.*, p.70.

donne par une loi la dissolution de tous les clubs et sociétés populaires, la fermeture de leurs locaux et le dépôt de leurs registres et papiers dans les archives municipales.

A la lecture des documents d'archives, on retrouve partout dans les clubs des villes et des villages le même leitmotiv, les mêmes idées. Elles auraient pu jouer un rôle considérable dans le domaine des idées philanthropiques et de liberté. Louis de Cardenal dira : « comme dans toutes les sociétés humaines, l'intelligence des uns trop souvent mise au service d'ambitions intéressées ne pouvait servir à l'ensemble ; la bonne volonté des autres se trouvait desservie par le défaut de valeur intellectuelle ». ⁵⁶ Les raisons qui les ont poussées à se rassembler sont différentes en fonction des individus : le dévouement à la chose publique chez un petit nombre ou simple orgueil, ambition, égoïsme chez beaucoup.

La Révolution a fait naître des vocations politiques dans les campagnes. Les sociétés populaires disparaissent en 1795 pour laisser place vers 1800 à d'autres formes de sociétés à vocation intellectuelle, artistique ou scientifique : sociétés savantes, sociétés des amis des arts, sociétés musicales, sociétés d'agriculture. Ces dernières sont nées sur les vestiges de l'Ancien Régime. Elles ont pour but de contribuer à la modernisation des structures agricoles et à l'amélioration des moyens de production. La Société libre d'Agriculture (de l'Aube) est créée le 19 juin 1798 à la suite d'une circulaire émanant du ministre de l'Intérieur datée du 3 floréal an VI (22 avril 1798).



56-Louis De Cardenal, *op.cit.*, p.65.

Annexe. Liste des sociétés populaires recensées dans l'Aube.				
District	Sociétés populaires	Date de création	Nb membres	Affiliation
Bar-sur-Aube	Bar-sur-Aube	-	-	
	Société populaire de Brienne-le-Château	12 juin 1791	76	
	Vendeuvre-sur-Barse	-	-	
	Société populaire et républicaine de Soullaines	30 octobre 1792	9	
Bar-sur-Seine	Société populaire régénérée de Bar-sur-Seine	1 ^{er} mai 1791	244	
	Société populaire d'Essoyes	10 décembre 1793	38	
	Société populaire de Loches-sur-Ource	21 décembre 1793	42	
	Société des amis de la Constitution des Ricey-Haute-Rive	Avril 1791 - octobre 1791 ?	-	
Troyes	Troyes/ Société des Amis de la Constitution	août 1790 jusqu'au 21 septembre 1792	30	Club des Jacobins
	Troyes/ Société des Amis de la Liberté et de l'égalité	après 21 septembre 1792	400	Club des Jacobins
	Troyes/ Société populaire et républicaine	26 septembre 1794	-	
	Estissac	-	-	
	Société populaire de Clérey	19 mai 1793	92	Affiliée à Troyes
	Société populaire de Piney	28 novembre 1793	89	Affiliée à Troyes
Nogent-sur-Seine	Nogent-sur-Seine	-	-	
	Société républicaine et montagnarde des sans-culottes de Villenauxe-la-Grande	13 décembre 1793	Plus de 150	
	Pont-sur-Seine	-	-	
Arcis-sur-Aube	Arcis-sur-Aube	-	-	
	Société populaire de Méry-sur-Seine	-	-	
Ervy-le-Châtel	Société populaire de Saint-Mards-en-Othe	10 juin 1792	59	
	Maraye-en-Othe	1 ^{er} mars 1793	-	
	Société républicaine de Chaource	10 août 1793	91	
	Société populaire d'Ervy	25 août 1793	107	
	Société populaire et républicaine de Rigny-le-Ferron	28 octobre 1793	84	
	Société populaire de Bernon	17 novembre 1793	79	
	Chenegy	20 novembre 1793	-	
	Vanlay	8 décembre 1793	-	
	Bucey-en-Othe	10 décembre 1793	-	
	Aix-en-Othe	13 janvier 1794	-	
	Société populaire de Vosnon	20 janvier 1794	14	
	Vallières	18 mars 1794	-	
	Saint-Phal	après mars 1794 ?	-	
	Coussegrey	après mars 1794 ?	-	
	Auxon	-	-	

LES VIEUX MÉTIERS

Par Elisabeth HUÉBER A. 2293

Suite du n° 93 - 94

Suite de la lettre M

Muager : Marchand de vin en gros, qui vend par *muid* (ancienne mesure de capacité pour les grains et autres matières sèches et également pour les liquides).

Muellequinier : Tisserand ou marchand de *molequin*, *mulquin* (toile fine de lin).

Muetier : Jaugeur, mesureur de vin.

Muetier, Mutier : Jaugeur, tonnelier.

Mugnier : Meunier, dans le Morvan et en Bourgogne.

Muiagier, Muyagier : Marchand de vin en gros, qui vend par *muid* (ancienne mesure de capacité pour les grains, d'autres matières sèches et également pour les liquides).

Muieur : Mesureur de grain.

Muigier : Marchand de vin en gros, qui vend par *muid* (ancienne mesure de capacité pour les grains, d'autres matières sèches et également pour les liquides).

Mulain : *Muletier*.

Mulane : Emir.

Mulassier : Eleveur de mulets.

Mulder : Meunier, dans les Flandres.

Mulet : 1° Ouvrier qui aide le metteur en page (argot des typographes). 2° Artilleur de marine (argot).

Muletier : Personne qui soigne les mulets, les conduit ou qui transporte sur des mulets.

Muletier de chiens : Officier de la maison du roi.

Mulier : Personne qui soigne les mulets, les conduit ou qui transporte sur des mulets.

Mulkignier : Voir *Mulquineur*.

Mulkinier : Voir *Mulquineur*, à Saint-Omer.

Mullequinier : Voir *Mulquineur*.

Muloteur, Mulotier : Chasseur de mulots.

Mulquineur : Tisserand ou marchand de *molequin*, *mulquin* (toile fine de lin).

Mulquinier, Mulsquinier : Voir *Mulquineur*.

Munch : Moine, en Alsace.

Munck, Muynck : Moine, dans les Flandres et en Belgique.

Munier : Meunier, dans le Midi.

Munier d'huile : Fabricant d'huile d'olive, colza ou autres.

Muniteur, Munitionnaire : Personne qui est chargée de fournir aux troupes, des vivres et du fourrage.

Munje : Moine, en Alsace.

Munzer : 1° Fabricant de monnaie. 2° Changeur.

Murennier : 1° Marchand de bois de charpente et de construction. 2° Charpentier.

Muréor, Mureour : Constructeur ou réparateur de *murs*.

Mureteur, Muretier : Constructeur ou réparateur

de *murs*.

Murquinier : Tisserand ou marchand de *molequin*, *mulquin* (toile fine de lin).

Murquurier : Voir *Murquinier*.

Musard : Surnom du chansonnier.

Muséor, Muséour : Joueur de musette.

Museur : Joueur de musette.

Museux : Joueur de hautbois, à Valenciennes, jusqu'à la Révolution.

Musicant : Musicien.

Musicien : Joueur d'instrument, mais aussi chanteur, compositeur ou professeur de musique.

Musicien ambulant : 1° Troubadour ou trouvère qui allait de château en château, réciter des poèmes, avec un accompagnement musical, au Moyen-âge. 2° Joueur d'instrument de musique dans les rues, vivant de la charité publique.

Musnier : 1° Meunier. 2° Marinier, dans le Tarn-et-Garonne.

Musquinier : Tisserand ou marchand de *molequin*, *mulquin* (toile fine de lin).

Mussier, Messier : Garde-champêtre, garde des moissons, puis des récoltes en général.

Mussilier : Garde-champêtre, garde des moissons, puis des récoltes en général.

Mutier : Jaugeur de tonneaux, au 16^{ème} siècle.

Mutier : Jaugeur, mesureur de vin.

Muynck : Moine, dans les Flandres et en Belgique.

Myciculteur : Producteur de champignons.

Myere : Médecin.

Myraillier, Myrallier : Miroitier, au 16^{ème} siècle.

Myre : Médecin.

Mytilculteur, Myticulteur : Eleveur de moules de bouchots.

Sources :

Dictionnaire des Métiers de Daniel Boucard
Généalogistes ! Ethnographes ! Votre dictionnaire d'Alain NEMO
http://kapelos.free.fr/lexique_Ma-mi.htm
<http://menuiserie-caserotto.fr/guide/vieuxmetiers/index.htm>
<http://metiers.free.fr/mdicom.html#marguillier>
<http://micmap.org/dicfro/next/dictionnaire-godefroy/56/5/m>
<http://savoir.fer.free.fr/pGLO/sommaireglo.php>
http://www.2a31.net/pb_numerisees/pb_125_txt.pdf
http://www.cgp2s.fr/les_vieux_metiers.8.html#Les_vieux_métiers
<http://www.russki-mat.net/page.php?l=FrFr&a=M>
<http://www.ville-arles.fr/wp-content/uploads/vieux-m%C3%A9tiers.pdf>
<https://archive.org/stream/dictionnairehist07sainuoft#page/208/mode/1up/search/M>
https://fr.geneawiki.com/index.php/Lexique_des_m%C3%A9tiers_anciens_-_lettre_M
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_anciens_m%C3%A9tiers#M
https://fr.wikisource.org/wiki/Lexique_de_1%E2%80%99ancien_fran%C3%A7ais/24
<https://sites.google.com/site/dicometiers/m>

LETTRE « N »

Nabier : Cultivateur ou marchand de navets, dans le Midi.

Nacelier : Fabricant de *nacelle* (petit bateau sans mât ni voiles, parfois suspendu à un ballon, pour traverser les rivières).

Nachelier : Batelier, au 16^{ème} siècle, en Picardie.

Nacquet, Naquet : 1° Page attaché à un seigneur. 2° Valet, laquais. 3° Jeune garçon qui marque les points au jeu de paume.

Nacrier : Fabricant d'objets en nacre.

Nageeur, Nageur : Navigateur, marinier, matelot, rameur.

Nageor : Marinier, au Moyen-âge.

Nageour : Navigateur, marinier, matelot, rameur.

Nageur : Navigateur, marinier, matelot, rameur.

Nagier : Navigateur, marinier, matelot, rameur.

Naguette, Naquette : Marchande lingère qui vend au détail, les dentelles et la toile qu'elle prend dans les magasins en gros.

Naïf : Patron (argot).

Naigeor : Navigateur, marinier, matelot, rameur.

Naiperii : Cartier, au Moyen-âge.

Naisseur : Eleveur assurant la reproduction et l'élevage des jeunes bovins.

Naitenier : Batelier, *Marinier* (pilote d'un bateau de rivière).

Naiveur : Marinier, au Moyen-âge.

Napeteur, Napier : Fabricant de *nappes* et linge de table.

Napier : Officier préposé à la perception du *droit de naperie* dû par les marchands de blé, en Lorraine.

Nappiste : Celui qui chasse ou pêche avec des *nappes* (sorte de filets tendus entre des pieux).

Naquet, Nacquet : 1° Page attaché à un seigneur. 2° Valet, Laquais.

Naquet, Naquetier : Jeune garçon qui marque les points au jeu de paume.

Naquette, Naguette : Marchande lingère qui vend en détail les dentelles et la toile qu'elle prend dans les magasins en gros.

Naringuier : Nom de certains métiers en Flandre.

Narquain : Mauvais soldat (argot).

Narquois : 1° Mauvais soldat (argot). 2° Soldat mendiant (argot).

Nasseur, Nasseur : Voir *Nassier*.

Nassier : Fabricant de *nasse* (espèce de panier d'osier qui sert à prendre du poisson ou filet servant à prendre les oiseaux).

Natnel : Personne qui conduit une barque ou un bateau sur une rivière pour l'approvisionnement des villes.

Nateur : Fabricant ou marchand de *nattes* (sortes de tissus faits avec de la paille, du jonc, du roseau et qui servaient de tapis de pieds).

Natier, Nattier : 1° Officier inférieur d'un navire. 2° Fabricant ou marchand de *nattes* (sortes de tissus faits avec de la paille, du jonc, du roseau et qui servaient de tapis de pieds).

Naturaliste : 1° Spécialiste des sciences naturelles. 2° Empailleur, taxidermiste. 3° Romancier qui fait dans

le naturalisme (argot). 4° Commerçant de coquillages, minéraux, fossiles.

Naturel : 1° Spécialiste des sciences naturelles. 2° Empailleur, taxidermiste.

Naturien : Voir *Naturel*.

Naturiste : Médecin qui confie le sort du malade à la nature supposée toujours conservatrice

Naucher : Batelier, *Marinier* (pilote d'un bateau).

Naucleerc, Naucleere : Capitaine de navire, pilote.

Naufreageur : Pillard qui tirait profits des naufrages et qui les provoquait souvent.

Naulisateur, Nolisateur : Affréteur.

Naute : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Nautonnier, Nochier : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Navarque : Commandant d'une flotte ou d'un vaisseau, à l'Antiquité.

Navelier : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Navetier : Fabricant de *navette* (petit instrument en forme de bateau qui sert à faire passer la trame entre les fils de la chaîne), pour les tisserands.

Naveur : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Naviculaire : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Navier : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Navieu, Navior : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Navigant : Navigateur.

Navigateur : Marin compétant en routes maritimes.

Navior : Batelier, marin, pilote.

Navireur : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Navironneur : Celui qui manie l'aviron.

Navoronneur : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Naypier : Fabricant de cartes à jouer.

Nayveur : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Ndao : Forgeron chez les Karé d'Afrique Centrale.

Nécromantien, Ingromantique : Personne qui pratique la *nécromancie* (science occulte qui prétend prédire l'avenir en entrant en communication avec les morts).

Necromantien, Négromant, Negromantien, Ni-gromant : Voir *Nécromancien*.

Neelier, Noelier : Joaillier, orfèvre qui grave des *nielles* (ornements ou figures gravés en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie, et dont les traits sont remplis d'une sorte d'émail noir, fait d'un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfiés).

Nefs (Faiseur de) : Charpentier en bateaux.

Neg au petit croche ou crochet : Chiffonnier ; *Neg* est une abréviation de négociant et *croch* de crochet, outil indispensable aux chiffonniers (argot du peuple).

Négociant : Marchand.

Négociateur : Négociant, marchand.

Nègre blanc : 1° Remplaçant militaire (argot). 2° Ouvrier (argot).

Nègre : Personne qui ébauche ou écrit entièrement les ouvrages signés par un autre (sens figuré).

Négrier agricole : Transporteur arabe d'Africains pour servir d'ouvriers agricoles dans les pays d'Arabie, d'Iran ou même de l'Inde et plus tard en Amérique.

Negromantien : 1° Personne qui pratique la *nécromancie* (science occulte qui prétend prédire l'avenir en entrant en communication avec les morts). 2° Magicien.

Nejelschmid : Artisan cloutier, en Alsace.
Nelier : Ciseleur de pierres précieuses.
Néocore : Officier chargé de garder les temples et d'y entretenir la propreté, dans l'Antiquité.
Nep : Voleur brocantant de fausses décorations (argot).
Neringhe, Neringhin : Nom de certains métiers en Flandre.
Nettoyeur : Ouvrier de la mine, dans différents domaines (galeries, minerais, lampes, etc).
Nettoyeuse en blondes : Spécialiste de l'entretien des *blondes* (dentelles fragiles en soie écrue).
Neuder : Fabricant de fil, en Bretagne.
Neustré : Artisan qui faisait et vendait des meubles.
Neustré, Neutré : Tapissier.
Nez : Créateur de parfum particulièrement sensible aux odeurs.
Niais : Voleur ayant des scrupules, qui se repent (argot).
Nichet : Terrassier exploitant une carrière de *marne* (calcaire argileux), en Eure-et-Loir.
Nicheur : A la mine de charbon, ouvrier chargé d'abattre et de boiser les *niches* (renforcement pratiqué dans les parements d'une galerie).
Nielleur : **Nielleur** : Joaillier, orfèvre qui grave des *nielles* (ornements ou figures gravés en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie, et dont les traits sont remplis d'une sorte d'émail noir, fait d'un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfiés).
Nieuleur, Nieulier, Nieullier, Niulier : Fabricant de *nieules* ou *niules* (espèce de pain azyne ou de pâtisserie légère du Nord).
Nieur, Nyeur : Nettoyeur.
Nigromanceur : 1° Personne qui pratique la *nécromancie* (science occulte qui prétend prédire l'avenir en entrant en communication avec les morts). 2° Magicien.
Nigromancien, Nécromancien : Voir *Nigromanceur*.
Nigromant : Voir *Nigromanceur*.
Ningle : Fille publique (argot).
Nioleur : 1° Batelier sur *niolle* (bateau étroit et allongé, propulsé à l'aviron). 2° Chapelier, marchand de vieux chapeaux retapés (argot).
Niulier, Nieullier : Fabricant de *nieules* ou *niules* (espèce de pain azyne ou de pâtisserie légère du Nord).
Niveleur : 1° Géomètre. 2° A la Mine, agent chargé de s'assurer des niveaux, en particulier des galeries, au 15^{ème} siècle.
Niveleux, Niv'leux : Géomètre, dans les mines du Nord.
Nocher, Nochier : Anciennement, dans le langage des gens de mer, contremaître des navires d'une certaine importance, ou maître ou patron de quelques petits bâtiments.
Noelier : Patron de navire.
Noctaire : Notaire.
Noelier, Neelier : Joaillier, orfèvre qui grave des *nielles* (ornements ou figures gravés en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie, et dont les traits sont remplis d'une sorte d'émail noir, fait d'un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfiés).
Noguette, Noquette : Marchande lingère qui vend au

détail les dentelles et la toile qu'elle prend dans les magasins en gros.
Noircisseur : Ouvrier teinturier en *noir*. 2° Ouvrier chargé de peindre ou vernir les carrosses en *noir*.
Noire de peau : Aide-chiffonnier : pauvre diable à qui le chiffonnier confie un croc et fait gagner quelques sous (argot).
Noiriguièr (occitan), **Nourriguièr** : Personne qui était responsable de la production et des déplacements des troupeaux, lors des transhumances.
Nolisateur : Affréteur.
Noliseur : Affréteur.
Nomarque : Gouverneur d'un *nome* (division administrative), dans l'ancienne Egypte.
Nombrier : Comptable.
Nomenclateur : Esclave romain qui accompagnait le candidat à une magistrature, afin de lui désigner discrètement les citoyens qu'il avait intérêt à saluer, dans l'Antiquité.
Nonain, None : *Nonne* ou religieuse, au Moyen-âge.
Nonce : 1° Agent diplomatique du Saint-Siège, accrédité comme ambassadeur du pape auprès des États. 2° Député à la *diète* polonaise (assemblée politique), jusqu'au 19^{ème} siècle.
None, Nonne : Religieuse.
Nonette : Jeune religieuse.
Nonne, Nonneur : Compère du voleur à la tire (argot).
Noperesse : Ouvrière qui enlève les *nopes* des pièces de drap (nœuds qui se trouvent à la surface du drap après la fabrication et que l'on enlève par la tonte).
Nopeuse : Voir *Noperesse*.
Norchier : Nourrisseur de bétail.
Noretier : Nourrisseur de bétail.
Noretier, Norestier, Nortier : Eleveur de bestiaux, dans le Nord.
Norrecier : Nourrisseur de bétail.
Norrecquier, Norrequier, Norrekier : Nourrisseur de bétail.
Norretier, Nortier : Eleveur de bêtes à laine, dans le Nord.
Norricier : Celui qui nourrit et élève le bétail.
Norrie, Norrice : Nourrice.
Norrier : Celui qui nourrit et élève le bétail.
Norrin : Celui qui nourrit et élève le bétail.
Norressard : Nourricier.
Nortier : Eleveur de bêtes à laine, dans le Nord.
Nosologiste : Médecin spécialiste de *nosologie* (partie de la médecine qui étudie et qui classe les maladies d'après leurs caractères distinctifs).
Notable du fer : Maître de forge ayant des mandats électoraux locaux.
Notaire à barreaux de bois : Marchand de vin, car la devanture des anciens débits de vin, était garnie de barreaux de bois (argot).
Notaire de l'Officialité : *Notaire apostolique*.
Notaire diocésain : *Notaire apostolique*.
Notaire du coin : Marchand de vin (argot).
Notaire seigneurial : Notaire nommé par un seigneur justicier et qui exerçait dans cette juridiction.
Notaire : Secrétaire, puis officier chargé de recevoir les actes.

Notaire apostolique : Notaire institué par un évêque pour recevoir et expédier les actes en matière spirituelle et bénéficiale.

Notaire royal : Notaire exerçant en vertu de provisions délivrées par le roi (par opposition au notaire seigneurial).

Notaire royal et apostolique : Notaire royal pouvant instrumenter en matière civile et bénéficiale.

Notaire-tabellion-garde-notes : Notaire du Châtelet.

Notarie : Notaire.

Notenier : *Marinier* (pilote d'un bateau de rivière).

Noteur, Notor : Copiste de notes de musique.

Notier : 1° Secrétaire. 2° Mousse qui détache les *noues, nauts* ou *noves* (entrailles de poissons) dans la préparation des morues.

Notinier : *Marinier* (pilote d'un bateau de rivière).

Noton : *Marinier* (pilote d'un bateau de rivière).

Notonier, Notonnier : *Marinier* (pilote d'un bateau).

Notor, Noteur : Copiste de notes de musique.

Noueur : Officier de l'Ancien régime qui était chargé d'attacher aux actes publics, des fils ou rubans qui les tenaient fermés, et ceux auxquels on suspendait les sceaux.

Noueur d'aiguillettes : Sorcier jetant des malélices pour empêcher la consommation du mariage.

Nougatier : Personne qui fabrique du *nougo* ou *nougat* (à l'origine, gâteau aux noix originaire du Moyen-Orient et confectionné ensuite avec des amandes mélangées au miel et du blanc d'œuf).

Noumou, Noumoula : Forgeron en Afrique, à la fin du 19^{ème} siècle.

Nourecier, Nourrecier : Nourrisseur de bétail.

Nouregier : Nourrisseur de bétail.

Nourequier : Nourrisseur de bétail.

Nouretier : Nourrisseur de bétail.

Nourrisseur de poudards : Complice qui prépare les vols à accomplir (argot des voleurs).

Nourrisseur : Restaurateur, cabaretier (argot).

Nourrisson des muses : Poète (argot).

Nourrequier : Nourrisseur de bétail.

Nourrice sèche : Nourrice sans lait qui élève un enfant au biberon, dès le 13^{ème} siècle.

Nourrice, Mère nourricière : Femme qui allaite contre rémunération, un ou plusieurs jeunes enfants qui ne sont pas les siens.

Nourricier : Meneur de *nourrices*.

Nourriguier, Noiriguièr (occitan) : Personne qui était responsable de la production et des déplacements des troupeaux, lors des transhumances.

Nourrisseur : 1° Paysan qui engraisse des bestiaux pour la boucherie. 2° Paysan qui élève de jeunes bêtes, veaux, poulains.

Nourrisseuse : Nourrice d'enfants placés, en Savoie.

Nourrissonne : Nourrice, en Puisaye.

Nourriteur : Celui qui nourrit, qui prend soin de quelqu'un.

Nourrocier : Nourrisseur de bétail.

Nouvelier : Auteur de *nouvelles* (écrits qui racontent ce qui se passe de nouveau), au 16^{ème} siècle.

Nouvelliste : 1° Ecrivain qui écrit des nouvelles. 2° Personne qui recueille et répand des nouvelles, appelé aujourd'hui journaliste.

Novembre 33 (un) : Officier ou sous-officier à cheval sur les règlements militaires (argot).

Novemvir : Magistrat chargé de veiller à la santé publique, dans l'Antiquité romaine.

Novice : 1° Personne qui passe un temps d'épreuve dans un couvent, avant de prononcer ses vœux. 2° Jeune homme qui faisait son apprentissage avant d'être reçu chevalier. 3° En terme de marine, apprenti-marin qui n'a encore acquis que peu d'expérience dans les choses de la mer. 4° Apprentie crieuse de chapeaux.

Noyeuse d'étrons : Laveuse de linge (argot).

Nuciculteur : Pépiniériste cultivant des noyers.

Numéro : Fille publique (jargon des agents de police).

Numismate, Numismatiste : Collectionneur de monnaies anciennes, de médailles ou savant spécialisé dans l'étude de celles-ci.

Nu-pieds : Surnom des ouvriers sauniers, en Normandie.

Nurecier : Nourrisseur de bétail.

Nurrie : Nourrice.

Nuyraguier : Nourrisseur de bétail.

Nyctophylax : Magistrat, à Alexandrie.

Nyctostatège : Magistrat, à Alexandrie.

Nyeur, Nieur : Nettoyeur.

Nymphe potagère : Cuisinière (argot).

Nymphe : Fille publique (argot).

Sources :

Dictionnaire des Métiers de Daniel Boucard

Généalogistes ! Ethnographes ! Votre dictionnaire d'Alain NEMO

http://kapelos.free.fr/lexique_N.htm

<http://metiers.free.fr/mdicon.html>

<http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/n>

<http://savoir.fer.free.fr/pGLO/sommaireglo.php>

http://www.2a31.net/pb_numerisees/pb_125_txt.pdf

http://www.amis-allegre.org/fichier_associe/metiers_d_alimentation.pdf

http://www.cgp2s.fr/les_vieux_metiers.8.html#Les_vieux_métiers

<http://www.russki-mat.net/page.php?l=FrFr&a=N>

https://fr.geneawiki.com/index.php/Lexique_des_m%C3%A9tiers_anciens_-_lettre_N

https://fr.wikisource.org/wiki/Lexique_de_l%E2%80%99ancien_fran%C3%A7ais/28

<https://sites.google.com/site/dicometiers/n-1>

<https://www.littre.org/>

LETTRE « O »

Oalisque : Prostituée, en argot.

Obéancier : Responsable d'un chapitre, sous la responsabilité d'un recteur ou d'un abbé, à Lyon, au Moyen âge.

Obeissant : Serviteur.

Obergeneur, Haubergeonneur : Ouvrier qui faisait des *Haubercs, Hauberts* (chemises ou cottes de mailles).

Oberkampf : Surnom donné au Maître de forges, à l'est de la France, au 18^{ème} siècle.

Obier : Sous-prieur, *prieur claustral* (religieux appartenant à un cloître, hiérarchiquement supérieur aux autres religieux)

Oblaiier, Oblayer : Fabricant d'*oblies* ou *oublis* (sorte de gaufres très légères) qu'il vendait dans les rues de Paris, dès le 13^{ème} siècle. ^L

Oblat : 1° Autrefois, enfant qui était au service des autres, dans une maison religieuse. 2° Soldat invalide entretenu par le roi, dans une abbaye. 3° Laïc retiré dans une communauté religieuse en lui abandonnant tous ses biens. 4° Religieux de certaines congrégations missionnaires ou enseignantes.

Obleer, Oblier, Obloier, Obloyer : Fabricant d'*oblies* ou *oublis* (sorte de gaufres très légères) qu'il vendait dans les rues de Paris, dès le 13^{ème} siècle.

Obstétrice, Obstectrisse, Obtétrice, Ostectrice : Sage-femme.

Ocrier : Ouvrier qui extrait les pigments ocre des minerais du sable ocreux.

Octroi (Employé d') : Personne chargée de percevoir les droits d'entrée des marchandises, dans la ville.

Oculariste : Fabricant d'yeux artificiels au 19^{ème} siècle, puis de prothèses oculaires.

Oeconome, Oeconome-séquestre : Econome.

Oelhier : Berger gardant des brebis.

Oeuillier, Olier, Oliier, Oulier : Potier.

Œuvre (Maitre de l') : Membre de la *fabrique* (ensemble de personnes nommées pour administrer les entrées et dépenses dans une église).

Œuvres (Exécuteur des basses et hautes) : Bourreau.

Œuvres (Maître des basses et hautes) : Bourreau.

Œuvres (Maître des basses) : Vidangeur.

Oeuvrier : 1° Ouvrier. 2° Artiste faisant des œuvres.

Off : Officier, en argot.

Officiel, Offeciaul, Official, Offichial, Officiel, Hofitial,

Officiaul, Officiel, Offeciaul : Officier public ou de justice.

Officemar : Officier, en argot.

Official, Offichial, Officiel, Hofitial, Officiaul, Offeciel,

Offeciaul : Officier public ou de justice.

Officier d'armes, Héraut : Officier dont les fonctions étaient la transmission des messages, les proclamations solennelles, au Moyen-âge.

Officier d'hôtel : Personne chargée de l'*office* (lieu attenant à la cuisine, où l'on prépare de petits repas ou les petits-déjeuners), dans un grand hôtel.

Officier d'office : Sommelier, au 15^{ème} siècle.

Officier d'ordonnance : Officier qui remplit les fonctions d'aide de camp, auprès d'un général ou d'un amiral.

Officier de bouche : Domestique ou employé affecté à la table du maître.

Officier de guérite : Simple soldat, en argot.

Officier de la foraine : Officier de la *traite foraine* (taxe sur les marchandises entrant ou sortant d'un territoire).

Officier de la majorité : Officier attaché à l'état-major d'un préfet maritime ou d'un amiral commandant.

Officier de loge : Frère chargé d'un office, en argot de francs-maçons.

Officier de mesurages : Mesureur.

Officier de paix : Magistrat de police municipale de 1791 à 1921.

Officier de santé : Médecin, chirurgien ou apothicaire, autrefois.

Officier de vaisseau du Roi : Officier de la Marine militaire.

Officier du commun : Serveur affecté aux tables du souverain autres que la table royale.

Officier du gobelet : Officier de cour chargé de servir les boissons.

Officier Major : Officier attaché à l'état-major d'un préfet maritime ou d'un amiral commandant.

Officier mouleur, Mouleur de bois : Personne qui avait la charge de visiter le bois qui se vendait au *moule* (unité de mesure utilisée pour un volume de bois coupé) et de le mesurer.

Officier : 1° Chef d'office d'une grande maison ou d'un restaurant. 2° Fonctionnaire qui, sous l'Ancien Régime, tirait ses fonctions d'un office vénal. 3° Garçon d'office, dans les cafés et restaurants, en argot. 4° Militaire qui a un grade supérieur. 5° Valet ou laquais.

Officier d'amirauté : Officier d'une juridiction maritime.

Officier, Officieux : Voir *Officier*.

Offical : 1° Officier de justice. 2° Juge d'église exerçant la juridiction contentieuse d'un évêque ou d'un archevêque.

Officieur, Officieur : Voir *Officier*.

Ognonnier : Maraîcher producteur d'oignons.

Ogre : 1° Marchand de chiffons, en argot. 2° Ouvrier typographe modèle, en argot.

Ogresse : Tavernière de maison galante, en argot.

Oier, Oyer : 1° Marchand d'*oies*. 2° Rôtisseur (qui préparait en particulier des oies).

Oignonier, Oignonnier : Marchand d'*oignons*.

Oinctier, Ointier : Marchand d'*oing* (graisse de porc fondue, utilisée pour le graissage des essieux des roues des chariots et carrosses).

Oindeur : Personne qui confectionne des onguents, des parfums.

Oignonnier : Marchand d'*oignons*.

Ointier, Oinctier : Marchand d'*oing* (graisse de porc fondue, utilisée pour le graissage des essieux des roues des chariots et carrosses).

Oiseleur : Chasseur d'oiseaux, en particulier à la *pipée* (sorte de chasse dans laquelle on contrefait le cri des oiseaux, pour les attirer dans un arbre dont les branches sont remplies de gluaux où ils se prennent).

Oiseleux, Oiselier : Eleveur et marchand d'oiseaux.

Oisilleur : Voir *Oiseleur*.

Oissier : Huissier.

Oléiculteur, Oliculteur : Producteur d'olives.

Ôli : Ouvrier qui fait l'huile, à Namur.

Olier, Oliier, Oulier, Oeuillier : Potier.

Olier, Ollier, Olieur : Fabricant ou marchand d'huile.

Olieraise, Olieresse : Marchande d'huile.

Oliériculteur : Producteur d'olives et d'huile d'olive.

Olieur : 1° Fabricant d'huile dans un moulin à huile, dans le nord de la France et en Belgique. 2° Marchand d'huile.

Olivelle : Femme ramassant les olives, dans le Gard.

Oliveur : Cueilleur d'olives.

Olivier, Olyvier : Fabricant ou marchand d'huile d'olive.

Ollier : 1° Huilier. 2° Potier ou marchand de marmites.

Ologeur, Ologier : Personne spécialisée dans l'horlogerie, du 11^{ème} et le 16^{ème} siècle.

Ombreur : Ouvrier soulignant au pinceau les détails des fleurs artificielles.

Omnibus : 1° Prostituée, en argot. 2° Garçon de café, en argot. 3° Travailleur sans qualification particulière, rendant des services à la demande, au 19^{ème} siècle.

Omnibusard : Mendiant faisant la quête régulièrement dans les omnibus, en argot.

Oncle : 1° Guichetier, dans l'argot des voleurs. 2° Concierge de prison, en argot.

Onclesse : Guichetière, concierge dans une prison de femme, en argot.

Ongles bleus : Surnom des teinturiers.

Onirocricien : Personne qui pratique la divination des rêves.

Oniromancien : Personne qui pratique la divination des rêves.

Opérarii : Terrassier sur les chantiers de cathédrale, au Moyen-âge.

Opérateur : 1° Chirurgien ou médecin charlatan. 2° Arracheur de dents. 3° Ouvrier ou artisan. 4° Bourreau, en argot.

Opitallier, Hospitalier : 1° Moine ou chevalier faisant le vœu de soigner les pèlerins et autres voyageurs, au Moyen Âge. 2° Administrateur d'un hôpital.

Opticien : Fabricant de lentilles de verre, pour améliorer la vue, dès le 13^{ème} siècle.

Oranger : Marchand d'oranges, dès le 16^{ème} siècle.

Orangiste : Cultivateur d'orangers.

Orateur : 1° Acteur au théâtre. 2° Politicien essayant de persuader. 3° Un des officiers d'une loge maçonnique, en argot.

Orbateur, Orbatteur, Orbattour : Batteur d'or, orfèvre.

Ordeor, Ourdeor, Ourdisseur : Ouvrier tisseur chargé d'assembler les fils de chaîne.

Ordinaire : 1° Courrier assurant un service régulier. 2° Juge ordinaire.

Ordinateur, Ordineor, Ordonnateur : En finance, fonctionnaire qui prescrit l'exécution des dépenses et recettes publiques.

Ordisseor, Ordisseur, Ourdisseur : Ouvrier tisseur chargé d'assembler les fils de chaîne.

Ordon : Faucheur, dans la Meuse.

Ordonaire, Odoneor, Ordonnateur, Odoneur : 1° Fonctionnaire qui prescrit l'exécution des dépenses et recettes publiques, régulateur. 2° Prêtre qui confère l'ordination.

Ordonnance : 1° Cavalier qui portait les messages d'un officier, autrefois. 2° Soldat au service d'un officier.

Ordonnateur : Officier public chargé de diriger les convois mortuaires.

Oreor : Prêtre.

Orfèvre en cuir : Savetier, en argot.

Orfèvre : 1° Fabricant ou vendeur d'ouvrages d'or et d'argent, puis fabricant de gros ouvrages d'orfèvrerie. 2° Marchand qui fait valoir sa marchandise, qui

vante ses qualités, en argot.

Orfèvre-boutonnier : Orfèvre spécialisé dans la fabrication des boutons d'argent.

Orfroisier : Fabricant d'*orfrois* (broderies enrichies de perles et de bijoux), pour les chapeaux et vêtement liturgiques.

Organeur, Organier, Organiste, Facteur d'orgues : Artisan spécialisé dans la fabrication et l'entretien d'orgues.

Organiste : Facteur d'orgues ou musicien d'orgue.

Organsineur : Fabricant d'*organsin* (fil de soie torse, destiné à former la chaîne des étoffes).

Orgier : Producteur ou marchand d'*orge*.

Oribanier : Fabricant d'*oribus* (bougies ou chandelles en résine et fibres de chanvre).

Oribusier : Fabricant d'*oribus* (bougies ou chandelles en résine et fibres de chanvre).

Orientaliste : Typographe spécialisé dans les caractères non alphabétiques (surnom).

Orier : Ouvrier confectionnant des galons et des broderies, pour les *chapeaux d'orfrois* (chapeaux bordés de dentelles d'or et d'argent).

Orier, Ourier : Orateur.

Orlauteur, Orleueur, Orlogueur, Orlogeux, Orlogier : 1° Ancien nom du serrurier qui construisait les montants, rouages et pièces nécessaires aux horloges, au 17^{ème} siècle. 2° Horloger.

Ornemaniste : 1° Peintre ou sculpteur en ornements architecturaux décoratifs, réalisés en plâtre ou en stuc. 2° Décorateur.

Ornementier : Fabricant, réparateur et vendeur d'ornements liturgiques tels chasubles, aubes, nappes d'hôtel, etc...

Ornithomancien : Devin prédisant l'avenir en utilisant le comportement des oiseaux, dès l'antiquité.

Orpailleur, Harpailleur (16^{ème} siècle) : Personne qui cherche à extraire, par des lavages successifs, les paillettes d'or provenant du sable de certains cours d'eau.

Orphavre, Orphèvre, Orfèvre : Fabricant ou vendeur d'ouvrages d'or et d'argent, puis fabricant de gros ouvrages d'orfèvrerie.

Orphelin : Horloger, bijoutier, orfèvre, en argot.

Orpheline de Lacenaire : Prostituée qui arpente les boulevards, en argot.

Orsatier : Chasseur d'ours.

Orsier : Montreur d'ours.

Ortalan, Ortolain, Ortholan, Ortalier, Ortellain, Ortolien, Ortolin : Jardinier ou maraîcher, travaillant en *hortillonnage* (terre conquise sur un marais et entrecoupée de multiples canaux).

Orvier : 1° Marchand d'*orve* (fleur de farine). 2° Pâtissier, dans la Marne.

Osiériculteur : Cultivateur producteur d'osier pour la vannerie.

Osiériste : Marchand d'osier.

Ossier : Rebouteux, en Normandie.

A suivre

Militaires décédés à Nevers – Nièvre

Par Nicole Buneau A. 2946

† 22 décembre 1870 Nevers –

HAVARD Eugène 28 ans o Trainel fs de Joachim et de Flore LALIA. Mobilisé de l'Aube

† 9 janvier 1871 Nevers

ABELARD Benoît o Périgny-la-Rose fs de Benoît et de Françoise GARNIER.
Garde mobilisé de l'Aube

† 14 janvier 1871 Nevers

COLTAT Ernest o Merière ? fs de Lophat ? Eugénie, Mobilisé de l'Aube

† 23 janvier 1871 Nevers

BOURGUIGNON Eugène o Beaulieu. Mobilisé de l'Aube

† 26 janvier 1871 Nevers

BARBOLIN Ernest 20 ans o Montmorency fs de Charles et Clotilde VAUTHIER. Soldat au 13^{ème} de ligne.

† 3 février 1871 Nevers

GARNIER Charles 22 ans o Maraye-en-Othe. Mobilisé de l'Aube

† 13 février 1871 Nevers

CLIVOT Zacharie 23 ans o Châtres fs de Florine TORARD. Mobilisé de l'Aube

† 7 mars 1871 Nevers

JACQUET Hippolyte 24 ans o Coursan. Mobilisé de l'Yonne

† 3 avril 1871 Nevers

BUDAN Antoine 39 ans o Trainel fs de Gabriel et de Anne Rose PAINYOT. Mobilisé de l'Aube

† 14 avril 1871 Nevers

MATHÉ Jules Antoine 28 ans o Lafosse-Cordouan fs de Antoine et de Victorine DUSSARD.

Garde mobilisé de l'Aube

† 25 avril 1871 Nevers

LAURENT Emile 30 ans o Ville-au-Bois fs de Marie JEAN BAPTISTE. Mobilisé de l'Aube

† 13 janvier 1871 Nevers

PERCENIER Adam 28 ans fs de Jean. Garde mobilisé

† 4 janvier 1871 Nevers

MILLARD Théophile Garde mobile de l'Aube

Source :

<http://archives.cg58.fr/ark:/60877/a011327005932IFLPTf/>



Le carnage des animaux

1914-1918

Par Pierre Robert A. 2245

Avec l'autorisation de Madame Galy Andrieu pour Monsieur Pierre Robert de faire paraître dans la revue du C.G.A « le Carnage des Animaux » 1914-1918.

Alors que la moisson bat son plein, la déclaration de guerre mobilise les hommes et le 2 août 1914, un décret du Président de la République ordonne « la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément des armées. » A la veille de 1914, la France n'est pas encore bien mécanisée, et les animaux, chevaux, ânes, chiens contribuent au travail de la ferme dans une France rurale ; aussi bien à la ville qu'à la campagne, les chevaux tractent encore les diligences et de lourds chars chargés de troncs d'arbres pour la scierie, de sacs de grains pour le moulin, de divers matériaux pour l'usine...

De tout temps, les hommes se sont servis des animaux pour augmenter leur puissance. Des exemples restent célèbres : l'histoire du général carthaginois Hannibal qui avec 37 éléphants de guerre contourne la Méditerranée, traverse les Alpes pour attaquer Rome par surprise, semant la panique dans la cavalerie romaine. Le stratagème de défense est tout aussi cruel : enduire d'huile un groupe de cochons que l'on enflamme, qui épouvante et disperse les éléphants. Cette technique du « porc incendiaire » sera utilisée à maintes occasions tout au long du Moyen-âge.

Ceux qui aiment et emploient les animaux, chevaux, chiens, chats, parfois sur plusieurs générations, connaissent et apprécient leur intelligence, leur mémoire, leur fidélité, leur affection, et souffrent de voir ces bêtes quitter leur tranquille vie de labeur pour être envoyées sur un champ de bataille, à la merci du fracas des obus, des mouvements de troupes : un vrai traumatisme pour ces animaux.

LES CHEVAUX

Les écuries des fermes se vident de leurs chevaux ainsi que les box des écuries de courses.

Dans l'urgence de la situation, les chevaux arrivent dans les dépôts, sont répartis sur le front sans avoir les qualités requises pour s'adapter et résister aux effroyables conditions de la guerre. Il faudra du temps pour organiser leur dressage et une destination appropriée.

Au début du combat, comme sous l'Empire, des charges de cavalerie tentent de percer le front, charges meurtrières pour les chevaux qui s'empêtrent dans les barbelés et ne résistent pas aux tirs de mitrailleuses. Très tôt, la cavalerie n'est plus utilisée pour ce genre d'attaque.

Les chevaux sont employés à différentes tâches : convois de ravitaillement de troupes, de blessés ; ils tirent les canons, les caissons de l'artillerie. Ces pauvres bêtes blessées, abandonnées, errent dans la campagne, sans soin, meurent victimes d'épuisement, de blessures.

« Leurs plaies qui suppurent ne sont pas soignées... Presque tous les chevaux boitent, endommagés par des prises de longes ou des coups de pieds reçus la nuit quand le garde d'écurie s'est endormi. Les chevaux boitent et s'arrêtent... Dételés, déharnachés, ils sont abandonnés pour mourir sur place. » Artilleur P. Linier

Dès 1915, il n'y a plus de chevaux à réquisitionner dans les campagnes françaises et la France en achète un million aux U.S.A. et au Canada mais la traversée est un calvaire pour ces pauvres animaux entassés au fond des cales ; 40% meurent pendant le transport, les survivants arrivent traumatisés et affaiblis ou sont bons pour l'abattoir.

« Après quoi, casse-croûte et nous touchons un bidon de vin et un d'alcool, bonnes boissons par ce soleil tropical. Enfin, en route avec nos chevaux canadiens, bien incapables à côté de nos mulets. Dans les montées, il nous fallait tout porter et dans les descentes nous rechargeons les voitures. »

Carnets de Verdun Joseph Canal



AUBE GÉNÉALOGIE

LES ANES D'ALGÉRIE EMPLOYÉS AU RAVITAILLEMENT



LA GRANDE GIERRE 1914-1918 - Mitrailleuse, B. et son Mulet - A. B. 1915

Les chevaux blancs sont réservés aux médecins et aux vétérinaires, pour éviter d'être pris pour cibles.

Le Cantal a été un grand pourvoyeur de chevaux ; petits et endurants, ils sont très prisés des militaires pour leur force de traction des munitions, des canons par exemple. L'armée française se tourne aussi vers le Cantal pour se fournir en viande chevaline.

On estime à 10 millions le nombre d'équidés dont 6 millions de chevaux qui meurent au cours du conflit, victimes de balles, d'obus, de gaz asphyxiants. Une hécatombe.

« En cours de route, nous avons vu un parc de chevaux avec quelques hommes ; il n'y avait plus signe de vie, cela à la lisière d'un bois. Nous étant approchés, il n'y avait que des cadavres, plus de 50 chevaux. » Joseph Canal (Ravin de la mort).

La Croix bleue anglaise, sera reconnue comme société de secours aux chevaux malades ou blessés par le Ministère de la guerre. Cinq hôpitaux, d'une capacité de 200 chevaux, les soigneront à Serqueux (Haute Marne, Moret-sur-Loing, Provins, Saint-Mammès (Seine et Marne) et Troyes (Aube). Un hôpital fonctionne aussi à Belleray (Meuse) dans les carrières et les grottes.

Bien qu'insuffisant, cet effort de soins aux chevaux, montre un souci d'humanité dans ce monde de tuerie.

Comme les hommes, certains chevaux ont eu un triste sort et sont restés célèbres.

Le magnifique pur-sang anglo-arabe Lors Loris, un coursier des plus connus de son temps, victorieux sur de nombreuses courses, tel le Grand Steeple-chase de Paris, à l'hippodrome d'Auteuil, le 26 juin 1914, monté par Carter blessé au ventre, meurt le 11 octobre 1914 dans le Pas-de-Calais. Lord Loris cheval d'armes du lieutenant de dragons De Sugny, participe à une longue marche sur Liège entre le 5 et 18 août 1914. Le soir du 20, dans les environs de Charleroi, un obus tombe au milieu d'un groupe de chevaux qui affolés s'enfuient au galop. On ne retrouvera pas la trace de Lord Loris : est-il mort de faim, d'épuisement, de blessures ? A-t-il agonisé seul dans un lieu ignoré ?

Les deux amis, l'homme et le cheval, unis dans la gloire, ont subi le même sort, disparus dans la misère des champs de bataille.

LES ÂNES ET LES MULETS

Ils sont surtout utilisés par les troupes venues d'Afrique. Ces animaux agiles, solides, peu craintifs amènent le ravitaillement en première ligne sous le feu.

Mules et mulets, au pied sûr en terrains difficiles ont été aussi les auxiliaires précieux des chasseurs alpins.



Pendant la bataille de Verdun, les ânes peu sensibles au fracas des bombes et des obus ont ravitaillé en vivres et en munitions les combattants des premières lignes. Ils cheminent le long des boyaux portant de lourdes charges. Beaucoup sont tombés sous les bombardements.

Les granges du village de Neuville-lès-Vaucouleurs (Meuse) aménagées en hôpital, pouvaient soigner 300 ânes, avant de les renvoyer au front.

« Avant-hier soir, étant de corvée de soupe avec Nicolas Leroux, je passais ma main sur l'échine pelée d'une des pauvres haridelles de notre « roulante ». Pauvre bête, disais-je, lamentable

qui cache une âme pacifique avec ton grand œil mélancolique, fixé sur quelque rêve de prairie, tu ressembles à tes frères, les hommes de la tranchée. Tu peines et tu es condamnée. Je l'ai revue ce matin, ayant terminé son temps sur la terre, les quatre fers en l'air et baignant dans son sang ; et tout de mèches, comme berçant son âme délivrée, sur une branche roucoulait une tourterelle. »

« Paroles de poilus » Maurice Drans – 21 mai 1917

Nourrir tous ces animaux en avoine et en foin pose un énorme problème. Et pour stocker les tonnes de fourrages servant à leur alimentation, on transforme les prestigieux locaux de l'école de Joinville en greniers à foin.

LES BŒUFS, VACHES, COCHONS.

Des millions d'hommes doivent être nourris ; achetés dans tout le pays. – Cantal, gros fournisseurs – ces animaux sillonnent le pays pour être livrés aux abattoirs centrés sur Paris. Les hippodromes de Longchamp et de Vincennes deviennent des parcs à bétail où des dizaines de bouchers travaillent sans relâche pour abattre journalièrement des centaines de bêtes et remplir « de singe » la fameuse gamelle des poilus.

CHAMEAUX ET DROMADAIRES

Sur les fronts orientaux, des milliers de chameaux et de dromadaires sont utilisés comme animaux de trait, pour le transport des vivres et des munitions.

En Angleterre et en Allemagne devant la pénurie de chevaux, on utilise **les pachydermes** présents dans les zoos et les cirques, pour les lourdes charges.



LES CHIENS

Dans la boue des tranchées, le manque d'hygiène favorise la prolifération des poux, puces, punaises, mouches, moustiques ainsi que souris, campagnols, rats et même vers. Ces bestioles harcèlent les soldats. Vecteurs de maladies comme le typhus, la dysenterie, ils seraient responsables de la mort de 175 000 poilus.



Le chien facteur des forts de Liège.

Chien facteur des forts de Liège

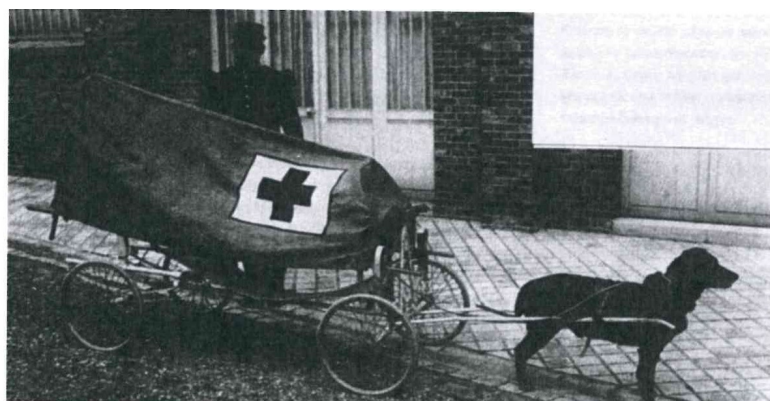
◀ Hommes et chiens dans les tranchées

Des chats et des chiens essaient de chasser les rats.

Après un mois de dressage les chiens montent en première ligne et suivant leur race, leur force, leur taille, leurs qualités, ils accomplissent des missions diverses.

Des chiens sentinelles avertissent les soldats en cas d'approche, d'autres de petite taille se faufilent habilement et portent les messages de la première ligne à l'arrière.

Les chiens sanitaires, secouristes, munis d'un baudrier frappé de la croix rouge contenant un peu d'alcool et quelques pansements, recherchent les blessés, apportent même les premiers secours ; d'autres attelés de petits chariots les ramènent vers l'arrière.



Des chiens puissants ravitailleurs transportent des obus, des grenades, des sacs de cartouches pesant de 15 à 20 kilos. Ces chiens ont rendu de grands services approvisionnant en munitions mitrailleurs, notamment lors de la bataille de la Meuse quand Paris était encerclé.

Chiens d'Alaska. Durant l'hiver 1914 – 1915, en raison d'abondantes chutes de neige, il est impossible de ravitailler les soldats installés sur les crêtes des Massifs Vosgiens. On décide en juillet 1915 d'acheter des chiens en Alaska avec traîneaux et harnais. Après un périple de 5000 km dans le Grand Nord, et une longue traversée de l'Océan Atlantique, 436 chiens arrivent au Havre le 5 décembre 1915.

Les missions de ces chiens vont être multiples. Bravant la neige, le froid, les tempêtes, grâce à leurs déplacements silencieux, à leur résistance, à l'efficacité des traîneaux, ils vont réapprovisionner en nourriture et en munitions les chasseurs alpins des troupes françaises qui reprendront les sommets des Vosges. Plus de la moitié périssent mais

plusieurs sont décorés de la Croix de Guerre.

A la fin du conflit, certains sont adoptés par les poilus ou les paysans, développant une race spécifique ; l'Alaska Husky des Vosges.

Les lettres de soldats, les journaux des tranchées, témoignent du courage de chiens et de l'affection des hommes : on apprend que « Truc » a sauvé dans les Vosges 148 blessés, que « Rip » a trouvé 7 blessés en un seul passage, que « Victoire », la chienne, a alerté le poste d'écoute 12 fois, élevée au grade de lieutenant, inhumée dans un drapeau avec les honneurs militaires.

Des chiens de la Grande Guerre sont enterrés au cimetière d'Asnières-sur-Seine dont « Mamère » mascotte des chasseurs à pied, « Dick » chiens des tranchées et d'autres.

*Lorsque sur ces pieuses dépouilles.
nous mêmes en tremblant un pieu
devant les oiseaux qui gazouillent
dans les rochers et dans les lierres
devant la guerre et ces maux
devant le ciel, devant Dieu
devant ce cher drapeau
devant ce sinistre lieu
je le jure pour la vie
mon cher chien, mon bon Kiki
Patrie, toujours je te serai fidèle*

Lettres de poilus

LES PIGEONS

Dès les déclarations de guerre, le gouvernement réquisitionne les pigeons, ceux de la Fédération de la Seine, des colombiers militaires et des colombiers civils.

Ils font partie intégrante de l'armée pour transmettre des messages. Ils présentent l'avantage d'être de petite taille, difficiles à abattre.

Messages et rapports sont placés dans un tube « porte dépêche » que le pigeon porte accroché à sa patte : 95% des messages atteindront leur but. Ils sont employés par toutes les armées, même celles d'Orient ; les troupes au sol, les marins, les aviateurs ont recours à eux.

60 000 en France sont affectés aux services des poilus dépendant du génie. Dans bien des cas, ils sont le seul lien entre la ligne de feu et le commandement, ultime chance de salut.

Selon un compte rendu :

« seuls les pigeons voyageurs fonctionnent régulièrement malgré les bombardements, la poussière, la fumée ou la brume et apportent dans un délai raisonnablement court, des précisions sur la situation des troupes engagées. »

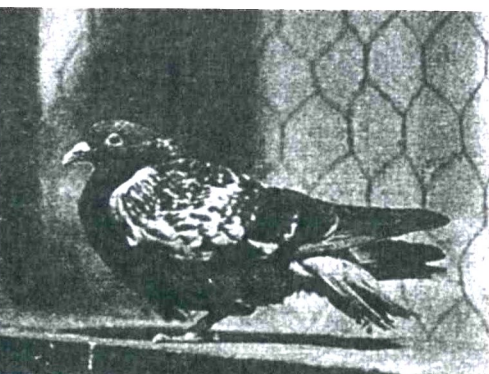
Il est à noter que les pigeons ne jouent pas uniquement le rôle de messagers mais aussi de photographes, un appareil pouvant être fixé sous le ventre.

On estime à 300 000 le nombre total de volatiles mis en service durant la Grande Guerre et comme, aux hommes, les armées leur décerneront les plus hautes distinctions, en raison de leurs exploits.

L'un d'eux connu sous le nom de « Vaillant » se distingue particulièrement. Du 2 au 7 juin 1916, durant la bataille de Verdun, le siège du fort de Vaux est le théâtre de terribles affrontements.

Lorsqu'il libère son dernier pigeon, le commandant Raynal fixe un message à sa patte.

« Nous tenons toujours, mais nous subissons une attaque par les gaz et les fumées très dangereuses. Il y a urgence à nous dégager. C'est mon dernier pigeon. »



Vaillant réussit à rallier Verdun . Il meurt paisiblement en 1929 ; empaillé, il est exposé au Musée colombophile militaire du mont Valérien.

Un autre « Cher ami » se distingue le 3 octobre 1918, lors de la bataille de l'Argonne : 500 soldats de l'infanterie américaine sont cernés par l'ennemi et à bout de force. Le commandant dispose de 3 pigeons, 2 sont tués. « Cher ami » est le dernier espoir. Le pigeon est lâché, les Allemands ouvrent le feu, l'animal est touché à l'œil et à une patte qui ne tient plus que par un tendon. L'oiseau reprend son vol et c'est couvert de sang qu'il délivre son message au quartier général distant de 40 kilomètres, sauvant ainsi la vie de 194 rescapés.



Soigné par le médecin du régiment, on lui fait une prothèse « Cher ami » recueilli en héros aux U.S.A. reçoit de nombreuses décorations et la Croix de Guerre. Mort en 1919, empaillé, il trône toujours dans une vitrine d'un musée à Washington.

A Binarville dans la Marne, un monument rend hommage au « Lost Battalion U.S. » et au pigeon « Cher ami ».

Ces pigeons, dont la moitié ne survivra pas, ont fait preuve d'une bravoure peu commune et ont sauvé la vie de milliers de poilus voués à une mort certaine.

LES ANIMAUX A L'HONNEUR

Signes d'amitié et de reconnaissance, divers animaux, parfois inattendus, deviennent mascottes de régiment : un ourson noir pour une brigade d'infanterie américaine, une gazelle pour des troupes sud-américaines, une cigogne dessinée sur la carlingue des avions de l'escadrille de chasse de la base aérienne 101 à Dijon...

En France c'est souvent un chien décoré qui ouvre la marche du régiment : « Lys », mascotte, chien des tranchées de l'infanterie.

« Totoche », mascotte du régiment d'artillerie spéciale... et bien d'autres animaux figurent sur les Monuments aux Morts en compagnie des soldats ou ont droit à des plaques commémoratives.



- Les Anglais et les Américains

font du cheval un héros et grandeur nature, il accompagne le soldat sur les monuments.

- En France, les chiens sont présents sur des Monuments aux Morts à Sainte-Menehould et à Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle) et figure des pigeons, porteurs de message à l'entrée du Champ de Mars à Lille, à Binarville (Marne), à Charleroi en Belgique.

Le seul hommage rendu aux millions d'animaux existe à Coin (Pas-de-Calais) : **une plaque commémorative** comporte un texte en français et en anglais, parfaitement évocateur du sacrifice des animaux et de la gratitude des hommes.

Aux innombrables et humbles créatures de Dieu qui ont suivi les hommes, ont souffert et ont péri durant les dernières guerres.

Avec fidélité et courage, elles ont beaucoup enduré et sont tombées pour nous.

Sachons nous souvenir d'elles avec gratitude et affection. Que leurs souffrances et leurs morts nous amènent à savoir apporter plus de gentillesse et de respect aux animaux vivants.



Gaby Andrieu

Source :

« Le Jacquemart » revue Arts, Histoire et Traditions en Langeadois n° 37 - 2016

Paroles de Poilus – Carnets du Front – Libro Jean-Pierre Guéno

« Sport et vie » n° 41 – L'autre carnage – Michel Merckel

Les animaux dans la tourmente de la Grande Guerre – André Martin.

Baptêmes de cloches à Mesnil-Sellières en 1763

Aujourd'hui troisième jour du mois de May 1763
 a été bénite par nous Curey de vailly soussigné En presence
 de Maitre Nicolas bouché Curey de celieu la grosse Cloche
 dela chappelle nommée Marguerite par Messir Louis
 dard angenoust Seigneur de ce lieu et de Madame Jeanne
 huez femme de Messire Jean Bartelemy Labrun president fondée
 de procuracy de Madame La Marquise de Caussol dame
 En partie de Celieu tous demourant à Troyes soussigné
 Messir Labrun *curé* *curé* *curé*
 Nicolas Bouché *curé* *curé* *curé*
 Vailly

Aujourd'hui troisième jour du mois de May 1763
 a été bénite par nous Curey de vailly soussigné En presence
 de Maitre Nicolas bouché Curey de ce lieu la grosse Cloche
 dela chappelle nommée Marguerite par Messir Louis
 dard angenoust Seigneur de ce lieu et de Madame Jeanne
 huez femme de Messire Jean Bartelemy Labrun president fondée
 de procuracy de Madame La Marquise de Caussol dame
 En partie de Celieu tous demourant à Troyes soussigné

Aujourd'hui troisième jour du mois de May 1763
 a été benite par nous Curey de vailly soussigné En
 presence de Maitre Nicolas bouché Curey de celieu la petite
 Cloche dela Chapelle de ce lieu nommée Marie par Messir
 Bonnaventure Nicolas huez avocat En parlement Seigneur
 De poüilly Et autre Lieu Et Madame Marie nicole huez
 femme de Messir Louis Odard angenoust Seigneur de celieu
 Tous demourant à Troyes soussigné
 huez de Poüilly huez angenoust
 Nicolas Bouché *curé* *curé* *curé*
 Vailly

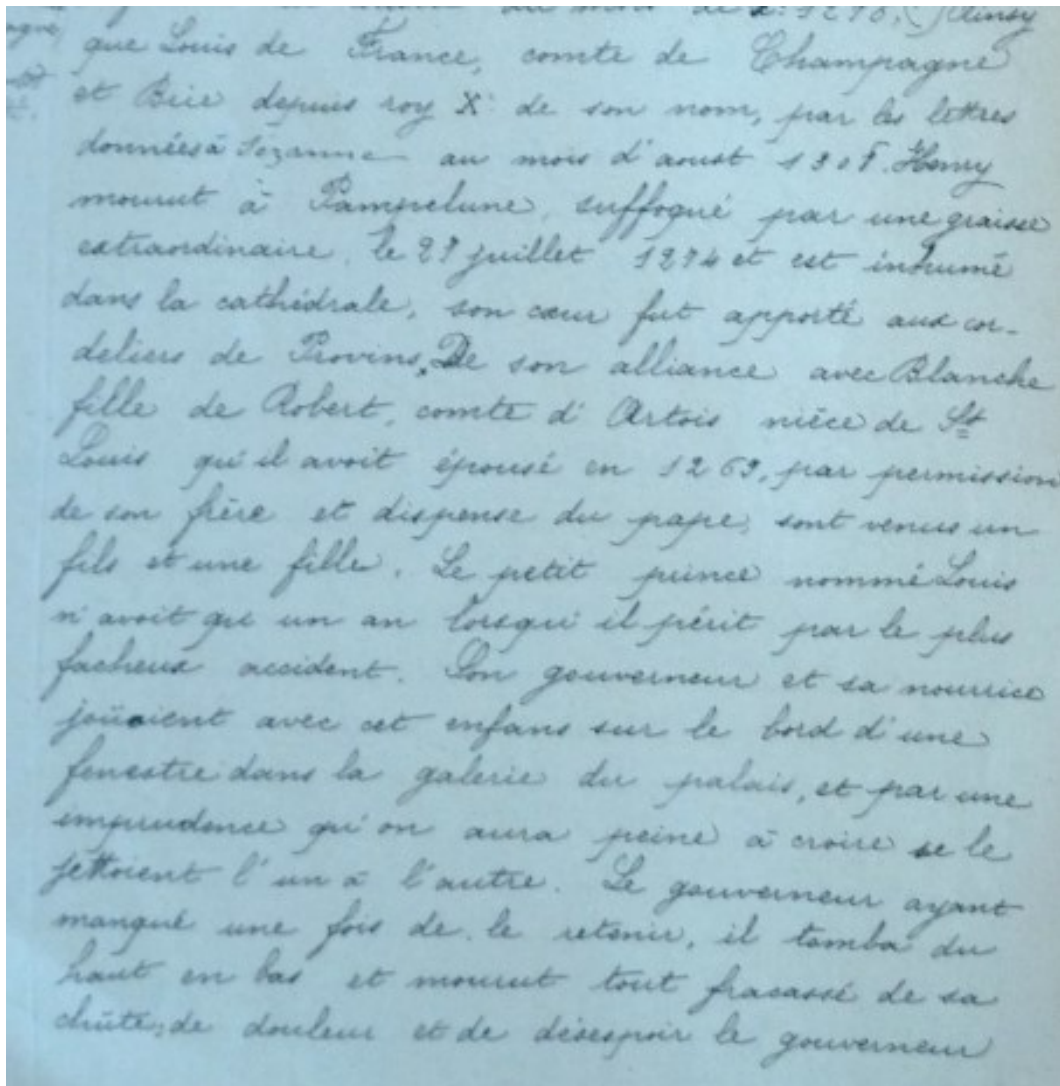
Aujourd'hui troisième jour du mois de May 1763
 a été benite par nous Curey de vailly soussigné En
 présence de Maitre Nicolas bouché Curey de celieu La petite
 Cloche de la Chapelle de ce lieu nommée Marie par Messir
 Bonnaventure Nicolas huez avocat En parlement Seigneur
 De poüilly Et autre Lieu Et Madame Marie nicole huez
 femme de Messir Louis Odard angenoust Seigneur de celieu
 Tous demourant à Troyes soussigné

Relevé par Elisabeth Huéber A. 2293

Sources :

Archives départementales de l'Aube, Généalogie, Mesnil-Sellières, 1756-1792, page 45 sur 285

Un jeu dangereux



... Louis de France, comte de Champagne et Brie depuis roy X^e de son nom par les lettres données à Sézanne, suffoqué par une graisse extraordinaire, le 27 juillet 1274 et est inhumé dans la cathédrale, son cœur fut apporté aux cordeliers de Provins. De son alliance avec Blanche fille de Robert, comte d'Artois nièce de St Louis qu'il avoit épousé en 1269, par permission de son frère et dispense du pape, sont venus un fils et une fille. Le petit prince nommé Louis n'avoit qu'un an lorsqu'il périt par le plus fâcheux accident. Son gouverneur et sa nourrice jouïaient avec cet enfans sur le bord d'une fenestre dans la galerie du palais, et par une imprudence qu'on aura peine à croire se le jettoient l'un à l'autre. Le gouverneur ayant manqué une fois de le retenir, il tomba du haut en bas et mourut tout fracassé de sa chute; de douleur et de desespoir le gouverneur se jetta après luy et périt de même, ainsi Jeanne, sœur du jeune prince, se trouva reine de Navarre, comtesse de Champagne et Brie, dame de Villemaur et l'un des grands partis de l'Europe.

Relevé par Colette HACHEN A. 1492

Sources :

Texte de Chèvre de la Charmotte, curé doyen de Villemaur (1697-1781) qui a écrit un manuscrit trouvé à la médiathèque.

QUESTIONS

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION**

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême	b	après 1750	1750/	mère	M
mariage	x	douteux	?	filleul (e).....	fl
contrat de mariage	Cm	environ (date) (circa)	ca	parrain	p
divorce) (fil(s)	fs	marraine	m
décès	†	fil(le) (filia)	fa	témoin	t
nom/prénoms inconnus	N...	veuve (vidua)	va	testament	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y † 30/3/1768, y x 4/6/1736.

20.010-VIAT-BEAUVAIS

Ch. o x de VIAT Jean Joseph o vers 1790 à Meix St Epoing (Marne) † 1.08.1856 La Forestière (Marne) x avec BEAUVAIS Marie Madeleine y o 17.06.1789 y † 23.09.1876

Pascal BARON A.1569

20.011-VALANGE-VALLANGE-PAQUIER

Ch. o † de VALANGE Nicolas o vers 1751 et de PAQUIER Edmée Claire x le 3.06.1776 St Lupien

Pascal BARON A.1569

20.012-DELACOUR-MICHEL

Ch. o † de DELACOUR-DE LA COUR Edme et de MICHEL Marie x 1.11.1746 Laubressel

Pascal BARON A.1569

20.013-GUBLIN-GILBERT

Ch. o † de GUBLIN Jean et GILBERT Marguerite x 25.09.1754 Bouranton

Pascal BARON A.1569

20.014-CORTHIER-MARCHAND

Ch. † de CORTHIER Brigitte o 8.03.1776 Torvilliers x 10.11.1798 Fontvannes avec MARCHAND Claude † 14.09.1815 Torvilliers

Pascal BARON A.1569

20.015-DEGRAND-TOURNEUX

Ch. † de DEGRAND Marie Catherine o vers 1783 x 15.02.1808 Bricot-la-Ville (Marne) avec TOURNEUX François † 9.02.1830 La Forestière (Marne)

Pascal BARON A.1569

20.016-BOULLEY-FORGEOT

Ch. o † de BOULLEY Étienne Nicolas et de FORGEOT Marie Anne x 31.01.1774 Auxon

Pascal BARON A.1569

20.017-MAROT-GAUTHEROT

Ch. o † de MAROT Antoine et de GAUTHEROT Françoise x 23.11.1767 Sainte-Savine

Pascal BARON A.1569

20.018-MARTIN-PICARD

Ch. o † de MARTIN Pierre et de PICARD Marie Anne x 18.01.1751 Laines-aux-Bois

Pascal BARON A.1569



*Questions arrêtées au
11.10.2020
Jeannine FINANCE A.2091*

RÉPONSES

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- ÉCRIREZ AU RECTO SEULEMENT 21 X 29,7
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE

20.006 - BARAT - BOULLARD

Didier BARAT o 13.06.1754 Coussegrey fs de Pierre laboureur et Anne BOULLARD.

Edmée Jeanne BOULLARD o 27.03.1761 à Coussegrey fa de Pierre et Jeanne GARNIER.

x 3.02.1751 à Coussegrey de Pierre Edme BOULLARD manouvrier 26 ans fs de † Nicolas laboureur et † Marie GAUCHER,

Et Jeanne GARNIER 24 ans fa de Michel menuisier et Edmée FRANÇOIS.

Bénédicte REIGNER-TROUDE A.2124

20.007 - ENFERT - BOULLARD

Jeanne BOULLARD o 30.06.1757 à Coussegrey fa de Edme et Jeanne GARNIER (AD. Page 60/465)

Bénédicte REIGNER-TROUDE A. 2124

20.010-VIAT-BEAUVAIS

VIAT Joseph bûcheron o 3.11.1790 Le Meix-Saint-Epoing (Marne) fs de Nicolas sabotier, charbonnier et de HERVÉ-HERVEY Marie Anne x 8.02.1813 La Forestière (Marne) avec BEAUVAIS Marie Madeleine fa de Victor Brice et de ROUSSEAU Marie Anne.

Sources pour le mariage : Filae page 63/417

Colette THOMMELIN A.1543

20.011-VALANGE-VALLANGE-PAQUIER

VALANGE Nicolas o 20.03.1747 Messon y † 22.11.1811 fs de Jean et de VELUT Anne PAQUIER Edmée Claire o 14.03.1748 St-Lupien † 14.01.1807 Messon fa de Pierre Lieutenant de justice au baillage de Somme-Fontaine puis de Marigny puis de St-Lupien Notaire Royal o 11.11.1710 St-Lupien y † 30.04.1789 et de HERLUISON Claire o 31.05.1717 Vallant-St-Georges † 23.02.1754 St-Lupien

Colette THOMMELIN A.1543

Jeannine FINANCE A.2091

20.012-DELACOUR-MICHEL

o 23.12.1723 Laubressel de DELACOUR Edme (AD page 112/158) y † 18.05.1781 (AD page 352/505) fs de Claude et MILLARD Anne y o 20.04.1725 de MICHEL Marie (AD page 119/158) y † 31.12.1781 (AD page 358/505) fa de Claude et de MERLOT Jacqueline

Jeannine FINANCE A.2091

20.013-GUBLIN-GILBERT

o 2.11.1731 Bouranton de GUBLIN Jean AD page 198/373 fs de GUBELIN Jean et de CUISIN Charlotte. Trouvé un y † 1.10.1793 63 ans (AD page 6/284 sans trop de précisions (s'il était veuf et de qui)

y o 7.12.1730 de GILBERT Marguerite y † 10.12.1790 AD page 261/280 fa de Pierre et de CARRE-CARREY Marguerite

Jeannine FINANCE A.2091

20.014-CORTHIER-MARCHAND

o 2.03.1776 Torvilliers de CORTHIER Brigitte y † 6.12.1859 - 85ans épouse de défunt MARCHAND Claude Bazile. (AD page 6/131)

Jeannine FINANCE A.2091

20.015-DEGRAND-TOURNEUX

o 14.08.1783 Châtillon-sur-Morin-Bricot-la-VilleMarne de DEGRAND Marie Catherine † 10.07.1869 La Forestière (Marne) 86 ans vve de TOURNEUX François.

Elle s'était mariée une 1^{ère} fois le 27 Nivose an XI Chantermerle (Marne) avec GARNIER Pierre

(AD page 31/147)

Jeannine FINANCE A.2091

20.017-MAROT-GAUTHEROT

o 5.09.1736 Ste-Savine AD page 112/146 de MAROT Antoine y † 31.12.1807-71 ans (AD page 146/277) époux de GAUTHEREAU Françoise y † 18.07/1827 de GAUTHEROT Françoise 84 ans vve de MAROT Antoine. (AD page 22/314)

Jeannine FINANCE A.2091

20.018-MARTIN-PICARD

o 29.05.1721 Laines-aux-Bois de MARTIN Pierre y † 24.08.1792 y o 25.03.1736 de PICARD Marie-Anne † après 1794.

Jeannine FINANCE A.2091

Réponses arrêtées au 11.10.2020

Jeannine FINANCE A.2091



LOGICIEL

Généatique

2020

The screenshot displays the 'Généatique 2020 - Ma famille' software interface. At the top, there is a menu bar with options like 'Fichier', 'Edition', 'Personnes', 'Rechercher', 'Documents', 'Arbres', 'Préférences', 'Utilitaires', 'Affichage', 'Fenêtre', and 'Aide'. Below the menu is a toolbar with various icons. The main area shows a family tree with several generations. The bottom part of the screenshot shows a detailed profile for 'Jean-Baptiste DASSONVILLE'. The profile includes fields for 'Nom', 'Prénoms', 'Sexe', 'Signature', 'No Sosa', 'Professions', and 'Huilier'. It also has a table for 'Naissance', 'Baptême', 'Union', 'Décès', and 'Inhumation' with columns for date, location, and other details. On the right side of the profile, there are checkboxes for 'Personne sans descendance' and 'Ascendance inconnue', and a section for 'Né il y a 325 ans', 'Nb enf. 0', '31 ans', '71 ans', and 'N° générat.'. At the bottom of the profile, there is a small text box: 'Jean-Baptiste DASSONVILLE, Né le 01/11/1693 à Cherbourg, décédé le 12/04/1765 à Saint-Lô, Fils de Jean DASSONVILLE et de Marie LEPOUTRE'. The bottom right corner of the interface shows 'Accéder aux... | 07/01/2019 12:44:13'.

- ✓ Interface conviviale
- ✓ Accès rapide aux fonctions essentielles
- ✓ Recherche sur Internet en un clic
- ✓ Grand choix de modèles d'arbres personnalisables
- ✓ Impression grand format facile
- ✓ Votre généalogie partout avec vous, en toute sécurité

VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

89 €

au lieu de 130 €
sur la version prestige
en téléchargement

99 €

au lieu de 140 €
sur la version Prestige
CD + guide de 304 pages

- Illimité en nombre de personnes
- Licence personnelle
- Inclut Généatique Mobile
- Assistance téléphonique et mail gratuite
- Paiement en 3 fois sans frais

CONTACTEZ-NOUS AU 01 34 39 12 12
OU WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO

Famyes - Les bulles de Noël 2020

Photo de Alain Villeinte

